

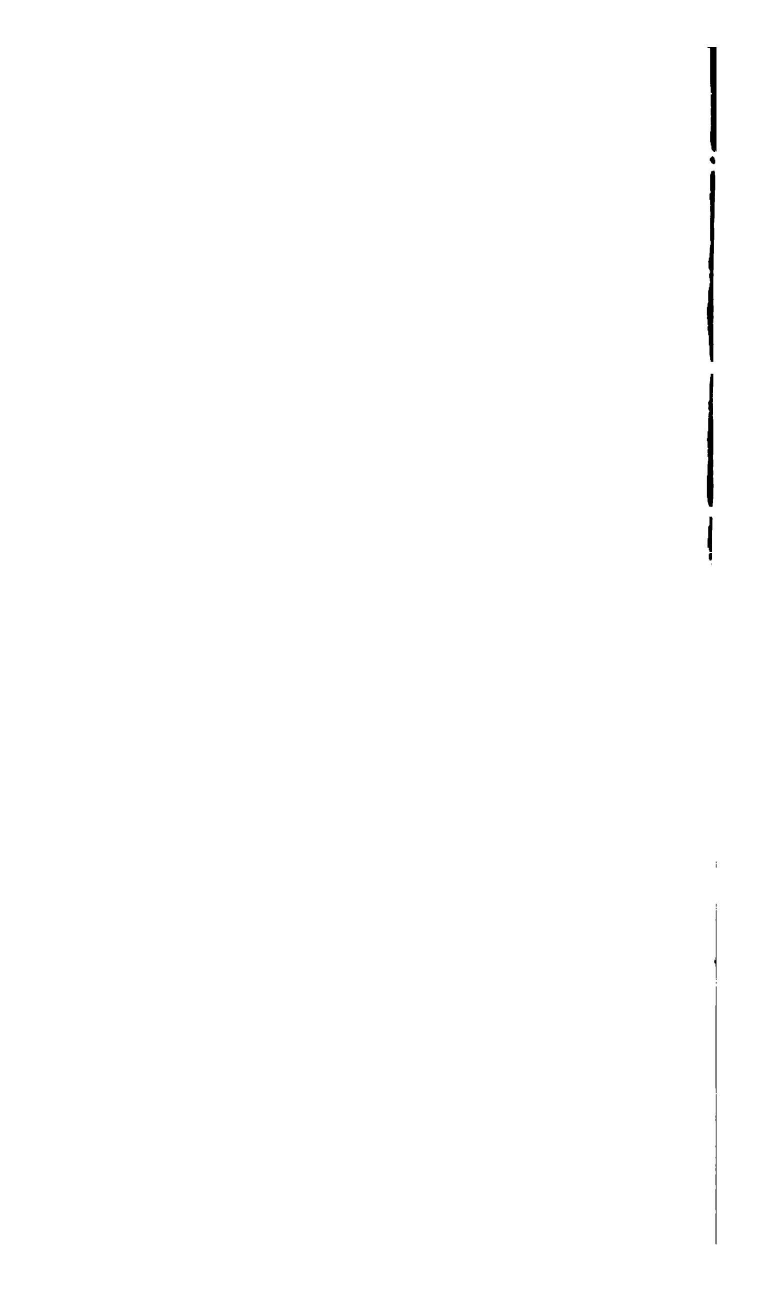
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06183956 3



Winfield Scott.

DEX

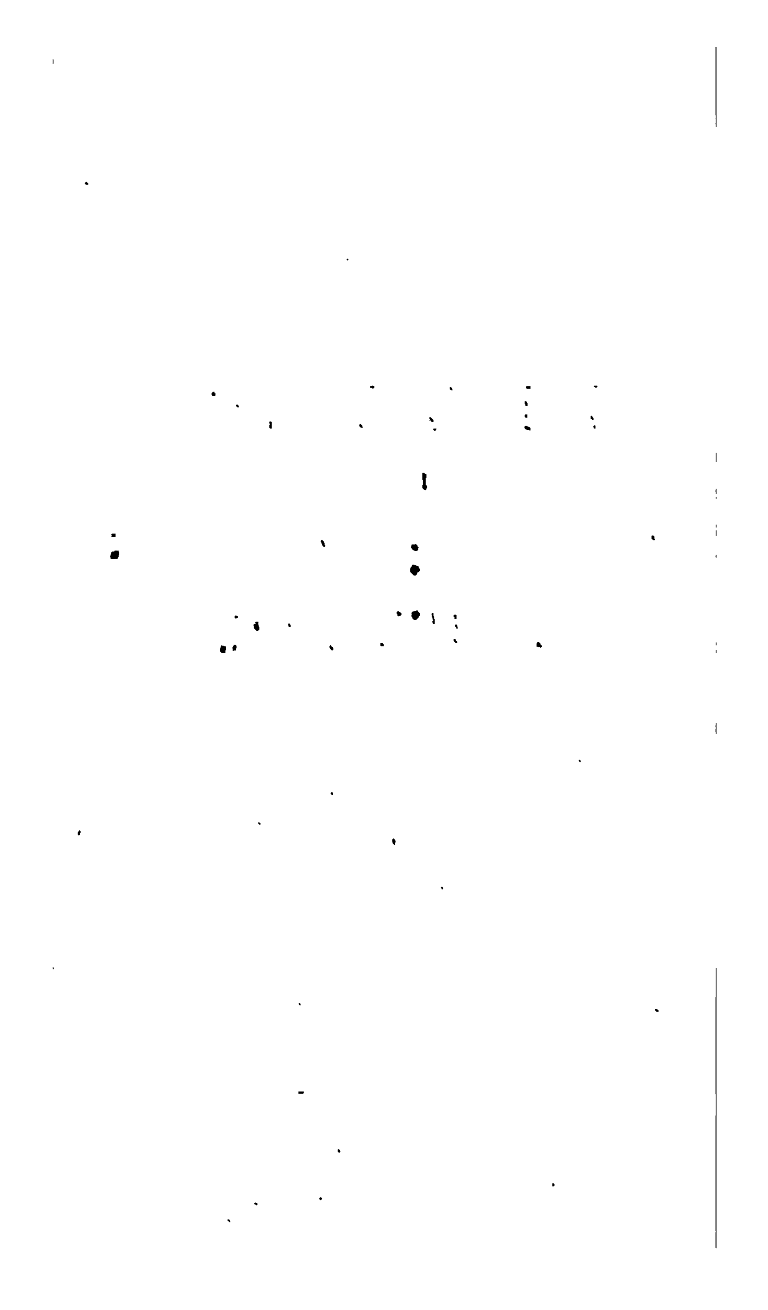
Servan de Gerbe



HISTOIRE

DES

GUERRES DES FRANÇAIS EN ITALIE.



HISTOIRE
DES
GUERRES DES FRANÇAIS EN ITALIE;

CONTENANT le Tableau des Événemens civils, politiques et militaires qui les accompagnèrent, et leur Influence sur la Civilisation et les Progrès de l'esprit humain, depuis 1774 jusqu'au Traité d'Amiens, en 1802;

AVEC

Quatre Cartes qui offrent le Théâtre de la Guerre pendant cet espace de temps;

Par JOSEPH SERVAN, Général de Division, Ex-Ministre de la Guerre.

TOME SIXIÈME.

A PARIS,

CHEZ BERNARD, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS.

DE L'IMPRIMERIE DE GUILLEMINET.

AN XIII—1805.

HISTOIRE
DES
GUERRES DES FRANÇAIS
EN ITALIE;

CONTENANT le Tableau des Événemens civils, politiques et militaires qui les accompagnèrent, et leur Influence sur la Civilisation et les Progrès de l'esprit humain, depuis 1774 jusqu'au Traité d'Amiens, en 1802;

AVEC

Quatre Cartes qui offrent le Théâtre de la Guerre pendant cet espace de temps;

Par JOSEPH SERVAN, Général de Division, Ex-Ministre de la Guerre.

TOME SIXIÈME.

A PARIS,

CHEZ BERNARD, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS.

DE L'IMPRIMERIE DE GUILLEMINET.

AN XIII—1805.

HISTOIRE

DES

GUERRES DES FRANÇAIS EN ITALIE,

DEPUIS 1774 JUSQU'AU TRAITÉ D'AMIENS, EN 1802.

NOTES

DU LIVRE CINQUIÈME.

(116) A PEINE les rois tombent, que la postérité se lève pour eux ; leur cendre n'est pas encore refroidie, et déjà ils sont jugés : cependant on ne saurait refuser à Frédéric-Guillaume II ni instruction, ni bravoure, ni amour pour son peuple, ni inclinations bienfaisantes. Sous son règne, le cabinet de Prusse eut de l'influence ; l'état s'enrichit de belles provinces, et le nom prussien fut respecté : mais Frédéric-Guillaume manquait de la qualité la plus essentielle pour

ci-dessus désignée, sa majesté l'empereur et roi s'engage formellement à ne fournir à l'armée de l'Empire que son contingent, qui ne pourra être employé dans les forteresses, sans que, par là, il soit porté aucune atteinte à la paix et à l'amitié qui viennent d'être rétablies entre sa majesté et la république française.

II. Sa majesté l'empereur et roi emploiera également ses bons offices, lors de la pacification avec l'Empire :

1° Pour que la navigation du Rhin soit libre pour la république française et les états de l'Empire situés sur la rive droite de ce fleuve, depuis Huningue jusqu'à son entrée dans le territoire de la république batave ;

2° Pour que le possesseur de la partie allemande du Rhin, opposée à l'embouchure de la Moselle, ne puisse jamais, ni sous aucun prétexte que ce soit, s'opposer à la libre navigation ou sortie des bateaux, barques ou autres bâtimens, hors de l'embouchure de cette rivière ;

3° Pour que la république française ait la libre navigation de la Meuse, et que les péages et autres droits qui pourraient se trouver établis depuis Venloo jusqu'à son entrée sur le territoire batave, soient supprimés.

III. Sa majesté l'empereur et roi renonce pour elle et ses successeurs, en faveur de la répu-

blique française, à la souveraineté et propriété du comté de Falkenstein et de ses dépendances.

IV. Les pays que sa majesté l'empereur et roi doit posséder, en vertu de l'article VI du traité patent définitif, signé aujourd'hui, serviront de compensation pour les pays auxquels elle a renoncé par les articles III et VII patens dudit traité, et par l'article précédent.

Cette renonciation n'a de valeur qu'autant que les troupes de sa majesté impériale et royale occuperont les pays qu'elle acquiert par l'article VI susdit.

V. La république française emploiera ses bons offices pour que sa majesté impériale et royale acquiert en Allemagne l'évêché de Salzbourg et la partie du cercle de Bavière située en l'archevêché, les rivières d'Inn et de Saltza, et le Tyrol, y compris la ville de Vasserberg, sur la rive droite de l'Inn, avec l'arrondissement d'un rayon de trois mille toises.

VI. Sa majesté impériale et royale cèdera à la paix de l'Empire, à la république française, la souveraineté et propriété de Friechtal et de tout ce qui appartient à la maison d'Autriche sur la rive gauche du Rhin, entre Zurzach et Bâle; moyennant qu'à la paix susdite, sa majesté obtienne une compensation proportionnelle en Allemagne, qui soit à sa convenance.

La république française réunira lesdits pays

à la république helvétique, moyennant les arrangemens qu'elles pourront prendre entre elles, sans porter préjudice à sa majesté l'empereur et roi, ni à l'Empire.

VII. Il est convenu en outre, entre les deux puissances contractantes, que, si, lors de la pacification prochaine de l'Empire germanique, la république française fait une acquisition en Allemagne, sa majesté impériale et royale doit également y obtenir un équivalent, et réciproquement.

VIII. Il sera donné une indemnité territoriale au prince de Nassau-Dietz, ci-devant stathouder de Hollande.

Cette indemnité territoriale ne pourra être prise dans le voisinage des possessions autrichiennes, ni dans celui de la république batave.

IX. La république française n'a point de difficultés à restituer au roi de Prusse les possessions sur la rive gauche du Rhin : en conséquence, il ne sera question d'aucune acquisition nouvelle pour le roi de Prusse ; ce que les deux puissances contractantes se garantissent mutuellement.

X. Si le roi de Prusse consent à céder à la république française et à la république batave les petites portions de son territoire qui se trouveront sur la rive gauche de la Meuse, ainsi

que l'enclave de Lavenaer et autres possessions vers l'Issel, sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, emploiera ses bons offices pour rendre praticables lesdites cessions, et les faire adopter par l'Empire germanique.

L'exécution du présent article ne pourra détruire l'effet de l'article précédent.

XI. Sa majesté l'empereur ne s'oppose pas à l'usage que la république française a fait des fiefs impériaux en faveur de la république ligurienne; sa majesté réunira ses bons offices à ceux de la république française, pour que l'Empire germanique renonce aux droits de suzeraineté qu'il pourrait avoir en Italie, et spécialement sur les pays qui font partie des républiques cisalpine et ligurienne, ainsi que sur les fiefs impériaux, tels que la Lunigiana et tous ceux situés entre la Toscane, les états de Parme, les républiques ligurienne et lucquoise, et le ci-devant Modénois, lesquels fiefs feront partie de la république cisalpine.

XII. Sa majesté l'empereur et la république française réuniront leurs bons offices, lors de la pacification de l'Empire germanique, pour que les différens princes et états dudit empire, qui se trouveront éprouver quelques pertes de territoire et de droits en conséquence des stipulations du présent traité de paix, et enfin par suite du traité à conclure avec l'Empire ger-

manique, et particulièrement les électeurs de Mayence, de Trèves et de Cologne, l'électeur palatin de Bavière, le duc de Wirtemberg et Tech, le margrave de Baden, le duc de Deux-Ponts, le landgrave de Hesse-Cassel et de Darmstadt, les princes de Nassau Sarrebruch, de Salm Kirbourg, Lawenstien, Wertheim, et de Wied, Kunckel et le comte de la Legen, obtiennent en Allemagne des indemnités convenables, qui seront réglées d'un commun accord avec la république française.

XIII. Les troupes de sa majesté impériale et royale évacueront, vingt jours après l'échange des ratifications du présent traité, les villes et forteresses de Mayence, Ehrenbreistein, Philisbourg, Manheim, Konigstein, Ulm et Ingolstadt, ainsi que tout le territoire appartenant à l'Empire germanique, jusqu'à ses états héréditaires.

XIV. Les troupes de la république française évacueront également, vingt-deux jours après l'échange des ratifications du présent traité, la partie des pays vénitiens que doit occuper sa majesté impériale, et notamment les forteresses de Oalma, Nava, Ozopo, Porto-Legnago, et les châteaux de Vérone.

XV. Il ne sera distrait aucune partie de l'artillerie qui se trouvait dans Mayence et dans les forteresses vénitiennes ci-dessus désignées, au

moment de leur occupation par les troupes autrichiennes et françaises, ni rien changé à l'état actuel de leurs fortifications.

XVI. Les deux parties contractantes se promettent mutuellement, de la manière la plus obligatoire, de garder le plus profond secret sur les présens articles, patens qu'après la ratification donnée par les deux gouvernemens.

XVII. Les présens articles secrets auront la même force que s'ils étaient insérés mot pour mot dans le traité de paix patent, signé aujourd'hui.

Ils seront ratifiés, à la même époque, par les deux parties contractantes, et les actes de ratification en due forme seront échangés à Rastadt.

Fait et signé à Campo-Formio, le 17 octobre 1797 (26 vendémiaire an 6 de la république française, une et indivisible). *Signé* BONAPARTE; le marquis de GALLO; LOUIS, comte de COBENTZEL; le comte de MERVELT, général-major; le baron de DEGELMAN.

(118) Les salles du palais étant trop resserrées pour le concours nombreux des spectateurs, le directoire avait jugé convenable de tenir une audience publique et solennelle dans la vaste enceinte de la cour du Luxembourg. On avait dressé un autel à la patrie, où des emblêmes

et des trophées retraçaient les faits mémorables de l'armée d'Italie et de son chef; en face s'élevait une estrade destinée à recevoir le directoire, les ministres et les membres du corps diplomatique; au-dessus étaient placées les statues de la Liberté, de l'Égalité et de la Paix.

Le directoire avait pris séance : bientôt on entend l'Hymne à la Liberté, et, dans le silence le plus respectueux, on voit s'avancer le ministre des relations extérieures, qui présente au directoire le général Bonaparte. Celui-ci, en remettant au président du directoire la ratification du traité de Campo-Formio, lui dit :

« Le peuple français, pour être libre, avait les rois à combattre; pour obtenir une constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre : la constitution de l'an 3 et vous avez triomphé de tous ces obstacles. La religion, la féodalité et le royalisme, ont successivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Europe; mais de la paix que vous venez de conclure date l'ère des gouvernemens représentatifs.

« Vous êtes parvenus à organiser la grande nation, dont le vaste territoire n'est circonscrit que parce que la nature en a posé elle-même les limites. Vous avez fait plus : les deux plus belles parties du monde, si célèbres par les arts, les sciences et les grands hommes dont elles fu-

rent le berceau, voient avec les plus grandes espérances le génie de la Liberté sortir des tombeaux de leurs ancêtres. Ce sont deux piédestaux sur lesquels les destinées vont placer deux puissantes nations. J'ai l'honneur de vous remettre le traité signé à Campo-Formio, et ratifié par sa majesté l'empereur. La paix assure la liberté, la prospérité et la gloire de la république. Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre. »

(119) Il paraît assez sûr que, si la France n'avait pas gardé le silence sur les articles secrets du traité signé à Campo-Formio, le congrès de Rastadt n'aurait pas été exposé à autant de lenteur, ni à d'aussi grands débats. La connaissance de la teneur de ces articles secrets et de la convention militaire conclue à Rastadt aurait empêché d'inutiles discussions sur la base de la négociation; elle eût fait connaître au corps germanique l'étendue du sacrifice qu'on attendait de lui, et le développement successif du plan des plénipotentiaires français n'eût plus paru le résultat d'un projet ambitieux qui menaçait l'indépendance et la sûreté de l'Europe; idée dont s'empara si adroitement le gouvernement anglais, et dont il se servit avec tant de succès pour former une nouvelle coalition, et faire recommencer la guerre.

D'ailleurs, pour donner plus de force aux demandes des plénipotentiaires français, l'armée d'Allemagne, divisée en deux parties, sous les ordres des généraux Hatri et Augereau, s'emparait des forteresses évacuées par les Autrichiens : à mesure qu'elle regagnait les états héréditaires, elle formait le blocus des places occupées par les troupes de l'Empire.

Ainsi tout le poids des armées semblait devoir retomber sur les princes allemands qui s'opposeraient plus long-temps au mode de pacification qui semblait concerté entre la Prusse, l'Autriche et la France : ce qui fit bientôt accorder à cette dernière la cession totale de la rive gauche du Rhin.

Enhardis par ce premier triomphe, les plénipotentiaires français demandèrent d'abord que le mode de prestation des indemnités fût les sécularisations, et, bientôt après, la navigation du Rhin commune exclusivement aux deux nations; la suppression des péages sur les deux rives; la cession à la république des îles du Rhin, du fort de Kelh et de son territoire; la démolition du fort d'Ehrenbreistein ; le rétablissement du pont entre les deux Brisach; enfin la cession de cinquante arpens en face de celui d'Huningue, et un chemin pour y arriver.

Cette note inattendue avait jeté la pomme de discorde au milieu du congrès. Où devait s'ar-

rêter, disait-on, cette marche ambitieuse? Maîtresse absolue de la rive gauche du Rhin, fallait-il encore que la France vînt dicter des lois au nord de l'Europe, en dominant également sur la rive droite? Ce n'était plus la nécessité d'une défense légitime par des limites naturelles du Rhin, c'était un plan d'invasion et de conquête. Ces îles demandées comme simple accessoire, par leur étendue territoriale et leur importance pour la navigation et le commerce, équivalaient, ajoutait-on, à une grande principauté, et, par leur position, semblaient compromettre la sûreté et la tranquillité de l'Allemagne. On proposa en conséquence, comme moyen conciliatoire entre les partis, le Thalweg, ou milieu du Rhin, pour limites entre les deux nations, qui auraient chacune les îles qui seraient de son côté.

Mais, tandis que ces négociations se suivaient à Rastadt, le général Bernadotte, ambassadeur de France à la cour de Vienne, était insulté dans son palais; et, au lieu de dissiper l'attroupement qui menaçait de forcer l'hôtel de l'ambassadeur et de se porter aux derniers excès, la troupe, destinée à protéger la sûreté et l'inviolabilité de l'ambassadeur français, en était demeurée paisible spectatrice; ce n'avait été qu'après un long intervalle, après que le général Bernadotte eut été abreuvé d'insultes et

d'outrages, que la force armée s'était mise en devoir de disperser la multitude.

Le général Bernadotte, n'ayant pu obtenir la réparation qu'il avait droit d'attendre, s'était déterminé à quitter Vienne; mais le gouvernement français, dans l'espoir d'une pacification durable, avait pris la résolution d'envoyer à Seltz, le 28 floréal (17 mai), l'ex-directeur François de Neufchâteau, pour convenir, avec M. le comte de Cobentzel, d'une satisfaction convenable, en réparation de l'outrage fait à la nation française dans la personne de son ambassadeur.

Cependant le député de sa majesté impériale, ayant promis de rendre une satisfaction complète, avait proposé de traiter de quelques objets d'intérêt et d'utilité réciproques entre les deux états. Le directoire y avait consenti; mais, son envoyé s'étant apperçu que, dans le cas où l'Autriche fût de bonne foi, elle voulait s'enrichir des dépouilles des autres puissances, et que ses demandes décelaient l'éloignement de tout arrangement définitif, le comte de Cobentzel ayant d'ailleurs refusé d'accéder à la satisfaction promise, les conférences de Seltz furent entièrement rompues.

En même temps, on se consumait à Rastadt en itératives instances sur les dernières propositions émises de part et d'autre; une force secrète

d'inertie semblait enchaîner toutes les volontés; l'impatience française s'en était irritée, elle avait cru entrevoir un projet concerté pour éterniser le congrès et opérer sa dissolution sans aucun résultat; elle se détermina à donner son ultimatum.

La dissémination du cours du Rhin et de ses îles; la liberté de la navigation de ce fleuve; la suppression du péage à Elsfleth, sur le Weser; la faculté d'établir les ponts purement commerciaux sur les deux points du Rhin; la renonciation à toute demande contraire à la constitution française, en faveur de la noblesse immédiate; la république devant se charger des dettes qui auront tourné à l'avantage particulier de la partie des pays devenus français; les lois de l'émigration ne devant avoir leur force que dans les pays réunis, point dans ceux cédés; les troupes de la république ne devant passer sur la rive gauche du Rhin qu'après la pacification; la cession du Fricktal; la renonciation des république française et italienne à toute prétention sur les pays restant à l'Allemagne, moyennant la démolition de Kelh et de Cassel, l'Empire s'engageant à ne plus construire aucun fort ni camp retranché qu'à la distance de huit mille toises de la rive droite du Rhin: si ces articles n'étaient pas acceptés dans le plus court délai, la promesse de la démolition de Kelh et de Cassel ne devait

plus avoir son effet, et on devait rester convaincu que l'Empire voulait continuer la guerre.

Ces propositions devinrent, comme toutes les autres, la source de nouveaux débats pendant plusieurs mois.

(120) Ainsi la journée du 18 fructidor avait été une véritable calamité publique; elle avait rompu l'équilibre des pouvoirs; elle avait donné une suprématie absolue à l'autorité exécutive, et porté un coup mortel à la constitution de l'an 3, dont la stabilité dépendait entièrement de l'indépendance réciproque des deux premiers corps de l'état, et de leur sage conduite dans leurs limites respectives.

Dès-lors la puissance législative ne fut plus qu'un ressort mécanique dans la main exécutive, qui ne tarda pas à abuser de sa force, d'abord en mettant sur les fatales tablettes de proscription des hommes influens sur l'opinion par leurs talens ou leur moralité; en étendant ensuite la déportation à tous les individus inscrits sur la liste des émigrés, et non rayés définitivement; enfin, pour remplir le trésor public, en créant le droit de passe et un code hypothécaire; en étendant les droits du timbre, de l'enregistrement, de l'impôt sur le tabac, et en mobilisant la dette nationale, c'est-à-dire, en la réduisant à un tiers, dérisoirement appelé tiers consolidé.

Mais, pour donner plus de poids à sa conduite, et raffermir l'opinion sur la journée du 18 fructidor, le directoire avait transmis au corps législatif des papiers pris dans les équipages de l'émigré Klinglin, général-major dans l'armée autrichienne, chargé de la correspondance secrète : ces pièces corroboraient celles saisies à Venise dans le porte-feuille de l'émigré d'Entraigues. Le plan de contre-révolution royale prémédité y paraissait développé dans son entier. Bientôt même les découvertes sur les menées contre-révolutionnaires se multiplièrent, en même temps que l'on avait à s'opposer, dans la majorité des départemens de la France, à des insurrections partielles infiniment multipliées ; par-tout avaient recommencé le vol des diligences, des deniers publics et des acquéreurs des domaines nationaux, les évasions des prisonniers, les assassinats politiques, les bandes de chauffeurs, etc. Et, quelle que fût la surveillance active du gouvernement français contre les agitateurs payés par l'Angleterre et les partisans des Bourbons, cette famille était loin d'avoir perdu l'espérance de relever en France le trône qu'elle regardait toujours comme le patrimoine héréditaire de ses ancêtres.

(121) Le système de domination politique et absolue sur les peuples et les gouvernemens

même des républiques alliées se manifesta ouvertement, de la part du directoire, à l'égard de la république batave, qui subit deux rénovations inopinées dans l'espace de cinq mois.

La première révolution eut lieu le 3 pluviose an 7 (22 janvier 1799). La résistance apportée par quelques provinces, pour fournir les fonds nécessaires à la marche du gouvernement, la détermina; et le parti qui s'empara des rênes du pouvoir accusa les vaincus de fatiguer le peuple pour l'amener à adopter le fédéralisme, l'église prédominante, rendre illusoire la souveraineté du peuple, et ramener le stathoudérat.

Quarante-trois représentans se réunissent dans la nuit du 2 au 3 pluviose (21 au 22 janvier), et signent une protestation; aussitôt les barrières sont fermées, la garde nationale est sous les armes: on convoque les membres de la convention batave; on se forme en comité général; six membres de la commission diplomatique sont arrêtés à domicile, vingt-deux représentans constitués prisonniers dans la salle même de l'assemblée; et, à la déportation près, cette journée fut la répétition de celle du 18 fructidor.

Le lendemain, la représentation nationale, reconstituée, posa de nouvelles bases constitutionnelles, combinées sur les élémens de la constitution française de l'an 3.

Cependant une seconde révolution ne tarda pas à se préparer ; le général Daendels en fut le mobile ; le 24 prairial (12 juin) fut le jour destiné aux changemens proposés. Le général Daendels, porteur des volontés du directoire français, ne perd pas un instant ; il réunit ses amis, ses partisans ; tous prêtent le serment de vivre libres, ou de mourir : on nomme un directoire exécutif intermédiaire ; la fermentation augmente de toutes parts. Le général Daendels, investi d'une dictature suprême, apprend que le corps législatif est formé en comité secret ; qu'il fait prendre les armes à sa garde ; qu'on parle de faire tomber trois ou quatre têtes ; il n'y avait pas un moment à perdre : un directeur est arrêté, les deux autres avaient pris la fuite ; les membres les plus influens du corps législatif sont saisis ; on crée un nouveau pouvoir exécutif, dont le général Daendels est encore l'ame ; et, le 28 prairial (16 juin), on apprend que le pouvoir législatif est confié à d'autres citoyens.

Ainsi l'art de révolutionner ou de changer périodiquement de gouvernement, soit dans la forme, soit dans les personnes, s'étant sensiblement perfectionné par les leçons de l'expérience données sur-tout par la France, on vit s'opérer, sans désordre et sans effusion de sang, le changement des chefs du gouvernement batave, et

le peuple, paisible spectateur des rivalités des personnes qui aspirent à le gouverner, célébrer le triomphe du parti vainqueur par des réjouissances publiques.

(122) Après avoir exercé son pouvoir révolutionnaire parmi les Bataves, le directoire français ne tarda pas à troubler la tranquillité naissante de la république cisalpine.

Le 3 ventose (21 février), deux traités d'alliance avaient été signés à Paris par les plénipotentiaires des deux républiques : ces deux actes paraissaient devoir être accueillis avec enthousiasme; ils excitèrent, au contraire, une discussion des plus orageuses, et ils furent rejetés au conseil des anciens, par une loi du 23 ventose (13 mars).

Il paraît que les motifs de rejet furent l'obligation de fournir, pendant un temps non limité, dix-huit millions pour l'entretien de vingt-cinq mille hommes de troupes françaises; celle de fortifier, aux frais de la république, des places destinées à rester entre les mains de garnisons composées en majorité de troupes françaises; enfin l'engagement de soumettre habituellement l'armée cisalpine au commandement des généraux français.

Le directoire cisalpin publia, à cette époque, une proclamation pour ramener les esprits. Il

était aisé de prévoir les conséquences de cette proclamation et du refus du corps législatif.

Le 24 germinal (13 avril), le général Brune, après avoir exigé la démission de deux directeurs et du secrétaire général, après avoir dépossédé de leurs places six membres du conseil des anciens et trois du grand conseil, reconstitua le directoire, en choisissant deux nouveaux directeurs, lesquels s'empressèrent d'ordonner la levée d'une contribution, pour fournir à l'entretien des troupes françaises en Italie, et suspendirent vingt-un membres du conseil des anciens qui avaient refusé leur assentiment aux traités d'alliance. L'adoption de ces traités fut la suite de ces événemens.

Cependant le directoire français n'était pas encore suffisamment satisfait de son ouvrage. Le 13 fructidor (30 août), jour fixé pour consommer l'œuvre préparée clandestinement, vers les neuf heures du soir, les représentans du peuple, mandés par l'ambassadeur Trouvé et le général en chef Brune, se réunissent à l'hôtel de la légation.

Là, l'ambassadeur, en présence du C. Faypoul, commissaire du directoire français, et du général Brune, annonça que, d'après les ordres qu'il venait de recevoir, il était question de substituer, avec quelques modifications à leur constitution, celle que le directoire français avait

donnée à la république romaine. La grande majorité des représentans du peuple promit son adhésion, et la minorité crut devoir donner sa démission.

Le plan ainsi concerté, la représentation nationale cisalpine reçut le lendemain un nouveau pacte social, qui fut accepté. Quelle opposition eussent pu apporter les membres d'un corps législatif, frappés de mort par un plénipotentiaire ayant à ses ordres une armée victorieuse?

(123). Dans cet acte, on déclare formellement que le peuple romain est étranger aux attentats qui ont provoqué le ressentiment de la nation française; on en voue les auteurs à l'exécration publique; on retrace l'oppression sous laquelle a gémi Rome pendant le gouvernement sacerdotal; et on annonce l'abolition, par la volonté du peuple, des autorités civiles et militaires, le renversement de la domination pontificale, et son remplacement par des magistrats populaires, sous les noms de consuls, préfets et édiles : l'arbre de la liberté est planté devant le Capitole et sur toutes les places publiques; les cardinaux, réunis au Vatican, signent leur renonciation absolue au gouvernement temporel.

(124) Qu'était devenu le pape pendant le cours des événemens inopinés qui se succédaient à Rome ? Ce vieillard, victime de l'imprévoyance de ses conseils, dont l'aveuglement avait précipité sa ruine, avait attendu la destinée qui lui était réservée au fond de ce palais, où jadis ses prédécesseurs faisaient trembler les rois sur leurs trônes : malgré la décrépitude de l'âge, il conservait cette sérénité d'ame qui soutient le courage dans l'adversité, et, ayant été instruit par le général Cervoni, que le peuple avait repris l'exercice de sa souveraineté, il s'était déterminé, le 2 ventose (20 février), à quitter le siége de sa puissance détruite, et à se retirer en Toscane, dans la chartreuse de Pise.

Mais le sort des armes ayant fait tomber de nouveau Pie VI au pouvoir des Français, à l'époque où le général Scherer entra dans le duché de Toscane, l'évêque de Rome fut arrêté, avec environ quarante personnes qui composaient sa suite.

Ce vieillard, âgé de 82 ans, représenta en vain qu'il lui était impossible de supporter aucune espèce de voiture, on n'eut pas égard à ses justes réclamations ; il fut contraint de se mettre en marche. On le conduisit, à travers les Apennins et les Alpes, dans la forteresse de Briançon, où il n'arriva que le 11 floréal an 7 (30 avril 1799), après un voyage de trente-quatre jours,

durant lequel on le crut plusieurs fois sur le point de succomber à la fatigue.

Cette conduite impolitique du directoire à l'égard du pontife dépossédé, rattacha à ce vieillard l'intérêt qu'excitent la persécution et le malheur; elle redoubla les sentimens de fanatisme et de haine religieuse contre l'autorité directoriale; elle ébranla de plus en plus la confiance des puissances étrangères; elle confondit toutes les idées des Italiens, que les Français avaient tant d'intérêt à ménager; elle fut improuvée par l'Europe entière : on accusait les Français de manquer au droit des gens, ou du moins de manquer de générosité.

On ne savait à quoi attribuer une pareille conduite, et on cherchait encore quelles pouvaient en être les causes, lorsque, dans la crainte de voir les Russes enlever le pape dans Briançon, le directoire se décida à le faire conduire à travers les Alpes, par Embrun et Grenoble, jusqu'à Valence. Pie VI y trouva la fin de ses longues infortunes; il y mourut le 2 fructidor an 7 (19 août 1799), au moment où l'on voulait encore le transférer à Dijon. Un ministre d'Espagne et l'archevêque de Corinthe, qui l'avaient suivi dans ses pélerinages, firent embaumer son corps; ils le placèrent, en habits pontificaux, dans un cercueil de plomb déposé dans l'église cathédrale de Valence.

Le pape Pie VI eut des vertus; mais il commit l'imprudence d'entrer dans la coalition, au lieu de s'occuper à pacifier l'Europe ; il ne se ressouvint pas d'un mot de ses prédécesseurs : *C'est beaucoup qu'on me le demande*. Enfin il méconnut son siècle, et brisa dans sa main l'anneau religieux, à force de le serrer. On a de lui une réponse précieuse, trop peu connue; on l'invitait à ajouter un cabinet d'histoire naturelle aux richesses du Vatican : *Non*, répondit-il, *cela mène à l'athéisme*. Cependant Pie VI illustra son pontificat par le Vatican, qu'il orna des chefs-d'œuvres de l'antiquité; par les magnifiques établissemens qu'il fonda, les voies publiques qu'il ouvrit, les marais Pontins qu'il entreprit de rendre salubres, et le malheur qu'il supporta courageusement jusqu'à la mort.

Le conclave, assemblé à Venise, porta sur la chaire de saint Pierre le cardinal Chiara-Monti, évêque d'Imola, neveu de celui que l'on venait de perdre, et que, dans une partie de l'Europe, on croyait bien devoir être le dernier.

(125) Des séducteurs adroits se répandent parmi les soldats français, exagèrent le tableau de leur dénuement, irritent les mécontens, les excitent à se faire rendre justice, et à exiger le paiement de la solde arriérée qui leur est due;

ils grossissent à leurs yeux l'insatiable avidité de ceux qui flétrissent leurs lauriers ; ils aigrissent leurs esprits : armant ensuite les vertus même des républicains contre les dilapidations nombreuses qui se commettaient par des agens français, ils parviennent à opérer un soulèvement général dans l'armée. Un comité insurrecteur est composé des officiers de toute arme ; il rédige une adresse, dans laquelle il expose au directoire les griefs qui ont motivé la tenue de leur assemblée.

La première cause de notre conduite, disaient les mandataires de cette armée délibérante, est l'honneur qu'une troupe de brigands cherche à nous enlever : ces hommes se portent dans les plus riches maisons de Rome, se donnant pour receveurs des contributions, et enlèvent l'or, l'argent, les bijoux et tous les objets précieux.

La seconde cause est la misère dans laquelle se trouvent le soldat et l'officier, manquant de tout, privés de leur solde depuis cinq mois.

En vain le général Massena veut-il ramener les insurgés à leur devoir ; en vain veut-il les intimider d'abord, et tente-t-il ensuite de leur parler de leurs propres intérêts ; la fermentation était à son comble. Comment réprimer un tel désordre ? Jamais position n'avait été plus critique : le général Massena remet temporairement le commandement au général Dallemagne,

et il se rend à Paris, auprès du directoire.

Les artisans secrets de la discorde crurent alors le moment favorable arrivé pour exterminer tous les Français ainsi divisés ; ils se rassemblèrent, le 8 ventose (26 février), dans le quartier populeux de Transtevère : tout soldat français trouvé isolé est assassiné. Ils eurent bientôt ensuite arboré l'étendard de la rebellion, portant à leur tête l'effigie de la Vierge : ils se précipitèrent d'abord, aux cris de *vive Marie !* vers l'église de Saint-Pierre ; ils en égorgèrent toute la garde ; le massacre allait être général. L'armée reconnaît alors la main homicide qui l'a égarée ; le péril commun rallie tous les esprits ; et déjà les Français, unis et armés, marchent contre les assassins : déjà ceux-ci approchaient du château Saint-Ange avec l'espoir de s'en emparer sans obstacle ; mais ils éprouvent une vive résistance ; ils sont assaillis de toutes parts ; la garde bourgeoise de Rome vient seconder les Français ; et les rebelles, écrasés par le feu de la mousqueterie, ne tardent pas à être tous mis à mort ou en fuite.

Le général Dallemagne exprima alors, dans une adresse au peuple romain, son indignation contre les vols et les dilapidations, en l'invitant à lui dénoncer les coupables, promettant de les faire punir suivant la rigueur des lois.

Tandis que ces troubles avaient ensanglanté

les murs de Rome, le même mouvement s'était communiqué sur les principaux points de l'État Ecclésiastique. Des rassemblemens formés à Castel-Gandolfo, Rocca di Papa, Villetri, s'étaient avancés vers Rome, pour seconder les efforts des rebelles de l'intérieur de la cité; la commotion avait gagné Marino, Albano et Castella : la rebellion prenait un accroissement considérable, lorsque le général Murat, se portant à la rencontre des insurgés avec des forces imposantes, les avait attaqués à l'improviste, et était parvenu, après avoir enfoncé leur colonne, à disperser ou à tailler en pièces les débris de cet attroupement. On enleva des otages; on punit sévèrement les villages qui avaient pris part à la sédition; on arrêta les principaux moteurs, parmi lesquels beaucoup d'ecclésiastiques et quelques prélats; et, pour en imposer par un exemple sévère, vingt-deux rebelles pris dans Rome, les armes à la main, furent fusillés.

(126) « L'ITALIE, disaient les insurgés piémontais, l'Italie elle-même compte sur vous pour être libre; elle attend de vous le complément de force qui la rappelle à sa première grandeur, et la rende digne des hautes destinées que lui réserve la grande nation, la nation libératrice.... Le génie des héros antiques plane

sur l'Italie entière, et leur sang coule dans les veines des vrais Italiens.

« Choisissez entre la gloire et l'infamie : la gloire, c'est d'être libres ; l'infamie, c'est d'être esclaves. Préféreriez-vous l'amitié factice d'un tyran à l'amitié de la patrie ?.... »

S'adressant ensuite aux Suisses au service de la cour de Turin, ils les engageaient à cesser d'être les satellites volontaires et les soldats stipendiés des rois.

« Militaires de tout grade, de toute classe ; voici le jour de l'égalité et de l'indépendance : le brave soldat qui, jusqu'ici, répandit son sang dans les batailles pour un vain despote, sera promu à des grades plus élevés, etc. »

(127) En effet, bientôt le directoire cisalpin avait écrit au général Brune que la cour de Turin, oubliant journellement les droits les plus sacrés d'un bon voisinage, avait souffert que, dans sa capitale, un militaire cisalpin fût traîné par des sbires dans des cachots, lié et garrotté ; que ce grief et beaucoup d'autres lui faisaient réclamer auprès de lui une réparation de la part de la cour de Turin ; que sa conduite envers la république ligurienne, son amie ; la violation de son territoire, faisaient douter de la bonne foi des protestaions qu'elle faisait de maintenir la bonne harmonie avec ses voisins ;

En même temps, il s'était occupé des moyens de faire respecter sa détermination contre la cour de Turin; il avait pris en conséquence un arrêté pour la fabrication de cent mille fusils, et avait annoncé que quatre-vingt mille hommes étaient prêts à défendre la république et ses alliés : bientôt après, par ses ordres, le général Lahos s'était avancé, à la tête des troupes cisalpines, vers les frontières du Piémont, sous le prétexte de soutenir la république ligurienne.

(128) On sait que l'Helvétie formait moins une république que l'association fédérale de plusieurs états indépendans : la forme du gouvernement différait essentiellement dans les treize cantons; six étaient purement démocratiques; l'aristocratie dominait dans les sept autres. La différence de ce régime, chez des hommes idolâtres de leur liberté, fut le résultat de la situation politique dans laquelle chacune de ces républiques se trouvait avant son érection en cantons. Les sept cantons, dont le gouvernement était aristocratique, ne consistèrent d'abord que dans une ville principale, dont quelques bourgs et quelques villages dépendaient. Le gouvernement se resserra naturellement parmi les bourgeois de la ville, plus à portée de suivre les assemblées générales. Le temps ayant consolidé

ce mode, il subsista malgré les augmentations successives du territoire de ces cités mères. Les cantons démocratiques n'ayant, au contraire, dans leur arrondissement, aucune ville assez considérable pour prétendre à quelque prééminence sur les autres, chaque district fut divisé en communautés, qui avaient un droit égal à la souveraineté, et dans lesquelles les assemblées générales se tenaient alternativement : la pure démocratie s'y conserva. La république des Grisons était aussi démocratique; elle était partagée en trois cantons, qu'on nommait Ligues.

Cette diversité dans l'organisation politique devait influer sur la manière dont la révolution française serait envisagée chez les Suisses des divers cantons. Des dissentions intérieures augmentaient le ferment de haine, que de fâcheux rapprochemens alimentèrent; les habitans de Palenza, de Riviera, de Bellinzona, de Lugano, de Locarno, de Mendris, de Valmugio, de Chiavenna, de la Valteline et de Bormio, ayant fait partie autrefois de la Lombardie, paraissaient desirer de se réunir à la république cisalpine.

Le pays de Vaud, situé entre le Jura, le lac de Neuchâtel et celui de Genève, se plaignait des vexations qu'il éprouvait de la part des gouvernemens de Berne et de Fribourg. Les habitans de ce pays sollicitaient vainement de se gouver-

ner eux-mêmes, et de former un quatorzième canton helvétique; Berne et Fribourg, les considérant comme des sujets qui leur appartenaient par le droit des armes, traitaient ces réclamations d'attentat contre l'autorité légitime. La révolution de France donnait une face différente à ces prétentions réciproques.

Le général Brune aux Suisses.

(129) « Citoyens, les soldats français qui pénètrent dans les vallons que vous habitez, sont vos amis, vos frères; leurs mains ne portent des armes que pour écraser la tyrannie; leur seul but est de vous rendre à la liberté que vous chérissez.

« Depuis les premiers jours de la révolution française, la plupart des patriciens qui gouvernent les cantons aristocratiques de la Suisse, ont secondé sourdement les puissances liguées contre la France. Ils ne manqueront pas de publier, pour égarer la bonne foi des plébéiens, que les Français veulent subjuguer l'Helvétie. Braves Suisses, repoussez loin de vous ces perfides suggestions; l'ambition ni la cupidité ne déshonoreront jamais les démarches que je fais aujourd'hui au nom de la république française.

« Amis des généreux descendans de Guil-

laume Tell, ce n'est que pour punir les coupables usurpations faites sur votre autorité que je me trouve en armes au milieu de vous. Loin de vos esprits toute inquiétude sur votre sûreté individuelle, sur l'usage de vos propriétés, sur l'exercice du culte de l'Être Suprême, sur votre indépendance politique, et sur l'intégrité de votre territoire !

« Le gouvernement français, dont je suis l'organe, vous les garantit ; ses intentions seront religieusement remplies par mes compagnons d'armes. Soyez libres, la France vous y invite, la nature vous l'ordonne ; pour jouir de ce précieux avantage, vous n'avez qu'à vouloir. »

(130) « Il n'est, disaient les généreux descendans de Guillaume Tell, qu'un seul objet sur lequel la France pourrait, d'après ses principes, desirer un changement dans les cantons démocratiques ; c'est le régime de quelques districts, regardés par ces cantons comme leurs sujets. Les vœux de la république française ont été prévenus ; nous ne reconnaissons plus de sujets, et dès-lors les constitutions auxquelles nous sommes accoutumés s'accordent avec les principes professés par les Français. Recevez, Citoyen général, d'un peuple qui, du sein de ses montagnes, ne possède d'autre bien que sa religion et sa liberté, l'assurance qu'il s'efforcera

de donner à la république française toutes les preuves de dévouement compatibles avec son indépendance. Nous pretons l'engagement solennel de ne jamais porter les armes contre la république française; donnez-nous l'assurance que l'intention du directoire n'est pas de briser une constitution qui reconnaît pour base la souveraineté du peuple, et qui nous a rendus heureux depuis plusieurs siècles. »

Le commissaire Lecarlier aux peuples des montagnes de la Suisse.

(131) « Défiez-vous des intrigues de l'aristocratie; elle possède, au suprême degré, l'art de dissimuler; elle prend toutes les formes; elle est incorrigible; elle affecte la modération lorsqu'elle est vaincue; mais elle ne cesse de méditer des vengeances, et l'une de ses vengeances est de faire croire qu'il n'y a point de milieu entre la liberté et la licence, et que la liberté n'est autre chose que l'empire du crime et l'absence de toute morale.

« Si, au milieu du tumulte des armes, il s'était glissé parmi les favoris de la gloire, des enfans perdus de la corruption, du vice et de l'immoralité; si les dilapidations coupables excitaient des plaintes, il est de mon devoir de les examiner, de les rechercher, et de prévenir ou frapper les abus, etc. etc. »

(132) Les Grisons se distinguèrent sur-tout par leur attachement respectueux à leurs anciens usages. L'appareil de la force qui venait de triompher du reste de la Suisse ne put arrêter les efforts des villes d'Appenzel, Schwitz, Underwald, Zug, et de la plus grande partie du canton de Lucerne : à l'aide des retranchemens naturels que lui offrait l'inégalité du terrain, ce peuple belliqueux opposa la plus vive résistance ; femmes, enfans, vieillards, tout devint soldat pour la défense commune. Dans cette guerre de postes, au milieu de rochers presque inaccessibles, périrent plus de deux mille Français, attaqués corps à corps par ces montagnards désespérés, qui, en punition de leur attachement à leur ancienne constitution, virent leurs champs dévastés, et leurs sauvages habitations dévorées par les flammes.

Les cantons de Lucerne et d'Underwald se signalèrent par leur énergie : soulevés de toutes parts, ils renversèrent les arbres de la liberté plantés par les Français, les remplacèrent par des croix, et, s'avançant ensuite intrépidement, menacèrent le chef-lieu même de la république helvétique, au point de faire prendre la précaution de le mettre à l'abri de leur entreprise par une forte garnison française. De son côté, le canton de Zurich s'était ébranlé ; il avait armé les habitans des pays de Saint-Gall et de Thur-

govie, au nombre de dix mille; et paraissait disposé à opposer une forte défense. Mais la lutte était inégale; la division des esprits avait préparé la chûte de l'indépendance helvétique. Que pouvaient faire quelques cantons isolés, après l'asservissement du plus grand nombre?

Aussi, le 7 floréal (26 avril), les Français entrèrent dans Zurich sans beaucoup d'efforts.

Le 10 suivant, le général Jordy prit 20 canons dans le couvent de Marie, passa aussitôt, sans obstacle, la rivière de Reuss, pénétra dans Zug, où il fit mettre bas les armes à trois mille hommes, qu'il renvoya à leurs charrues, et couronna ce succès par la prise de douze canons, douze drapeaux et six mille fusils.

Le 11, Lucerne tomba au pouvoir des Français.

Le 15, les troupes de Schwitz capitulèrent. Ce fut alors que l'on s'empara des immenses trésors amoncelés au monastère de Notre-Dame des Hermites. Cette riche découverte semblait réservée aux mains du trop célèbre Rapinat, qui venait d'arriver à l'armée en remplacement du commissaire Lecarlier, appelé au ministère de la police, et dont la réputation était demeurée intacte pendant ses fonctions en Suisse.

Le 18, les cantons de Glaris et de Schwitz se déterminèrent à conclure leur paix. La prise de Sion vint bientôt après enlever toute espér

rance aux insurgés, et elle fut le terme de la résistance des habitans des cantons démocratiques, armés pour le maintien de leur antique pacte social.

(133) On avait élevé de fortes plaintes au sujet de ces rapines; mais le directoire français, au lieu de rappeler quelques agens infidèles et oppresseurs qui pesaient sur le peuple helvétique, investit, au contraire, son commissaire près l'armée française en Helvétie, de tous les pouvoirs civils, politiques et financiers, avec toute la compétence et l'étendue convenables aux intérêts de la république française.

Le commissaire Rapinat fit publier cet arrêté comme un acte apologétique de sa conduite; mais le désordre, dès ce moment, fit encore de plus grands progrès.

Cependant le directoire helvétique avait provoqué la révélation, devant lui, des griefs, tant des autorités que des particuliers qui auraient souffert quelques faits graves et oppressifs à la charge d'un individu, quel qu'il fût, appartenant aux armées françaises.

Le corps législatif avait applaudi à cette mesure courageuse, et le gouvernement, pour couper la racine du brigandage, avait fait apposer les scellés sur tous les dépôts et sur les caisses publiques; mais le commissaire Rapinat s'était

joué de cette mesure, et, secondé par ses agens Rouhière et Pommiers, il avait fait briser les scellés, et emporter le riche trésor de Zurich.

La conduite de Rapinat, ses écrits, avaient excité la profonde indignation du corps législatif; le commissaire Mengaud s'en était expliqué lui-même avec force, en provoquant le zèle du directoire helvétique : enfin, le C. Zeltner, plénipotentiaire helvétique auprès de la république française, avait aussi porté officiellement les plaintes les plus fortes contre ces excès; il avait représenté au directoire combien ce peuple belliqueux tenait avec énergie à sa religion, à sa démocratie pure et à ses anciennes mœurs; que tout ce qui portait l'empreinte de l'infidélité et de l'oppression excitait son indignation, et que l'on courait le danger de rendre l'Helvétie le théâtre de scènes peut-être plus horribles encore que celles de la Vendée.

Le résultat des conférences qui eurent lieu entre les envoyés du directoire helvétique et les chefs du gouvernement français, fut la réduction de six millions sur les contributions imposées, le rappel de Rapinat, et la conclusion d'un traité d'alliance offensive et défensive entre les deux républiques.

(134) Au moment où la flotte française parut devant Malte, on n'y avait fait aucun pré-

paratif de défense; on assure que le consul de France, Carason, avait fait prévenir l'amiral Brueix que les Maltais, mécontens du gouvernement de l'ordre, n'attendaient que des secours pour secouer le joug.

A la vue du péril, le prince de Rohan, grand sénéchal de l'ordre, fut chargé du commandement des milices.

Le 21, à quatre heures après midi, Bonaparte avait requis, par l'organe du consul Carason, le conseil du grand-maître de recevoir dans le port de Malte l'armée française. Elle s'étendait depuis Gose jusqu'à Marsa, Sirocco, et menaçait en même temps tous les points attaquables.

Le grand-maître avait répondu par une lettre, dans laquelle il priait Bonaparte de mettre par écrit ses demandes, en lui observant que les lois de l'ordre et celles de la neutralité ne permettaient pas d'admettre dans le port des forces aussi redoutables. On a prétendu qu'en remettant cette lettre à Bonaparte, à bord de l'Orient, le consul Carason l'assura que quatre mille Maltais offraient de faire main basse sur les chevaliers à la première bombe que la flotte française jetterait sur la ville.

Le conseil assemblé attendait avec inquiétude le retour du consul français : il ne revint pas. On fut convaincu alors que l'île serait attaquée

le lendemain matin : les ordres furent donnés trop tard pour la défense, et la protection d'environ huit lieues de côtes accessibles. L'ordre de Malte disposait d'environ sept mille hommes ; deux cents gardes du grand-maître, le bataillon des vaisseaux quatre cents hommes, le bataillon des galères trois cents, environ cent canonniers, un corps de douze cents chasseurs, douze cents matelots servant de canonniers, et trois mille hommes de milices.

Le 22, à quatre heures du matin, l'armée française avait pris terre à Goze, à Cumin, à Mollcha, au Salmon, à Saint-Georges, à Saint-Julien, à la Tomborella; elle n'éprouva aucune résistance. Le découragement se montrait par-tout : on disait que l'île était vendue aux Français par le grand-maître, et que ceux qui entreprendraient de se défendre seraient victimes de leur vain dévouement. Ces propos augmentaient l'insouciance générale.

Le grand-maître, enfermé dans son palais, ne donnait que des ordres contradictoires. Les Maltais fuyaient devant une patrouille de Français; cent soldats de cette nation, débarqués à Saint-Georges et à Saint-Julien, avaient fait fuir un régiment de milices.

En même temps, une colonne française marchait rapidement sur la cité vieille; elle n'avait ni munitions, ni canons, ni garnison, ni même

de commandant militaire : les habitans n'avaient pas tardé à ouvrir les portes à la première sommation. A dix heures du matin, toute la campagne, toutes les tours, excepté celle de Marsa-Sirocco, étaient au pouvoir des Français. A midi, il ne restait au service de l'ordre que quatre mille hommes, qui marquaient peu de bonne volonté : il fallait défendre la ville, la Coroner, le Bourg, l'île de la Sangle, les forts Mauzel-Tignié, Ricasoli et Saint-Ange. On aurait dû abandonner les forts éloignés les uns des autres pour rassembler toutes les forces dans la ville, après en avoir fait sortir les personnes suspectes ; par ce moyen, on aurait pu se maintenir pendant quelques mois, et attendre du secours.

Une terreur panique avait saisi le bailli de Saint-Tropes : à neuf heures du soir, il avait abandonné l'île de la Sangle, pour se réfugier dans la ville ; à minuit, les principaux habitans, craignant de voir la ville écrasée par les bombes, s'étaient rendus au palais, et avaient proposé au grand-maître de capituler : on avait assemblé sur-lechamp le conseil privé , où il avait été décidé d'envoyer à Bonaparte le bailli de Sousa et le consul de Hollande, pour traiter de la capitulation ; le 23, à cinq heures du matin, tous les forts avaient reçu l'ordre de ne plus tirer. On était convenu que Bonaparte

serait reçu dans la ville, et la flotte dans le port, pendant la journée du 24, et que, sous la médiation du chargé d'affaires d'Espagne, on règlerait la manière dont l'ordre devait être traité.

Ainsi l'île de Malte, célèbre par la bonté de ses fortifications, fut enlevée par un coup de main. Les Français y trouvèrent deux vaisseaux, une frégate, trois galères, trente mille fusils, onze mille barils de poudre, des vivres en abondance, et trois millions de francs dans le trésor, ou dans la sacristie de Saint-Jean.

(135) Avant d'opérer son débarquement, Bonaparte avait fait sonder les habitans de ce pays, et préparer les esprits en faveur des Français; mais il n'avait pas tardé à se convaincre qu'Alexandrie était disposée à faire une résistance opiniâtre. Il n'y avait donc pas un instant à perdre; il fallait tout à la fois intimider les assiégés par une attaque violente, écarter tout secours, et gagner de vîtesse avant que la flotte anglaise pût compromettre l'expédition, en s'opposant au débarquement. Il est donc résolu: malgré le déchaînement des vents, une partie des troupes gagne la terre à une heure du matin; Bonaparte est à leur tête; on n'a pu débarquer ni chevaux ni canons: mais il fallait profiter de la nuit, et, à deux heures et demie

du matin, on se mit en marche sur trois colonnes. On rencontre d'abord, sur les hauteurs qui dominent la ville, un corps de trois cents Arabes qui sont culbutés, et s'enfoncent dans le désert ; on ne tarde pas ensuite à appercevoir la colonne de Pompée : des cris horribles d'hommes, de femmes et d'enfans, et une canonnade qui démasque quelques pièces, font connaître les intentions de l'ennemi. Bonaparte fait battre le pas de charge ; l'attaque d'Alexandrie commence, et bientôt ses murs sont couverts de Français, qui ne tardent pas à pénétrer dans la ville. Bonaparte fait battre la générale, et porter des propositions de paix, avec l'assurance du respect pour les propriétés, les personnes, la liberté, la religion ; dès-lors les imans, les cheikhs, les cherifs, se présentent : on leur renouvelle l'assurance des dispositions amicales et pacifiques de la république française ; ils se retirent pleins de confiance ; et les forts du Phare sont remis aux Français, qui prennent en même temps possession de la ville et des deux ports.

Maître d'Alexandrie, qui donnait un port assuré pour la flotte, et des moyens de défense, en cas d'attaque par les Anglais, il fallait, pour assurer ces avantages, profiter de la terreur qu'inspirait l'armée française, et marcher contre les Mamelouks avant qu'ils eussent le temps de former un plan d'attaque ou de défense :

en conséquence, on s'était rendu maître d'Alexandrie le 17 messidor (5 juillet); le lendemain, l'armée se mit en marche pour le Caire, et, ce jour-là même, le général Desaix arrivait, avec sa division, à Demenhour, après avoir traversé quinze lieues de désert; le 20 du même mois, les autres divisions, avec trois cents cavaliers montés sur des chevaux épuisés par la traversée, et une artillerie assez mal attelée, arrivèrent sur le même point: en même temps, le général Dugua, à la tête de la division Kleber, resté blessé à Alexandrie, était parti pour protéger l'entrée de la flottille française dans le Nil, s'emparer de Rosette, et suivre la route du Caire, sur la rive gauche du Nil, afin de se réunir, ainsi que la flottille, à l'armée, par Rahmanié.

Le 22, au lever du soleil, l'armée se met en marche pour Rahmanié; à neuf heures du matin, trois divisions avaient pris position: le soldat découvre alors le Nil; il s'y précipite tout habillé, et s'abreuve d'une eau délicieuse; depuis cinq jours, il n'avait pu s'en procurer une seule goutte de potable.

Arrivé à Rahmanié le 22, on se décide à y séjourner le 23 et le 24, afin d'y attendre la division Menou, la flottille, et donner quelque repos au soldat, épuisé par la marche et les pri-

vations ; et aux chevaux, affaiblis et harassés par les fatigues de la mer.

La division Menou arrive ; elle est suivie par la flottille, le 24 ; cette nuit même, l'armée part pour Miniel-Salamé ; elle y couche, et, le 25, elle se met en marche pour livrer bataille à l'ennemi par-tout où elle pourra le rencontrer.

Les Mamelouks, au nombre de quatre mille, étaient une lieue plus loin ; leur droite au village de Chebreisse, où ils avaient placé quelques canons, et leur gauche au Nil, sur lequel ils avaient une flottille.

Bonaparte avait ordonné à la flottille française de se diriger de manière à appuyer la gauche de l'armée sur le Nil : malheureusement, la violence des vents la força de précipiter sa marche, et elle est bientôt engagée avec la flottille ennemie. Le bruit du canon fait alors connaître cet événement au général en chef ; il fait marcher l'armée au pas de charge ; elle était composée de cinq divisions, chacune formée en carré, qui présente six hommes de hauteur à chaque face ; l'artillerie est aux angles ; les grenadiers flanquent les divisions ; la cavalerie et les bagages sont au centre ; les sapeurs, les dépôts d'artillerie, prennent position, et se barricadent dans deux villages, pour servir de point de retraite.

Les Mamelouks s'ébranlent; on les laisse approcher jusqu'à la portée de la mitraille; aussitôt l'artillerie se démasque, et son feu met tout en fuite. Animée par ce premier succès, l'armée s'ébranle; elle a bientôt emporté le village de Chebreisse : la déroute des Mamelouks est complète, ils fuient, en désordre, vers le Caire; leur flottille prend également la fuite, en remontant le Nil.

Le 26, l'armée se remet en marche, continuellement harcelée par les Arabes, obligée de subsister avec des lentilles, ou de mauvaises galettes que le soldat faisait lui-même en écrasant du blé.

Le 1er thermidor (19 juillet), l'armée arrive à Ommel-Dinar, à la pointe du Delta, où le Nil se partage en deux branches, celle de Damiette et celle de Rosette.

Bonaparte en part le 2, pour se rendre à Embabé, où Mourad-Bey s'était retranché, à la hauteur du Caire, avec six mille Mamelouks et une foule d'Arabes et de Fellahs.

A deux heures après midi, l'armée n'était plus qu'à trois quarts de lieue d'Embabé; on apperçoit de loin le corps des Mamelouks : la chaleur était brûlante, le soldat excédé de fatigue; on fait halte, et bientôt on voit, sur la droite, les Mamelouks qui se forment. Jamais on ne vit un spectacle plus imposant : les Ma-

melouks, couverts d'armes étincelantes, paraissaient sur la droite; on voyait en arrière, sur la gauche, les fameuses pyramides, et derrière la droite, le Nil, le Caire, le Mokattam et les champs de l'ancienne Memphis.

L'armée, impatiente d'en venir aux mains, est rangée en bataille comme à Chebreisse. La ligne, formée, dans l'ordre, par échelons et par divisions qui se flanquent, refusait sa droite; elle s'ébranle, les Mamelouks la préviennent: mais en vain essaient-ils de pénétrer dans ces bataillons hérissés de baïonnettes, et couverts de feu; leurs rangs sont éclaircis par le grand nombre de morts et de blessés qui tombent sur le champ de bataille, et bientôt ils s'éloignent en désordre.

Pendant ce combat, trois divisions marchent sur le village retranché d'Embabé; les Mamelouks se démasquent, et font jouer quarante mauvaises pièces d'artillerie; les divisions se précipitent alors avec plus d'impétuosité, et ne laissent pas à l'ennemi le temps de recharger ses canons: les retranchemens sont enlevés à la baïonnette; le camp et le village d'Embabé sont au pouvoir des Français; quinze cents Mamelouks à cheval, et autant de Fellahs, font en vain des prodiges de valeur, aucun d'eux ne veut se rendre, aucun d'eux n'échappe à la fureur des soldats; tous sont ou passés au fil de

l'épée, ou noyés dans le Nil; quarante pièces de canon, quatre cents chameaux, les bagages et les vivres de l'ennemi, tombent entre les mains du vainqueur. Il y avait quinze jours que le soldat n'avait pour toute nourriture qu'un peu de légumes, sans pain; les vivres trouvés dans le camp des ennemis leur font faire un repas délicieux.

La prise d'Embabé forçait Mourad-Bey à assurer sa retraite; mais sa cavalerie est bientôt repliée; et l'armée, en marche depuis deux heures du matin, quoiqu'il en fût six du soir, la poursuit jusqu'à Gizeh, où elle prend position, après dix-neuf heures de marches ou de combats, et avoir mis en fuite le reste de l'armée de Mourad-Bey.

Le lendemain 4 thermidor (22 juillet), les grands du Caire se présentent sur le Nil, offrant de remettre la ville au pouvoir des Français; ils demandent protection pour la ville, et protestent de sa soumission.

Bonaparte les reçoit, leur assure amitié, protection et respect pour les mœurs, les usages et la religion du pays; et, le 7, il porte son quartier-général au Caire.

Au moment où les Français étaient entrés au Caire, l'armée des Mamelouks s'était séparée en deux corps: l'un, commandé par Mourad-Bey, suivait la route de la haute Égypte; l'au-

tre, sous les ordres d'Ibrahim-Bey, avait pris la route de Syrie. Le général Desaix avait été chargé de poursuivre le premier; le général Leclerc reçut l'ordre d'observer le dernier, et fut bientôt suivi par les divisions Bon, Regnier et Menou, qui marchèrent pour livrer bataille à Ibrahim-Bey, détruire son corps, le chasser d'Égypte, et qui réussirent, après l'avoir battu au village de Salahié, à le forcer de fuir en Syrie.

Ce fut en revenant de cette expédition, que Bonaparte apprit, le 27 thermidor (14 août), la nouvelle et les détails du funeste combat d'Aboukir.

Cependant, après avoir reçu, d'un autre côté, la nouvelle des succès du général Desaix contre Mourad-Bey, Bonaparte avait formé le projet de marcher en Syrie, pour châtier le Djezzar; il venait de faire mettre aux fers un officier français qui lui avait porté des paroles de paix: c'était d'ailleurs en Syrie où pouvaient se faire les préparatifs d'une expédition contre l'Égypte, dans le cas où la Porte se réunît aux ennemis de la France.

On s'occupait des préparatifs de l'expédition de Syrie; la plus grande tranquillité n'avait cessé de régner dans la ville du Caire; tout à coup des indices d'une sédition prochaine se manifestent: le 30 vendémiaire an 8 (22 octobre

1799), à la pointe du jour, des rassemblemens se forment dans divers quartiers de la ville, et sur-tout à la grande mosquée. Le général Dupuy, commandant de la place, s'avance, à la tête d'une faible escorte, pour les dissiper; il est assassiné avec plusieurs officiers et quelques dragons : la sédition devient aussitôt générale; tous les Français que les révoltés rencontrent sont égorgés; les Arabes se montrent aux portes de la ville.

La générale est battue; les Français s'arment, ils marchent contre les rebelles avec du canon; ceux-ci se retranchent dans leurs mosquées, d'où ils font un feu violent; les mosquées sont bientôt enfoncées; un combat terrible s'engage; des batteries placées sur différentes hauteurs, et le canon de la citadelle, tirent sur la ville; le quartier des rebelles et la grande mosquée sont incendiés; les cherifs et les principaux du Caire viennent enfin implorer la générosité des vainqueurs et la clémence de Bonaparte; un pardon général est aussitôt accordé à la ville, et, le 2 brumaire (23 octobre), l'ordre est entièrement rétabli.

Après avoir imprimé à tout le pays la terreur de ses armes, s'être occupé de l'administration intérieure, des sciences, du commerce, des arts, Bonaparte était allé visiter Suez, les côtes de la mer Rouge, et le fameux canal des-

tiné à établir la communication entre cette mer et le Nil ; il revenait de cette importante course, lorsqu'il apprit que le Djezzar, pacha de Syrie, s'était emparé du fort de El-Arych, qui défendait les frontières de l'Égypte : ces mouvemens hostiles ne laissaient plus de doute sur les intentions du Djezzar et de la Porte, qui venaient de déclarer la guerre à la France. Aussitôt arrivé au Caire, Bonaparte réunit l'armée qui doit le suivre en Syrie.

Cette armée avait commencé à se mettre en mouvement le 4 pluviose (24 janvier); le 30, le fort d'El-Arych était investi, et, le 2 ventose, la garnison, forte de seize cents hommes, avait mis bas les armes; le 6, l'armée, arrivée à Kan-Iounes, avait éprouvé une véritable jouissance à son entrée dans les plaines de Ghazah et à l'aspect des montagnes de la Syrie : après avoir traversé soixante lieues de désert, elle avait trouvé enfin le puits de Reffat, qui donne de l'eau en grande abondance.

Le 7, l'armée s'était mise en marche : en se dirigeant sur Ghazah, elle avait vu les ennemis se retirer devant elle, et, bientôt après, elle s'était trouvée maîtresse de la ville et du fort ; il renfermait seize milliers de poudre, une grande quantité de cartouches, des munitions de guerre, quelques pièces de canon, cent mille rations de

biscuit, du riz, des tentes, et une grande quantité d'orge.

Le 10, on avait marché sur Jaffa, où l'ennemi rassemblait ses forces; l'on y était arrivé le 13; les ennemis s'étant retirés dans l'intérieur de la place, deux divisions en forment l'investissement; le 14 et le 15, la tranchée est ouverte; le 16, on commence à canonner la place; la brèche est jugée praticable à quatre heures du soir; l'assaut est ordonné; la garnison, poursuivie, se défend avec acharnement; elle refuse de poser les armes, elle est passée au fil de l'épée, et l'on ne tarde pas à être entièrement maître de la ville et des forts.

Le 25, l'armée bivouaque à la tour de Zeta; le 26, la division Kleber entre dans Caissa, où l'on trouve vingt mille rations de biscuit, et autant de riz; le 27, on marche sur Saint-Jean d'Acre; le 30, on ouvre la tranchée à environ cent cinquante toises de la place, après avoir établi le blocus de manière à repousser les sorties avec avantage, et à empêcher toute communication : mais on n'avait point encore de nouvelles de l'artillerie embarquée à Alexandrie.

Le 2 germinal (22 mars), le commodore anglais Smith, après avoir été repoussé de Caissa, était venu mouiller devant Acre.

La prise de Jaffa avait donné à l'armée française une confiance qui lui avait fait considérer

la place d'Acre avec trop peu d'importance, et traiter comme une affaire de campagne un siége qui exigeait toutes les ressources de l'art; privé sur-tout, comme on l'était, de l'artillerie et des munitions nécessaires à l'attaque d'une place environnée d'un bon mur flanqué de bonnes tours, avec fossé revêtu d'une contrescarpe.

De tous les côtés, les Turcs étaient parvenus à rassembler différens corps de troupes, qui se dirigeaient des bords du Jourdain vers Acre, pour en faire lever le siége. Bonaparte avait reconnu les inconvéniens d'un combat devant la place d'Acre; il avait fait partir le général Murat pour dégager le fort de Saffet, et marcher vers le Jourdain. Le général Kleber s'était porté sur Nazareth, pour soutenir le général Junot; il avait fait savoir qu'il partirait le 25 germinal, pour tourner l'ennemi dans ses positions de Fouli et de Tabarié, le surprendre et l'attaquer de nuit dans son camp..

Bonaparte se décide alors à partir le 26, où il prend position sur les hauteurs de Safarié, afin de marcher, le 27, sur Fouli; à neuf heures du matin, il découvre Fouli et le Mont-Thabor; il apperçoit, à environ trois lieues, la division Kleber aux prises avec l'ennemi, dont les forces paraissaient être de vingt-cinq mille hommes, au milieu desquels se battaient deux mille Français; on voyait aussi, à deux lieues en arrière

du champ de bataille, le camp des Mamelouks. Après cette espèce de reconnaissance, Bonaparte fait ses dispositions pour tourner l'ennemi, le séparer de son camp, lui couper la retraite sur Genny, où étaient ses magasins, et le culbuter dans le Jourdain.

Le général Kleber, qui avait déjà plusieurs fois repoussé la cavalerie ennemie, averti par un coup de canon de l'approche de Bonaparte, quitte la défensive, attaque et enlève à la baïonnette le village de Fouli, passe au fil de l'épée tout ce qu'il rencontre, et continue sa marche, au pas de charge, sur la cavalerie, qui est en même temps attaquée par le général Rampon.

Le désordre est dans tous les rangs, l'ennemi ne sait plus à quel parti s'arrêter; il se voit coupé de son camp, séparé de ses magasin, entouré de tous côtés; il cherche enfin un refuge derrière le Mont-Thabor, et voit périr un grand nombre des siens, en traversant le Jourdain à gué.

Le général Murat avait, de son côté, parfaitement rempli le but de sa mission; l'adjudant-général Leturq avait surpris le camp des Mamelouks.

Ainsi le résultat de cette bataille avait été la défaite de vingt-cinq mille hommes de cavalerie, dix mille d'infanterie, par quatre mille Français; la prise de tous les magasins de l'en-

nemi, de son camp, et sa fuite, en désordre, vers Damas, après avoir perdu plus de cinq mille hommes.

Après cette expédition, Bonaparte était rentré au camp d'Acre, où il avait fait continuer le siége de la place avec une plus grande vigueur; mais, privé de l'artillerie nécessaire pour en précipiter la prise, instruit des projets de descente en Égypte des Anglais et des Turcs réunis, informé de la multitude d'insurrections qui se succédaient de toutes parts, croyant son but rempli, puisqu'il avait déconcerté les plans de ses ennemis, le général en chef s'était déterminé à revenir en Égypte. La peste faisait des progrès effrayans en Syrie; le siége d'Acre pouvait encore être long et meurtrier: tout rappelait donc Bonaparte vers le Caire, et il céda aux considérations, qui lui ordonnaient de lever le siége d'Acre.

Pendant la nuit du 28 floréal (17 mars), on avait commencé l'évacuation des blessés, des malades, et du parc d'artillerie; celle de campagne avait remplacé aux batteries celle de siége; on était parvenu à détruire, par des mines et à la sape, un aqueduc de plusieurs lieues, qui conduisait l'eau à la ville; on avait réduit en cendres les magasins et les moissons qui étaient aux environs d'Acre; on avait jeté à la mer tous les objets inutiles; à neuf heures du soir,

le 1er prairial (20 mai), on bat la générale, et le siége est levé après soixante jours de tranchée ouverte; le 26 du même mois (14 juin), l'armée arrive au Caire dans le meilleur ordre, après quatre mois d'une campagne pénible et sanglante.

Pendant qu'au nord Bonaparte battait, dans la Syrie, les armées qu'Ibrahim-Bey et Djezzar se disposaient à conduire contre lui, le général Desaix, au midi, chassait de la haute Égypte Mourad-Bey, qui s'y était réfugié après la bataille des pyramides, et prévenait le général en chef que la marche des beys, combinée avec le mouvement des Arabes, annonçait le dessein de protéger un débarquement, soit à la tour des Arabes, soit à Aboukir. En conséquence de cette nouvelle, qui confirmait Bonaparte dans la conviction où il était qu'il n'avait détruit qu'une partie du plan général d'attaque combiné entre la Porte et l'Angleterre, le général en chef s'était hâté d'organiser son armée, et d'en remplir tous les cadres, afin de la mettre promptement en état de marcher à de nouveaux combats. Cette sage précaution ne tarda pas à être infiniment utile: Bonaparte reçut bientôt après la nouvelle qu'une flotte turque, de cent voiles, avait mouillé à Aboukir, et annonçait des vues hostiles contre Alexandrie.

Les ordres sont aussitôt donnés pour la sûreté

de la haute Égypte, du Caire, d'Alexandrie; de Rosette, de Damiette; les dispositions sont faites pour empêcher Mourad-Bey, ainsi que les Arabes, d'occuper l'Oesis du lac Natron; et, les 2 et 3 thermidor (20 et 21 juillet), l'armée était réunie à Rahmanié: c'est là où Bonaparte apprend que les vaisseaux turcs, mouillés à Aboukir le 24 messidor (12 juillet), avaient débarqué environ trois mille hommes, qui avaient attaqué, le 27, la redoute qu'ils avaient enlevée de vive force, et que le fort d'Aboukir s'était rendu le même jour, quoiqu'il eût pu tenir plus long-temps.

Après de pareils succès, on devait croire que les Turcs deviendraient entreprenans, et marcheraient sur Rosette ou sur Alexandrie; mais on apprit qu'ils s'établissaient et se retranchaient dans la presqu'île d'Aboukir; qu'ils formaient des magasins; qu'ils organisaient les Arabes; qu'ils recevaient chaque jour de nouvelles forces, et qu'ils semblaient ne plus attendre, pour se porter en avant, que Mourad-Bey et ses Mamelouks.

Bonaparte se décide alors à prendre position au village de Birket, situé sur le canal d'Alexandrie, à l'un des angles du lac Mahadié, d'où il pouvait se porter également sur l'Eter, Rosette, Alexandrie et Aboukir, avec la facilité d'y resserrer l'ennemi, de lui rendre plus

difficile sa communication avec le pays, et d'intercepter les secours qu'il pouvait attendre des Arabes et des Mamelouks.

Arrivée le 5 thermidor (23 juillet) à Birket, l'armée en était partie dans la nuit du 5, pour se rapprocher davantage d'Alexandrie, où s'était transporté le quartier-général. D'après des reconnaissances et les rapports des espions, Mustapha-Pacha, commandant l'armée turque, avait débarqué quinze mille hommes, beaucoup d'artillerie, une centaine de chevaux, et s'occupait à se retrancher : sa première ligne était à une demi-lieue environ d'Aboukir. Mille hommes occupaient un mamelon de sables retranché, à sa droite, sur le bord de la mer, soutenu par un village occupé par douze cents hommes et quatre pièces de canon ; sa gauche était sur une montagne de sables, à gauche de la presqu'île, isolée à six cents toises en avant de la première ligne ; quelques chaloupes canonnières paraissaient placées pour défendre l'espace de cette position à la seconde ligne ; il y avait deux mille hommes environ et six pièces de canon. L'ennemi avait sa seconde position en arrière du village, à trois cents toises ; son centre était établi à la redoute qu'il avait enlevée ; sa droite était placée derrière un retranchement prolongé depuis la redoute jusqu'à la mer ; sa gauche, en partant de la redoute vers

la mer, occupait des mamelons et la plage qui se trouvait à la fois sous les feux de la redoute et sous ceux des chaloupes canonnières. Il avait, dans cette seconde position, à peu près sept mille hommes, et douze pièces de canon : à cent cinquante toises derrière la redoute se trouvaient le village d'Aboukir et le fort, occupés ensemble par environ quinze cents hommes. Quatre-vingts hommes à cheval formaient la suite du pacha.

Après deux heures de marche, l'avant-garde française se trouve en présence de l'ennemi ; la fusillade s'engage avec les tirailleurs ; Bonaparte fait ses dispositions d'attaque.

Trois bataillons marchent pour enlever la hauteur de la droite de l'ennemi ; un piquet de cavalerie doit couper la retraite de ce corps sur le village.

La division Lanes se porte sur la montagne à la gauche de la première ligne ; deux escadrons de cavalerie doivent couper la retraite.

Le reste de la cavalerie marche au centre.

La division Lanusse reste en seconde ligne.

La droite de l'ennemi est forcée et sabrée dans sa retraite, la gauche est mise en fuite ; mais, coupés par la cavalerie et un peloton des guides, les deux mille hommes qui la composent sont obligés de se jeter à la mer ; aucun n'évite la mort.

Les trois bataillons qui avaient forcé la droite marchent au village, ils le tournent; la 32e l'attaque de front; la résistance est vive: un corps de la seconde ligne marchait pour le soutenir, la cavalerie le culbute dans la mer; le village est emporté, et l'ennemi poursuivi jusqu'à la redoute, centre de sa seconde position.

Pendant que les troupes reprennent haleine, on met des canons en position au village et le long de la mer: bientôt les trois bataillons qui avaient commencé l'attaque en forment le centre contre la redoute; la 18e marche le long de la mer, pour enlever la droite des Turcs; la 32e tient en échec les ennemis, et soutient la 18e; la cavalerie attaque la gauche; arrêtée par le feu de la redoute, elle revient plusieurs fois à la charge, et accumule les morts devant elle: la 18e attaquait alors la droite; les Turcs cherchaient à arracher les baïonnettes; on se battait corps à corps; mais le feu de la redoute oblige la 18e à se retirer sur levillage. Les Turcs, malgré le feu meurtrier du village, étaient sortis de leurs retranchemens pour couper la tête des morts et des blessés, et obtenir l'aigrette d'argent accordée à tout militaire qui apporte la tête d'un ennemi. Le général Lanes, à la tête d'un bataillon de la 22e légère et d'un autre de la 69e, saisit ce moment; il attaque la redoute par sa gauche et par sa gorge; les deux batail-

lons, auxquels s'en est joint un autre de la 75e, sautent dans le fossé; ils sont bientôt sur le parapet et dans la redoute : en même temps, la 18e s'était jetée de nouveau, au pas de charge, contre la droite. La déroute est complète; l'ennemi, en désordre, trouve par-tout les baïonnettes et la mort : pour l'éviter, dix mille hommes se précipitent dans la mer, où ils sont fusillés et mitraillés; aucun ne se sauve. Mustapha-Pacha est pris avec deux cents Turcs; deux mille restent sur le champ de bataille; toutes les tentes, tous les bagages et vingt pièces de canon, tombent au pouvoir des Français.

Dans la nuit, l'escadre ennemie communique avec le fort; les troupes qui y étaient restées se réorganisent; on établit des batteries de mortiers et de canons, pour le réduire; le 15 thermidor (1er août), le château n'était plus qu'un monceau de pierres; l'ennemi n'avait point de communication avec l'escadre, il mourait de faim et de soif; il prend le parti de jeter ses armes, et de venir en foule embrasser les genoux du vainqueur.

Ainsi l'affaire d'Aboukir, qui coûta à la Porte dix-huit mille hommes et une grande quantité de canons, termina les glorieux travaux de Bonaparte en Égypte.

(136) Instruits alors de la marche des Russes dans la Pologne, les plénipotentiaires français avaient déclaré à la députation de l'Empire,

« Que, si la diète de Ratisbonne consentait à l'entrée des troupes russes sur le territoire impérial, ou même si elle ne s'y opposait pas efficacement, la marche de l'armée russe, sur le territoire germanique, serait regardée comme une violation de neutralité de la part de l'Empire; que les négociations de Rastadt seraient rompues, et que la république et l'Empire se retrouveraient sur le pied où étaient les deux états avant la signature des préliminaires de Leoben et la conclusion de l'armistice. »

C'était à regret que les princes, amis de la paix, envisageaient la rupture forcée des négociations; aussi, en réponse à la note des ministres français, déclarèrent-ils qu'ils avaient envoyé leurs réclamations à la diète, en l'invitant à les prendre en considération, afin d'accélérer la paix avec l'Empire. En effet, un parti puissant et éclairé paraissait déterminé à faire une paix séparée et à se détacher de l'empereur.

Deux jours après, la note de la députation de l'Empire fut rejetée par la commission impériale; aussitôt la légation française donna communication officielle de la proclamation du directoire.

(137) Depuis une époque assez reculée, la plus grande partie de l'or et de l'argent, dans le royaume de Naples, était déposée dans six banques publiques, fondées par les monts de piété, et administrées avec la plus grande fidélité. Les caissiers de ces banques auraient été punis de mort, s'ils avaient émis le billet de la plus légère valeur, sans en avoir reçu les fonds en numéraire. Ces billets, garantis par le dépôt réel de l'argent, et portant un intérêt raisonnable, s'appelaient *fedi di credito*; les avantages offerts au commerce par leur circulation, en avaient multiplié l'usage, et leur établissement ayant été confirmé par les cours suprêmes de justice, presque tous les paiemens s'effectuaient par des *fedi di credito*.

Ni le temps, ni les nombreuses révolutions éprouvées par le royaume de Naples n'avaient altéré le crédit de ces banques; le peuple et le gouvernement montraient à l'envi un respect religieux envers cette propriété publique : les deux tiers du numéraire de Naples se trouvaient concentrés dans les caisses des six banques publiques, au moment où Ferdinand VI osa violer ce dépôt sacré.

(168) Des émissaires de la cour se hâtèrent d'échanger les nouveaux billets de banque dans les caisses des provinces à un escompte considé-

rable ; cette manœuvre fit passer dans les mains du roi tout l'argent des particuliers : ils ne soupçonnaient pas la ruse perfide employée par la cour contre eux.

(139) On paya ces objets en *fedi di eredito*, ou en bons sur des bénéfices ecclésiastiques. Dans le même édit, la moitié de la valeur des objets cachés était offerte en récompense aux dénonciateurs des individus qui, dans un mois, n'auraient pas obéi à la loi. Cette tournure jeta une si grande défiance dans les familles, que presque tous les possesseurs de métaux précieux cédèrent à cet odieux abus du pouvoir.

(140) Quelle était donc cette manière de faire la guerre de la part de ce général Mack, qui jouissait d'une si grande réputation militaire parmi les ennemis, et dont on vit continuellement tous les vastes plans échouer, moins par sa faute, dit-on, que par celle des événemens ou des hommes employés sous ses ordres ? Mais ici, indépendamment de la faute capitale de n'avoir pas cherché à couper l'armée française en marchant sur Catalupo, comment concevoir qu'à la tête de soixante-dix mille hommes, n'ayant à en combattre que dix-huit à vingt, infiniment disséminés et séparés par de hautes montagnes, le général Mack n'ait pas attaqué

toute la ligne occupée par les Français, en distribuant ses forces de manière à les accabler par-tout à la fois? Et, dans le cas où il eût l'unique but de les tourner avec sa gauche, en les chassant d'abord de Rome, et se portant ensuite rapidement sur le chemin de Florence, pourquoi faisait-il attaquer leur gauche et leur centre par environ quinze mille hommes, tandis qu'il restait dans une espèce d'inaction, à la tête de quarante mille, devant leur droite, qui en avait à peine six ou sept mille? Pourquoi ensuite, quand il a attaqué cette droite, qui a été obligée de s'acculer aux montagnes, s'est-il amusé à s'arrêter à Rome? Pourquoi ne l'a-t-il pas poursuivie? Pourquoi aussi n'a-t-il pas fait passer l'ordre à Livourne, aux troupes napolitaines qui venaient d'y débarquer, de marcher sur les derrières de cette droite déjà si faible? Pourquoi cette fuite précipitée, après la bataille de Nepi, d'abord derrière le Teverone, ensuite jusque derrière le Volturne? Ce sont là, ce nous semble, des fautes si grossières, si peu croyables de la part de l'officier-général le plus ignorant, qu'elles nous paraissent des énigmes de la part d'un officier qui avait acquis la réputation du général Mack.

(141). Au moment où le général Championet arriva à Rome, pour y commander l'armée,

il n'était peut-être plus temps de délibérer sur le parti qu'on avait à prendre; menacé ou attaqué de toutes parts, il fallait songer uniquement à tirer parti de la fâcheuse position dans laquelle on se trouvait, moins encore cependant pour entreprendre une guerre défensive, que pour faire une retraite glorieuse. Ainsi le directoire n'avait-il pas eu un grand tort, instruit des préparatifs du roi des Deux-Siciles, des mauvaises intentions du duc de Toscane, de la marche des troupes russes, des mouvemens de celles autrichiennes, de donner des ordres à l'armée française pour, à la moindre apparence d'un mouvement hostile, se retirer sur les frontières de la Cisalpine. Sans doute aussi telles furent les intentions du général Championet; mais les premiers succès de la gauche de l'armée française, la résistance opiniâtre et heureuse du centre, l'inaction incompréhensible du général Mack contre la droite, la mauvaise distribution de ses forces, les dispositions fautives de son plan d'attaque; tout dut engager le général français à profiter des avantages inattendus qu'il venait de remporter en prenant la défensive, et à compter sur de nouveaux succès, si le général des Napolitains continuait à tirer aussi mal parti des moyens immenses qu'il avait à sa disposition. Et assurément il ne fut pas trompé dans ses conjectures; d'après la conduite du général Mack, soit

après avoir poussé la droite des Français au-delà de Rome, soit par le peu de parti qu'il sut tirer des Napolitains débarqués à Livourne, soit par son attaque sur Nepi, soit enfin après avoir été battu, ou plutôt repoussé à Otricoli, Calvi et Catalupo, par sa retraite précipitée derrière le Teverone, et celle plus incompréhensible encore derrière le Volturne.

Mais, après avoir profité habilement d'événemens aussi inattendus, et pour lesquels il n'avait été permis de former raisonnablement aucune conjecture, tant ils étaient peu dans l'ordre ordinaire des combinaisons militaires, était-il prudent, était-il sage de s'arrêter au projet de conquérir le royaume de Naples? Les forces du général Championnet s'étaient-elles accrues? ses moyens s'étaient-ils augmentés? le directoire songeait-il à venir à son secours? avait-il reçu des ordres impérieux de hasarder cette périlleuse entreprise? les Russes n'entraient-ils pas en Allemagne? Livourne n'était-il pas occupé par six mille Napolitains? les Autrichiens n'étaient-ils pas sur le point de pénétrer en Italie par Bellinzone? ne se réunissaient-ils pas sur les bords de l'Adige? le général Mack n'avait-il pas encore plus de cinquante mille hommes à ses ordres? enfin, ces forces n'étaient-elles pas augmentées par la haine des Napolitains contre les Français, et les moyens sans nombre qu'avait le roi

secondé par les prêtres, pour tirer un grand parti de leur propension au fanatisme ?

Et, après tout, en supposant des succès, que l'on ne dut qu'à des événemens surnaturels et à la conduite toujours plus inouie du général Mack, ou des troupes napolitaines et des insurgés, en courant les risques de perdre vingt mille hommes, qui devenaient tous les jours plus nécessaires pour la défense de l'Italie, en quoi pouvait être avantageuse à la France la conquête du royaume de Naples ? Etait-ce pour avoir la mince jouissance de faire une république à l'extrémité de la presqu'île italique ? Car, quoique favorisé par tous les événemens concourans à une réussite inespérée, on aurait dû calculer d'avance que l'on serait encore bien peu avancé. En effet, le roi, forcé de quitter sa capitale, ne l'était pas de perdre, on oserait dire la certitude d'y rentrer ; et, indépendamment de la fausse démarche de jeter les fondemens d'établissemens peu durables, on devait calculer d'avance qu'obligé, plus tôt que plus tard, d'évacuer Naples et abandonner la république parthénopéenne à ses propres forces, on laisserait ces républicains naissans exposés à toutes les cruautés auxquelles se livreraient naturellement un roi faible, une reine, un ministre et des prêtres offensés.

Ce fut donc une démarche bien inconsidérée

de la part du général Championet, de penser à envahir le royaume de Naples dans un moment où il aurait été bien plus sage peut-être, après avoir pris les précautions nécessaires, d'abandonner Rome pour se porter sur l'Adige.

(142) Les articles de l'armistice étaient : 1° Qu'on rendrait la ville de Capoue armée telle qu'elle était, et munie de ses magasins en tous genres ; 2° que les Français s'établiraient sur la rivière du Lagni, gardant le ponte Salice, le ponte Rotto, le ponte Carbonara, occupant Accera, Benevento, et longeant jusqu'à l'Adriatique ; 3° Qu'il serait payé à l'armée dix millions, dont cinq de suite, les autres dans un temps donné ; 4° Que les Napolitains chasseraient de leurs ports tous les vaisseaux en guerre contre la république ; 5° qu'on se préviendrait trois jours d'avance en cas de reprise des hostilités : on stipula plusieurs autres conditions, toutes avantageuses aux Français.

(143) On est forcé de marcher d'étonnement en étonnement dans cette campagne de Naples, et c'est à qui y fera le plus d'imprudence ou y commettra les fautes les plus grossières. A voir le général Mack attaquer aussi faiblement les Français à l'entrée de la campagne, à le voir ensuite profiter aussi peu et aussi mal de ses pre-

miers avantages et de la faiblesse de son ennemi, à le voir enfin fuir de Catalupo à Capoue, on croit trouver le mot de l'énigme qu'on avait osé traiter d'abord d'ignorance et même de lâcheté. Lorsqu'on voit tous les peuples du royaume de Naples se soulever, attaquer à la fois, sur tous les points, avec courage et acharnement, les différentes divisions de l'armée française, disséminées des bords de la mer Adriatique à ceux de la mer Méditerranée, depuis Pescara jusqu'aux portes de Capoue; quand, malgré la valeur des Français, on les voit dans le plus grand péril, sans subsistances, sans munitions de guerre, sans argent, harcelés, repoussés, quelquefois battus, enfin dans la position la plus critique, et n'osant entrevoir aucune possibilité de ne pas succomber sous le poids de la multitude de causes destructrices dont ils étaient accablés; cependant quel doit être l'étonnement du lecteur, lorsqu'il voit encore le général Mack choisir ce moment, non pas pour attaquer les Français, qu'il sait aux abois, et qui avaient commis la double faute de hasarder la division Lemoine sur la rive gauche du Volturne, et celle du général Rey, sur la rive droite de la même rivière, exposée aux attaques des Napolitains renfermés dans Capoue, mais pour se mettre à la discrétion du général Championnet, et le presser de dicter à l'armée napolitaine les

conditions d'un armistice, en lui abandonnant tout le royaume, excepté Naples? Il serait hors d'œuvre de s'appesantir sur une pareille conduite, dont il doit suffire d'avoir donné l'historique pour la laisser ensuite juger par le lecteur, et sur-tout par les prôneurs des grands talens militaires du général Mack.

(144) On donne le nom de Lazzaroni, dans Naples, à la partie des habitans la plus robuste et la plus pauvre de cette ville. Ce nom vient de Lazzare, représenté dans l'Histoire Ecclésiastique sous l'emblême d'un pauvre couvert de haillons. Ces Lazzaroni ont des lois particulières; ils s'assemblent toutes les fois qu'ils en ont besoin, et le gouvernement ne saurait s'y opposer: ils sont en si grand nombre, que le gouvernement ne réussirait pas à les réduire en servitude. Ils aident la police dans les émeutes partielles dont les fautes du gouvernement ne sont pas la cause. Ces Lazzaroni, fort attachés à leur confraternité, ne sont point jaloux des avantages des classes supérieures; ils ne commettent aucun désordre, ils sont honnêtes et bons. Il ne faut pas les confondre, à cause de leur pauvreté, avec la lie de la nation, remplie sur-tout de filous plus industrieux à Naples que ceux de Paris et de Londres.

Les Lazzaroni choisissent un chef, pour qui

la cour montre beaucoup d'égards. On l'appelle *Capo Lazzaro;* son devoir est de faire respecter ses associés, et d'empêcher qu'il ne leur soit fait aucun tort. Il est sans exemple qu'aucun de ces chefs se soit laissé corrompre. Il nomme des assesseurs; c'est un véritable tribun du peuple, sans robe magistrale et sans gardes. Il a le droit de faire des représentations aux ministres du roi; il est alors accompagné par autant de ses associés qu'il peut en avoir besoin. Le *Capo Lazzaro* a le droit d'assister à certaines cérémonies publiques. Lorsque la reine accouche, il se présente en grand cortége pour être assuré du sexe de l'enfant: cet enfant est mis entre les mains de ce chef; il le présente au peuple. Il est présent au tirage du loto et à plusieurs cérémonies de l'église. Son habit n'est pas différent de celui de ses confrères; mais on le respecte par-tout, comme ayant à ses ordres quarante mille hommes, auxquels se joindraient les bateliers, les pêcheurs de la Chiaïa et tout le bas peuple.

Les Lazzaroni ne sont pas toujours déguenillés: les jours de fêtes on les voit toujours vêtus galamment, mais toujours dans leur costume, avec des mouchoirs de soie, des boucles d'argent aux souliers et aux jarretières.

Le général Championet aux Napolitains.

(145) « Vous êtes libres; profitez, jouissez de ce précieux avantage, c'est le seul prix que

le gouvernement français veut obtenir de la conquête qu'il vient de faire. S'il existe parmi vous des hommes amoureux de l'ancien gouvernement, qu'ils fuient loin de vous. Si l'armée française prend aujourd'hui le titre d'armée de Naples, c'est l'effet de son engagement solennel de ne servir désormais que votre cause, de ne prendre les armes que pour maintenir et consolider votre indépendance.

« Le peuple napolitain ne doit pas craindre que les Français attentent sur la liberté de son culte public, ni sur les droits sacrés de sa propriété. Des autorités républicaines, qui vont être créées, rétabliront le bonheur et la tranquillité sur les bases d'une administration paternelle; qu'elles dissipent les frayeurs de l'ignorance, qu'elles calment les fureurs du fanatisme, avec un zèle égal à celui qu'employait la perfidie pour aigrir et irriter les Napolitains contre les Français. »

(146) On devrait juger, par cet exposé, des progrès de la science de la guerre, et sentir combien serait importante une nouvelle étude de l'application des principes et des moyens de l'art à des parties du globe si étendues, que tel pays, dont les limites naturelles circonscrivaient autrefois les plus vastes combinaisons militaires, n'est plus aujourd'hui qu'une portion de l'immense théâtre de la guerre.

Quoique les divers accidens du terrain n'aient rien perdu de leur importance et de leurs avantages, s'ils sont combinés avec la tactique des différentes armes, cependant les positions d'armée, les places et les postes, ont, dans le nouveau système, des rapports différens relativement à l'ensemble et au but général.

(147) Nous avons cru intéressant, pour l'histoire et pour les militaires, de faire connaître ici les raisons du général Bernadotte exposées au directoire, afin de motiver son refus. D'une part, elles donnent la plus haute idée des connaissances militaires et du jugement du général Bernadotte; de l'autre, elles donnent des lumières sur l'offensive et la défensive de l'Italie en général, et en particulier, de la partie comprise depuis le Mincio jusqu'au-delà des états de Venise; enfin elles disculpent en grande partie le général Scherer, que des hommes passionnés ou mal instruits accusèrent dans le temps, et accusent encore, d'avoir été la seule cause de tous nos malheurs en Italie dans la campagne de l'an 7.

Les motifs du refus du général Bernadotte avaient deux objets; la partie purement militaire, et celle d'administration militaire.

Motifs purement militaires.

	hommes.
L'armée d'Italie devait être composée, en infanterie, de vingt-trois demi-brigades, formant	59,070
Troupes à cheval.	7,574
Artillerie et génie.	4,473
En troupes piémontaises, polonaises, liguriennes, cisalpines, suisses et grisones, dans le Piémont. . .	32,802
TOTAL GÉNÉRAL.	103,919

Dans ce nombre ne sont point comprises les garnisons des îles de Corse, de Malte et de Corfou, dépendant de l'arrondissement de l'armée d'Italie.

D'après le plan de campagne arrêté par le directoire, ces troupes devaient être réparties, sans que le général en chef pût rien y changer, dans le Piémont, la Ligurie, Lucques, la Cisalpine, la Valteline et les garnisons des différentes places, cinquante mille hommes, dont la plupart conscrits et troupes auxiliaires; ces troupes étaient destinées à maintenir le pays, et à alimenter l'armée. Il restait cinquante-trois mille hommes pour agir offensivement sur l'Adige, au premier ordre du directoire, et lier les mouvemens de l'armée d'Italie avec ceux de l'Helvétie.

D'après ce plan, il fallait faire remonter l'A-

dige à quinze mille hommes, pour se porter sur Trente, attendu que l'armée d'Italie ne pouvait se porter en avant de Vérone, si sa gauche n'était pas couverte.

Dans le cas où l'armée impériale voudrait défendre le passage de l'Adige dans les environs de Vérone, l'armée française serait obligée de lui livrer bataille; et, si elle battait les Autrichiens et les repoussait sur la Brenta, elle se trouverait encore affaiblie de trois mille hommes, qui devraient rester dans Vérone, et de six mille, qui devraient marcher pour investir Porto-Legnago, afin d'en faire ensuite le siége, conjointement avec un corps de troupes tiré de Mantoue.

L'ennemi battu sur l'Adige, et retiré derrière la Brenta, si l'armée française, déjà réduite à trente mille hommes, marche pour forcer le passage de cette rivière, elle devra, pour conserver son flanc droit, envoyer des partis du côté de la Chiusa, pour observer les débarquemens que l'ennemi pourrait tenter sur ce point, afin de se porter sur les derrières de l'armée : ces petits corps serviraient aussi à couvrir l'investissement de Porto-Legnago.

Si l'ennemi est battu sur la Brenta, et qu'il se retire derrière la Piave, l'armée d'Italie, obligée alors de se porter sur Treviso, ne pourra plus faire un pas au-delà : obligée d'envoyer un

corps de cinq à six mille hommes dans les environs de Mestre, pour combattre tous les débarquemens qui pourraient venir de Venise ; elle se trouvera réduite à vingt mille hommes, et hors d'état de pouvoir tenter le passage de la Piave ; les troupes restées dans la Cisalpine et la Ligurie pouvant à peine remplacer les malades, les blessés et les morts ; les troupes restées dans le Piémont y étant toutes nécessaires pour protéger les lacs de Côme et d'Iseo, dans le cas où les ennemis eussent quelques succès dans les Grisons, et voulussent pénétrer sur le flanc gauche et les derrières de l'armée.

On ne doit pas oublier que le front de l'armée d'Italie est immense, et qu'elle a à combattre dans des pays très-difficiles : une simple comparaison entre l'époque où l'armée d'Italie a ouvert la campagne de l'an 5 et sa position présente prouvera la justesse des observations précédentes.

L'armée d'Italie, en débutant dans cette campagne, avait traité avec le pape ; vingt mille hommes pénétraient par Trente ; une autre division venait de la Romagne, se portait sur Mantoue, et suivait le mouvement des quatre grandes divisions, formant quarante-huit mille hommes, qui forçaient le passage de la Piave, de la Livenza et du Tagliamento. L'armée d'Italie n'avait pas encore Venise pour ennemie ;

cette ville, au contraire, lui était d'une grande ressource; Porto-Legnago et les forts de Vérone, dont les Français étaient les maîtres, les mettaient à l'abri d'une insurrection de la part des Vénitiens.

L'armée d'Italie était donc dans une position brillante. Les trésors du pays et les places fortes des Vénitiens étaient à sa disposition; elle avait à lutter contre une armée découragée, composée des débris échappés de la bataille de Rivoli, commandée par des généraux intimidés; le prince Charles n'avait pu arriver en même temps que les troupes françaises venues du Rhin; les corps autrichiens tirés de l'armée du Danube étaient sans direction, errant dans les montagnes de la Carinthie, et n'ayant jamais pu joindre l'armée du prince Charles qu'après la signature des préliminaires à Leoben, tant Bonaparte avait mis de la célérité dans ses mouvemens, et avait multiplié ses attaques pour empêcher cette réunion.

Au moment, au contraire, où le général Bernadette faisait ses observations, l'armée impériale était forte de cent douze à cent vingt mille hommes; les places de Palma-Nova, d'Osopo, de Porto-Legnago et de Venise, lui fournissaient de grands moyens; et tous les avantages qu'avait l'armée d'Italie en l'an 5 étaient, en l'an 7, dans la main des ennemis.

Cependant, malgré la grande supériorité des Autrichiens en forces et en positions avantageuses, le général Bernadotte pensait qu'avec soixante-dix mille hommes disponibles on pourrait forcer les ennemis dans leurs positions, insurger l'état vénitien, arriver sur Lizonzo, et diriger ensuite sa marche sur Vienne, ainsi que le voulait le plan de campagne projeté.

Motifs d'administration militaire.

La partie administrative d'une armée coïncidant toujours avec les opérations militaires, le général en chef, qui est responsable envers le gouvernement de l'exécution de ces mêmes opérations, doit nécessairement avoir la haute police sur toutes les personnes qui composent l'armée, et les ordres que les circonstances forcent de donner doivent être religieusement suivis, sous la responsabilité du général envers le gouvernement sur les abus de pouvoir qu'il aurait pu commettre.

Les grandes attributions d'un commissaire civil près d'une armée le rendant indépendant d'un général, elles peuvent heurter celui-ci; dès-lors cette confiance, ce respect que l'armée doit nécessairement avoir pour le chefs qui la conduit, se trouvent affaiblis; et le peuple conquis, qui mesure toujours sa confiance sur

la somme d'autorité dont le général se trouve investi par son gouvernement, ne laisse pas échapper une occasion de secouer l'autorité militaire, la seule qui puisse le maintenir.

L'article VII de l'arrêté du 5 frimaire ne permet pas au général en chef de revenir sur une erreur dans les contributions imposées, et il ne souffre point que le général, mieux instruit sur les localités, les modifie sans l'avis du commissaire civil : dans ce cas, le général d'armée est dépendant de ce commissaire, et il est privé de la douceur d'alléger la misère d'un pays trop rigoureusement imposé.

L'article II ordonne aux généraux qui auront besoin de fonds pour les dépenses extraordinaires ou secrètes, d'en faire la demande au commissaire civil; celui-ci doit délivrer, à la vérité, des ordonnances pour l'acquit, pourvu toutefois que la demande s'accorde avec la situation de la caisse : ainsi un commissaire, en mésintelligence avec le général en chef, ne manquera jamais de trouver un prétexte pour retarder la remise des fonds, et faire manquer en conséquence la reddition d'une place, le soulèvement d'un pays, l'insurrection d'un corps ennemi, l'espionnage, etc. Ainsi les opérations les plus importantes se trouveront à la merci du caractère, et quelquefois de la mauvaise humeur, ou de l'impatriotisme du commissaire civil.

L'article XV donne au commissaire civil le droit de disposer, en faveur des fournisseurs ou tout autre, des caisses, dépôts, magasins, de quelque nature qu'ils soient, pris en pays ennemi. Le général d'armée n'a donc plus alors cette satisfaction agréable et consolante de savoir par lui-même si le gouvernement profite de ses prises, si les dépenses du trésor public sont diminuées d'autant, et si les efforts des défenseurs de la patrie tournent au profit du peuple français.

Ces observations prouvent assez qu'un commissaire, qui peut contrarier, arrêter ou rivaliser le général, est extrêmement nuisible, dangereux, et peut lui seul occasionner la défection d'une armée.

(148) Rien ne prouve mieux sans doute les avantages du gouvernement fédératif, que les immenses progrès en tout genre qu'ont faits les États-Unis, dans un si court espace de temps; sous ce régime paternel, démocratique et représentatif.

Cependant il ne faut pas se dissimuler que le gouvernement fédéral semble sur-tout convenir ou aux vastes états déjà peuplés et policés, qui comprennent, ainsi que l'Allemagne, l'Italie, une assez grande quantité de peuples différant entre eux par leur climat, leur sol,

leurs habitudes, leurs mœurs, leurs caractères, leur nourriture; ou aux états que la nature semble avoir séparés, quoique réunis sous le même gouvernement, comme la Suisse, les États-Unis, l'Angleterre.

Ce gouvernement a le grand avantage d'être en même temps à l'abri du despotisme du chef qu'il choisit pour le gouverner, et de n'être pas exposé aux vexations d'une milice, qui, quelquefois, peut être tentée d'abuser de sa force, quand on la tient continuellement sur pied.

Il est très-favorable à la liberté et à l'égalité politique, à la sûreté des propriétés et des personnes, à l'émulation, à l'instruction, à l'agriculture, au commerce, aux arts.

Enfin ce gouvernement, dont on écarte les castes privilégiées, où l'on tolère toutes les religions, et dans lequel chaque individu, faisant partie d'un petit état, devient plus nécessairement ami de l'état, et peut être moins exposé que tout autre aux factions, aux bouleversemens et aux variations.

(149) Afin d'inquiéter les Français dans le Brescian, et de faciliter les opérations des Autrichiens sur l'Adige, le comte de Bellegarde avait fait attaquer les postes qui se trouvaient hors des villages de Genale, Brebione et Gar-

dola ; et, après les avoir poussés jusqu'à Piover, ce village ayant été emporté malgré la vigoureuse résistance des Français, ceux-ci s'étaient retirés, partie sur les montagnes, partie à Gargnano : mais, les ennemis ayant emporté d'assaut le poste de Saint-Antoine, les Français avaient été obligés de se retirer de Brebione, de Bagolino, de Gargnano, de la Rocca-d'Anfo, et bientôt après de Vione, où ils s'étaient embarqués, au nombre d'environ huit cents hommes, pour se retirer, par Bertonne, sur Brescia ; dès-lors les Autrichiens occupèrent Bertonne, Trevis et Enno, sur la rive gauche de la Chiesa, Idro, Sotto-Fusino et Lavigione.

(150) En considérant les suites funestes pour les Français de la bataille perdue par le général Scherer, entre Vérone et Mantoue, on a pu observer que les avantages qu'il avait pu se promettre de la victoire ne balançaient point les désastres qu'entraînaient la nécessité de sortir du Mantouan, la dispersion des garnisons, la réduction de l'armée, l'isolement des places et des postes sur les deux rives du Pô, et l'abandon de l'armée du général Magdonal ; tandis, au contraire, que le général Krai, quand même il eût été complètement battu, trouvait, en repassant l'Adige, les premières colonnes de l'armée russe, et reprenait l'offensive.

A l'ouverture de la campagne de 1701, le prince Eugène, ayant des forces à peu près égales à celles du maréchal de Catinat, qui avait aussi jeté une garnison dans Mantoue, et défendait la rive droite de l'Adige, passa cette rivière après diverses manœuvres, que le général Krai a presque répétées sur les mêmes points. Le fameux combat de Carpi, bien moins important que la bataille de Magnan, força pourtant le maréchal de Catinat à se retirer successivement au-delà du Mincio, de la Chiesa et de l'Oglio; mais le maréchal de Catinat avait été forcé de suivre les plans de la cour, et, quand il s'éloigna de Mantoue pour couvrir le Milanais, objet principal de la guerre, il n'avait pas un tiers de ses forces dans le royaume de Naples, une division dans la Toscane, et il n'avait pas non plus en sa possession toutes les places au-delà du Pô. Ainsi la retraite du maréchal de Catinat, ainsi que celle du général Scherer, furent occasionnées par la perte d'une bataille sur les bords de l'Adige.

(151) L'espoir de la coalition se fondait sur l'expérience et l'habileté du maréchal de Souworof.

Quel était donc cet homme extraordinaire, dont la renommée retentissait dans toute l'Europe, et qui semblait prédestiné à subjuguer

les Français, comme il avait fait fuir les Polonais ? La singularité de mœurs, d'habitudes et de conduite de ce général russe, était marquée au coin d'un caractère particulier propre à en imposer au soldat. Souworof vivait en Scythe, et combattait en Cosaque; religieux, il excitait le fanatisme par son exemple; artisan de son élévation, il n'oubliait jamais le rang de simple soldat dont il était sorti; ses pratiques superstitieuses frappaient les sens et les idées d'un peuple crédule, encore au berceau des connaissances humaines.... Ardent et infatigable, ferme dans le malheur, habitué à combattre les peuples civilisés comme les hordes barbares, il s'était fait un art de la guerre propre à déconcerter quelquefois le plus habile tacticien.

En arrivant à Vérone, le maréchal fut présenté à l'armée autrichienne comme l'ange tutélaire envoyé pour lui ouvrir le chemin de la victoire; on exalta les esprits par le récit de ses brillantes campagnes, et l'on parvint à fanatiser en quelque sorte les soldats, sous les rapports des idées religieuses auxquelles le maréchal se montrait scrupuleusement attaché. On peut observer cependant que, si la réputation du maréchal de Souworof n'avait pas été aidée et soutenue par plus de cent mille excellens soldats, il est très-probable qu'il n'eût eu aucun succès en Italie.

(152) Pour pouvoir poursuivre l'ennemi avec succès, il fallait s'emparer de Brescia; c'est une grande ville peuplée d'environ quarante mille habitans; elle est située au pied des montagnes, mais dans une plaine riante, arrosée par les petites rivières de Garza et de Melo, qui la traversent; elle était environnée d'un mur qui empêchait tout au plus de la prendre par surprise; son château, placé sur une petite éminence, était très-mauvais.

Le baron de Krai, après avoir fait les dispositions nécessaires pour attaquer la ville, avait fait sommer le commandant français de se rendre : sur sa réponse négative, on avait commencé à battre la ville, et, en moins de deux heures, plusieurs batteries ayant été démontées, la garnison avait été obligée de se retirer dans la citadelle, où elle ne tarda pas à capituler dès l'instant où elle s'apperçut des préparatifs des Autrichiens pour monter à l'assaut.

On blâma, dans le temps, le général Schérer de n'avoir pas fait évacuer Brescia dès l'instant où il se fut convaincu de la nécessité de passer l'Oglio, cette ville n'ayant pu nullement servir pour couvrir sa retraite, n'étant point en état de soutenir un siége, et contenant onze cents hommes, qui auraient été bien plus utiles à l'armée.

(153) Le passage de l'Adda fut tenté vainement, le 16 août 1705, par les alliés, sous les ordres du prince Eugène, contre l'armée française commandée par le duc de Vendôme, précisément à Cassano, poste à jamais fameux par ces deux sanglantes batailles, dont la comparaison et l'issue pourraient donner lieu à une intéressante discussion.

Le général Moreau avait fait à Cassano, pour s'opposer au passage de l'Adda, à peu près les mêmes dispositions de défense que le duc de Vendôme. Le général Souworof était à Treviglio, dans le camp qu'avait autrefois occupé le prince Eugène; le général Melas attaqua les retranchemens du canal Ritorto à peu près de la même manière que l'avait fait le prince d'Anhalt, à la tête des Prussiens, alors auxiliaires des Impériaux, comme les Russes l'étaient dans ce dernier passage.

Le prince Eugène avait aussi tenté de surprendre au duc de Vendôme, comme le maréchal de Souworof le fit au général Moreau, un passage sur le haut Adda, à la faveur des mêmes escarpemens, au détour rapide du fleuve, à peu près au même endroit où le général Chasteler le fit exécuter; mais les vues du prince Eugène ne furent pas aussi bien ni aussi heureusement remplies que celles du maréchal de Souworof. Son projet étant découvert, il fut obligé

de retirer son pont sur le haut Adda, trop difficilement, trop lentement construit; il tenta alors de surprendre une marche au duc de Vendôme, en se portant sur Cassano; mais, quand il attaqua ce poste et les retranchemens qui couvraient le pont, le duc de Vendôme, bien loin d'être obligé de diviser ses forces, comme le général Moreau, fut secondé par une partie de l'armée du grand prieur, tandis que le général Moreau dut dégarnir le centre de sa ligne pour renforcer sa gauche. Au reste, dans la circonstance dont il est question, l'armée austro-russe était tellement supérieure en nombre, que la défense du passage de l'Adda aurait dû paraître impossible au général français, qui, comme nous l'avons déjà observé, eût fait peut être plus sagement de prendre le parti de se retirer sur-le-champ au-delà du Tésin, et de conserver à l'armée plus de huit mille hommes, tués, blessés, ou faits prisonniers.

Ce qui pourrait confirmer encore davantage dans cette opinion, c'est que, vu le peu de monde qu'il avait à ses ordres, le général Moreau, voulant surveiller l'ennemi sur le haut et le bas Adda, avait été obligé de confier à la seule division Serrurier la défense de la rivière, depuis Trezzo jusqu'à Pozzo et Brivio, ce qui contenait un espace de plus de trois milles d'Italie,

et fut attaqué par la droite et le centre de l'armée austro-russe; aussi le général Wuckasowich passa-t-il l'Adda à Brivio, et le général Ott à Trezzo : peut-être est-il vrai que le passage à Trezzo eût pu et dû être mieux surveillé, puisque, si l'on en croit les historiens militaires allemands, de minuit à cinq heures du matin, dans la nuit du 7 au 8 floréal (26 au 27 avril), tous les pontons et poutres nécessaires pour jeter un pont sous Treviso furent transportés à bras. Pendant cette opération, on fit passer sur la rive droite de l'Adda trente chasseurs et cinquante-six volontaires, qui restèrent tranquilles au pied du rocher escarpé sur lequel est bâti le château de Trezzo. A cinq heures et demie, le pont étant achevé (sans que les Français parussent en avoir eu la moindre connaissance), quatre compagnies de chasseurs, un régiment de Cosaques et quatre bataillons d'infanterie, passèrent le fleuve pour commencer l'attaque contre les corps français postés derrière Trezzo, qui, surpris et tournés de toutes parts, furent obligés de reculer d'abord jusqu'à Pozzo..... L'établissement dans une nuit de ce pont, dans l'endroit le plus difficile de la rivière, sous un château gardé par les Français, et à quelques pas de leur camp, paraîtra toujours prouver une négligence de précautions et de surveillance de la part des

commandans des patrouilles et des grandes gardes, d'autant plus condamnable qu'elle fut cause de tous les malheurs de cette journée.

Néanmoins c'est dans ces rapprochemens qu'il faut examiner les progrès de l'art, le perfectionnement des moyens, les changemens qu'apportent aujourd'hui, dans les combinaisons semblables, sur les mêmes terrains, les grands espaces embrassés à la fois dans la même opération de guerre, la célérité des marches et la précision des manœuvres.

(154) Le précis de cet événement inexplicable fut consigné dans un procès-verbal fait à Carstrouch, le 12 floréal (1er mai), et signé par tous les ministres allemands qui se trouvaient encore à Rastadt.

Il résulte de ce procès-verbal qu'on ne pilla guère dans les voitures que les papiers qu'elles contenaient; qu'il ne fut fait aucune violence aux dames, ni même aux officiers de la légation française; enfin que les huit voitures qui formaient le cortége étaient encore *sur la place même où la scène d'horreur s'était passée*, lorsque les ministres allemands, informés de l'assassinat, envoyèrent les secours qui ramenèrent dans Rastadt les épouses de Jean Debry et de Roberjot.

Dans le temps, on révoqua en doute la sincérité des faits exposés par le directoire français et le plénipotentiaire Jean Debry; on attribua ce récit au desir d'exaspérer les Français à l'ouverture d'une nouvelle campagne; on soupçonna le gouvernement d'avoir cherché à distraire l'opinion publique des malheurs d'une guerre que l'on accusait le directoire de prolonger, pour satisfaire son ambition démesurée; quelques personnes en vinrent même jusqu'à accuser les directeurs d'avoir ordonné cet assassinat, et à assurer que les blessures de Jean Debry étaient feintes ou légères. Étrange assertion!

Mais comment pouvoir s'arrêter à de pareilles insinuations? Lisez le procès-verbal dressé par les ministres plénipotentiaires des principales puissances de l'Europe, vous serez frappé d'indignation en voyant cet assassinat, froidement combiné, exécuté par des soldats à qui on en avait donné les ordres, et qui avaient consenti à remplir le rôle d'assassins; vous y verrez ceux-là même qui avaient accepté la mission de faire égorger les plénipotentiaires français, leur refuser une escorte, en leur donnant l'assurance affirmative *qu'ils ne trouveraient aucun obstacle sur leur route.*

Maintenant, que l'on cherche comment les directeurs français eussent pu parvenir à faire égorger leurs plénipotentiaires par les soldats de

l'empereur, avec qui la guerre était déjà recommencée, et que l'on indique quels pouvaient être leurs motifs pour faire exécuter une pareille atrocité!

Si l'on cherche, au contraire, à découvrir quelle pouvait être la main qui conduisait la hache des assassins; si l'on examine attentivement quelles pouvaient être les personnes intéressées à faire disparaître les principaux négociateurs de Rastadt, ainsi que leurs papiers, au moment où l'on projetait de continuer à Strasbourg les négociations que l'on venait de rompre à Rastadt; si l'on considère à qui il était avantageux d'anéantir toutes les opérations secrètes d'un congrès où l'on s'était occupé principalement à dissoudre la puissance suprême des princes ecclésiastiques par le moyen des sécularisations, on sera tenté, avec quelques personnes, d'attribuer cet acte de barbarie à la vengeance ou à la crainte de quelques membres du corps ecclésiastique menacés d'une destruction prochaine : d'autres ont imputé ce forfait aux émigrés, comme agens coupables du ministère anglais, dans le dessein de rendre impossible entre la France et l'empereur un renouvellement de négociations qui eût détruit tout le fruit qu'on se promettait de la marche des Russes, que l'on venait enfin de déterminer à agir d'une manière active pour la coalition.

Le temps n'a pas encore dévoilé, et ne dévoilera peut-être jamais les véritables auteurs de cet assassinat politique; mais il ne m'était permis que d'exposer les faits, sans hasarder aucune opinion, dans la crainte d'être accusé de hardiesse ou d'imprudence.

(155) À PEINE le commissaire Faypoul eut fait arrêter le général Championet, et s'était saisi des rênes du gouvernement de la nouvelle république parthénopéenne, que les Napolitains, réduits au désespoir par ses vexations, avaient abjuré tout dévouement aux Français.

Le gouvernement provisoire créé par le général Championet avait été remplacé par un corps législatif et un directoire, qui s'étaient occupés d'abord à lever une garde nationale et des troupes de ligne, et ensuite de l'administration intérieure; mais la tâche la plus difficile du gouvernement était l'organisation des finances. Le numéraire avait entièrement disparu; les billets de banque perdaient 60 à 80 pour cent : des commissaires français dépouillaient et affamaient les habitans de la campagne, en leur annonçant l'égalité et le bonheur; la terreur fermait la bouche aux opprimés; mais le bruit de ces odieuses manœuvres retentissait dans les provinces les plus éloignées. La Calabre citérieure et ultérieure avait déclaré qu'elle ne souf-

frirait pas que les troupes françaises missent le pied sur leur territoire.

Ces germes empoisonnés, fomentés par la cour de Palerme, produisirent bientôt les événemens les plus extraordinaires. Cinq aventuriers se dispersèrent dans la province de Lecce; ils prirent un nom et des titres différens : on excitait la compassion du peuple par des peintures pathétiques de l'abandon dans lequel on supposait la famille royale; on soulevait la multitude, en exagérant la manière atroce dont quelques Français s'étaient comportés envers des femmes, des filles, et les ministres de la religion; on prodiguait des proclamations au nom du roi.

Pour compléter ces malheurs, les criminels sortis des prisons et des galères, réunis en bandes armées, répandaient l'épouvante; la cour de Sicile leur avait adjoint cinq cents malfaiteurs détenus dans les prisons de Palerme et de Messine : à leur tête, un moine apostat, devenu chef de voleurs, sous le nom de Frère Diable, les conduisait au carnage.

Les Anglais, établis à douze milles de Naples, dans la petite île de Procyta, entretenaient une correspondance suivie avec les royalistes de l'intérieur, dont ils dirigeaient les opérations; ils excitaient les places voisines des côtes à se révolter; et, lorsque des républicains

tombaient dans leurs mains, on les envoyait à un tribunal révolutionnaire qui était à Procyta, et où ils étaient condamnés à mort.

Enfin le cardinal Ruffo, quittant le rochet pour la cuirasse, s'offrit à la cour de Palerme pour diriger l'insurrection dans la Calabre. Cet homme, dont le nom fit un si grand bruit en Europe, élevé dans la cour de Rome, avait d'abord été pourvu de la charge de trésorier apostolique; bientôt sa conduite scandaleuse avait fait repentir le pape Pie VI de la confiance dont il l'avait honoré; il le nomma, dit-on, cardinal, pour lui ôter d'une manière honorable la charge dont il abusait. Le chagrin conduisit le nouveau cardinal à Naples, où il obtint l'intendance de Caserte; le pape, indigné, lui ordonna de revenir à Rome; Ruffo n'obéit pas, et suivit la cour de Naples en Sicile, où il épia l'occasion de parvenir à la fortune; il crut l'avoir trouvée, en offrant à la cour de Naples ses services dans la Calabre: on les accepta sans en attendre de grandes choses. Le cardinal partit alors sans soldats et sans argent, accompagné seulement de son frère et de trois domestiques.

Le cardinal s'était procuré des intelligences à Scylla; cette ville lui fournit trois cents hommes, dont il forma sa garde. Dès cet instant, il se déclara le vengeur de la religion et du trône;

le crucifix d'une main, le poignard de l'autre, et le masque de l'hypocrisie sur la figure, il prêcha, au nom d'un dieu de paix, le massacre et le pillage; il offrit aux habitans de la Calabre, qui prendraient les armes contre les Français, un bonheur éternel pour l'autre monde, et les dépouilles des républicains pour celui-ci; il assura un pardon général aux criminels, pourvu qu'ils se réunissent sous ses drapeaux; il ordonna que tous les vrais catholiques portassent une croix blanche à leurs chapeaux, et que l'on arrachât tous les arbres de la liberté, pour les remplacer par des croix. De pareils moyens ne tardèrent pas à réussir: toute la Calabre retentit bientôt des avantages de la sainte expédition; tous les chapeaux furent couverts de croix blanches, et les curés conduisirent de toutes parts la jeunesse armée au cardinal.

A cette nouvelle croisade ne tardèrent pas à se réunir les voleurs et les assassins; Frère Diable se présenta lepremier à son éminence; Pauzanera, convaincu de quatorze homicides, se présenta après lui; le troisième fut Sciarpa, sbire au tribunal de Falerne, qui condamnait lui-même les criminels dans les prisons, et ceux qu'il ramassait dans les campagnes.

Crotone passait pour une ville très-riche: afin de s'attacher ses nouveaux soldats, et d'en augmenter le nombre, le cardinal Ruffo en promit

le pillage à ses troupes. En vain cette ville ouvrit-elle ses portes, en vain implora-t-elle la pitié du cardinal, elle fut abandonnée pendant un jour entier à la barbarie et à la rapacité des nouveaux croisés ; ils marchèrent de là à Coutanaro, capitale de la Calabre ; mais, ici, les excès commis à Crotone ayant donné du courage aux habitans, ils fermèrent les portes de leur ville, et en couvrirent les remparts de canons. Le cardinal, désespérant alors de s'emparer de cette place, proposa une capitulation, qui fut acceptée et observée : la ville se soumit au roi, paya une contribution convenue, fournit une garde nationale ; et l'armée marcha sur Cosenza, capitale de la Calabre ultérieure.

A la nouvelle de ces événemens inattendus, la cour de Palerme crée le cardinal Ruffo vicaire général de la couronne dans le royaume de Naples, et charge le chevalier Micheroux et le prince Leporano de le seconder avec un régiment de cavalerie et un corps de volontaires.

Cependant les habitans de Cosenza étaient dans l'incertitude sur le parti qu'ils devaient prendre ; mais, tandis qu'ils délibéraient, le cardinal pénètre dans la ville, et la plus grande partie des maisons appartenant à des nobles sont saccagées.

En même temps, la nouvelle armée royale reçoit des renforts de la Sicile ; Ruffo publie alors

une proclamation au nom du roi, dans laquelle il promet dix ans d'exemption d'impôt aux Calabrois, s'ils parviennent à ramener le royaume de Naples sous l'obéissance de Ferdinand IV.

Bientôt toute l'Apulie était rentrée au pouvoir du roi; l'abbé Pronio, célèbre chef de brigands, parcourait l'Abruzze, royalisant et dépouillant les pays dans lesquels il passait : on s'était rendu maître du pont de Campistro, passage important qui assurait la possession de la Calabre et de la Basilicate ; on avait pris et saccagé la ville de Muro ; on s'avançait vers Alta-Mura, et le prince deLepdtano s'occupait à introduire quelque discipline dans une armée qui comptait déjà plus de soixante mille combattans.

Ainsi toutes les provinces ne tardèrent pas à être désorganisées ; l'anarchie devint complète, et la république parthénopéenne se trouva circonscrite dans les murs de Naples : en vain le ministre de la guerre Manthone voulut-il tenter de s'opposer à la chûte de la nouvelle république, en vain leva-t-il une armée, et marcha-t-il contre celle des royalistes; environné par des troupes six fois supérieures aux siennes, Manthone fut forcé de se retirer en abandonnant son artillerie, et de rentrer dans Naples, poursuivi par l'armée de Ruffo, qui ne tarda pas à en

commencer le siége, secondé par les Anglais, les Russes et les Turcs.

Cependant les républicains en venaient journellement aux mains avec les avant-postes du cardinal Ruffo; ils avaient fortifié le petit château de Villiena : sur le soir de la journée du 23 prairial (11 juin), le cardinal attaquait ce poste; les assiégés s'y défendaient en désespérés; mais, une brèche ayant permis aux royalistes de donner un assaut, ils avaient pénétré dans la place; le commandant du fort, Antoine Torcano, se traîne alors, couvert de blessures, au magasin à poudre, y met le feu, et ensevelit sous les ruines du château les vainqueurs et les vaincus.

Le cardinal Ruffo attaquait, dans ce moment, la ville sur trois points différens; du côté du pont de la Madelaine, de Foria et de Capo di Monte : les assiégés, craignant la famine, se décidèrent à une sortie générale; ils l'exécutèrent le 25, après midi : on se battit jusqu'à la nuit avec le dernier acharnement; les républicains, écrasés par un nombre d'ennemis infiniment supérieur au leur, furent enfin contraints à se retirer dans les forts qui défendaient la rade. Le cardinal, après cette victoire, était entré dans Naples le 26 prairial (14 juin), et la ville n'avait pas tardé à voir couler dans ses rues le sang de la plus grande partie de ses habitans.

Il restait encore à soumettre le château Saint-Elme, le château Neuf, le château de l'Œuf et la forteresse de Castel a Mare : le feu continuel des assiégés, leurs sorties aussi fréquentes que vigoureuses, tenaient en échec l'ennemi, impatient d'être maître de la rade de Naples. Le cardinal craignait aussi pour les otages restés en la puissance des républicains ; il proposa un armistice, afin de régler une capitulation, et fit arrêter le pillage et les massacres.

L'armistice ayant été accepté, les républicains capitulèrent, à condition, 1° de traiter avec toutes les puissances coalisées, de sortir des châteaux en armes, de pouvoir se retirer en France, en conservant leurs propriétés, d'avoir des bâtimens neutres pour les conduire jusqu'à Marseille ; 2° de pouvoir rester dans le royaume des deux Siciles, sans être inquiétés ; 3° que le bénéfice de la capitulation s'étendrait à la garnison de Pescara, et généralement à tous les républicains des deux sexes répandus dans le royaume de Naples, ou libres ou incarcérés ; 4° que le cardinal accorderait des otages au choix du directoire et du corps législatif. Ces conditions acceptées et mises à exécution, les républicains, ayant évacué les forts, s'étaient retirés, les uns à Naples, les autres sur des vaisseaux, lorsque l'amiral Nelson, arrivant dans la baie, publia une proclamation ordonnant

à tous les individus ayant accepté des emplois dans le gouvernement républicain, ou qui avaient pris quelque part à la révolution, de se rendre au château Neuf, pour donner leur nom et leur demeure, en promettant à tous ceux qui feraient cette déclaration la certitude d'être désormais à l'abri de toute recherche et de tout reproche : chacun se conforma aux termes de la proclamation, sans se douter que c'était un piége des ministres de Ferdinand, pour découvrir les chefs des républicains, afin qu'aucun n'échappât au châtiment qu'on leur préparait.

Parmi les premiers hommes de marque qui furent la victime de cette perfidie, on distingue Giacento Dragonelli, célèbre par un Traité des Vertus et des Récompenses faisant suite à l'ouvrage des Délits et des Peines; Nicolus Grianotti et Onofrio Colace, tous trois distingués par leurs vertus, leurs connaissances et leur caractère de probité : les deux premiers furent bannis à Marseille, le troisième périt sur l'échafaud; les autres républicains, déjà embarqués et s'éloignant du port, furent ramenés sous les batteries du château de l'Œuf et enchaînés deux à deux.

Après ces exécrables exécutions, on se hâta de faire revenir à Naples Ferdinand IV, et d'ériger un tribunal révolutionnaire, qui, non content d'avoir concouru à l'arrestation et à l'incarcération de tout ce qu'on connaissait de républi-

cains, s'empresse de faire couler leur sang sur les échafauds : cinq cents personnes furent exceptées de ces massacres; on se borna à les expatrier et à s'emparer de leur fortune : on en vint ensuite à cet excès d'extravagance de faire le procès à Saint Janvier, protecteur du royaume, sous le prétexte d'avoir paru approuver la révolution en opérant la liquéfaction de son sang; atteint et convaincu, les juges le déclarèrent déchu du titre honorable qu'il avait eu sur la terre; défense à lui de faire de nouveaux miracles; son sang fut condamné à une éternelle congélation; ses biens furent confisqués au profit du roi; et on lui donna pour successeur Saint-Antoine de Padoue, dont on célèbre la fête le 13 juin, jour où les troupes royales étaient rentrées dans Naples.

Cependant la terreur régnait dans Naples; et, dans le même moment où Ferdinand était appelé le Titus de son siècle, les parens de ceux qui avaient péri, ne respirant que la vengeance, poignardaient dans l'ombre de la nuit les accusateurs et les juges; les membres du tribunal révolutionaire ne furent plus assurés de leur existence, et le roi luimême, troublé de frayeur, retourna promptement en Sicile.

(156) En même temps le général Alciani s'emparait d'Arsi-Novi et des cinq cents hom-

mes que l'on y avait laissés pour défendre cette forteresse, qui ne valait pas la peine que l'on affaiblît ainsi l'armée pour garder ou défendre un poste aussi mauvais et aussi peu important.

De son côté, le général Wuckasowich faisait occuper Novare par son avant-garde, et bientôt après chasser les Français depuis Verceil jusqu'à Crescentin.

Forcés de se retirer avec précipitation, les Français abandonnaient des magasins immenses aux alliés, qui furent un des plus grands avantages qu'ils purent retirer de cette retraite : les magasins seuls de Milan auraient pu suffire au besoin de l'armée austro-russe pendant quatre mois.

La reddition de Peschiera vint augmenter les succès des alliés ; cette place, infiniment importante par sa position, et que les Français auraient dû rendre imprenable depuis près de trois ans qu'ils en étaient paisibles possesseurs, avait été conservée avec tous les vices locaux qui en faisaient une place impossible à défendre.

Les ennemis entrèrent en foule sans résistance dans Modène et dans Reggio ; Pizzighitone ne tarda pas à capituler ainsi que Tortone. Quand les villes ne sont pas très-fortes, quand elles ne forment pas entre elles un système général de fortification, quand elles n'assurent pas la défense d'un pays, on commet une grande

faute d'y établir impunément des magasins; et, si l'on est forcé de se retirer, on en commet une plus grande encore en y abandonnant de fortes garnisons qui affaiblissent l'armée au point de lui ôter les moyens de se défendre, et qui n'empêchent pas l'ennemi de se porter en avant.

(157) L'occupation de la Suisse était pour les Français un avantage très-essentiel dans leur système de guerre offensive; ayant des armées en Bavière, en Italie, leur ligne devait être bien plus serrée, leur position générale bien plus sûre, en tenant les sommités des Grandes Alpes et en disposant des principales communications entre la Suisse et l'Italie.

Ainsi, après la retraite des deux armées des généraux Jourdan et Scherer, et la nouvelle formation de celles des généraux Massena et Moreau, la défensive active et combinée, qui s'établit du nord au sud, forma tout à coup un autre système de guerre, et soit pour l'attaque, soit pour la défense, ouvrit aux talens un théâtre nouveau.

Mais, dans le cas où les Français n'auraient pas assez de forces pour établir à la fois le théâtre de la guerre en Bavière et en Italie, la neutralité de la Suisse leur serait plus profitable que l'occupation de son territoire : cette grande masse des Alpes, si la neutralité la rend impé-

[illegible] l'on ne
[illegible] mettre de
[illegible] gé, com-
[illegible] abandon-
[illegible] eu savoir
[illegible] ai de sou-
[illegible] moins un
[illegible] lculer que
[illegible] t les mas-
[illegible] les négliger
[illegible] poudre, vu
[illegible] servant en-
[illegible] ral Moreau,
[illegible] la sienne...
[illegible] l'armée fran-
[illegible] ille hommes;
[illegible] d'une quantité
[illegible], de bouche,
[illegible] ui profitèrent,
[illegible], brûlées ou
[illegible] villes qu'il était

[illegible] ble que les mêmes
[illegible] ont été successive-
[illegible] les alliés sur les
[illegible] gue, comme ils le
[illegible] ce Eugène, contre
[illegible] de France et d'Es-

« alliées versent leur sang pour la défense de « la religion et le rétablissement de votre an« cien gouvernement. Les Français ne cessent de « vous opprimer; ils vous accablent de réquisi« tions, et, sous le vain prétexte d'une égalité, « d'une liberté chimérique, ils portent la déso« lation dans vos familles.

« Peuples d'Italie, consolez-vous; il est un « Dieu qui vous protége, et des armées qui vous « défendent.

« S'il se trouvait parmi vous des hommes assez « perfides pour seconder, d'une manière quel« conque, les manœuvres des Français; s'il « pouvait exister des hommes traîtres à leur pa« trie, infidèles à leur religion, ils seraient à « l'instant irrémissiblement fusillés, leurs fa« milles poursuivies, et leurs maisons détruites, « ainsi que leurs propriétés. »

En mettant ensuite le pied sur le territoire piémontais, il cherchait à rallier dans les rangs des coalisés les soldats qui s'étaient rangés sous les drapeaux français.

« Braves troupes piémontaises, la conduite « des Français a appelé la vengeance de Dieu « et des hommes; soldats piémontais, quittez « les drapeaux souillés par le crime; réunissez« vous à vos libérateurs, pour terminer l'af« franchissement de l'Italie. »

(159) On croit devoir répéter ici que l'on ne conçoit pas comment l'on put se permettre de garder autant de places en Italie, obligé, comme on l'était, de se retirer, et de les abandonner à leurs propres forces : on devait bien savoir qu'aucune de ces villes n'était en état de soutenir un bombardement, et encore moins un siége en règle ; et l'on aurait dû calculer que le maréchal de Souworof pouvait ou les masquer avec très-peu de troupes, ou les négliger pour le moment, ou même les prendre, vu la supériorité de ses forces, en conservant encore, pour marcher contre le général Moreau, une armée deux fois plus forte que la sienne.... Que résulta-t-il de cette faute ? que l'armée française fut privée de près de dix mille hommes, qui furent faits prisonniers, et d'une quantité immense de munitions de guerre, de bouche, et d'armes à feu, dont les ennemis profitèrent, et qu'on aurait enclouées, cassées, brûlées ou vendues, si l'on avait évacué les villes qu'il était inutile ou impossible de garder.

(160) Il est fort remarquable que les mêmes places, les mêmes postes, aient été successivement occupés et conquis par les alliés sur les Français, dans cette campagne, comme ils le furent en 1706, sous le prince Eugène, contre l'armée des deux couronnes de France et d'Es-

pagne, qui fut contrainte d'évacuer toute l'Italie.

Après la bataille de Turin, le Piémont et le Milanais furent reconquis; et l'armée alliée, victorieuse au milieu de l'Italie, avait devant elle l'armée du duc d'Orléans, repliée sur Pignerol, au pied des Alpes, et, sur ses derrières, celle du maréchal de Medavi, dont les troupes occupaient encore Mantoue, le château de Milan, Modène, etc.

Le prince Eugène, qui déjà méditait l'expédition de Toulon, pressa l'évacuation de l'Italie, et accorda, par une capitulation générale, retraite et libre passage jusqu'à Suse, avec tous les honneurs de la guerre, à toutes les garnisons, corps de troupes, et individus appartenant aux deux couronnes.

Observons ici que les leçons de l'histoire ne sont pas toujours perdues; et, comme le général Souworof en avait profité au passage de l'Adda, le général Moreau sut éviter aussi les fautes qu'avaient faites les généraux français devant le prince Eugène, en ne balançant pas d'évacuer Turin, et en préférant de prolonger une défensive active en campagne.

(161) La Trebia est célèbre depuis longtemps; c'est le torrent le plus rapide et le plus large qu'il y ait en Italie; mais, dans la sai-

son où l'on se trouvait, à l'époque du 1er messidor (19 juin), on pouvait le passer presque par-tout au gué. Les deux rives de ce torrent sont à peu près à la distance d'un mille l'une de l'autre, et l'espace intermédiaire est coupé par des canaux qui forment des îles de sable. L'histoire nous apprend qu'Annibal, se trouvant sur les bords de cette rivière, et ayant en tête les Romains, commandés par le consul Sempronius, se garda bien de la passer pour combattre ses ennemis; il avait cherché, au contraire, à augmenter la confiance du consul, afin de l'attirer de son côté; il avait jugé que, si l'infanterie romaine osait passer au gué, et demeurait quelque temps inactive, elle aurait considérablement à souffrir de l'humidité et du froid: en conséquence, dès la pointe du jour, il avait fait passer la Trebia à un corps de cavalerie, auquel il avait donné l'ordre de manœuvrer sur le front des lignes ennemies, et de repasser le torrent dans un désordre simulé, lorsqu'il serait attaqué. En appercevant cette cavalerie, les légions romaines se formèrent promptement en ordre de bataille, et repoussèrent les Carthaginois jusqu'à la rivière: enflé de ce succès, et emporté par sa témérité, Sempronius fit passer la Trebia à ses troupes, afin de poursuivre l'ennemi. Annibal, qui avait prévu ce mouvement, avait rangé son infanterie en bataille,

et mis en embuscade, sur les bords de la rivière, un corps assez considérable : accablées de fatigue, et encore toutes couvertes d'eau, les légions romaines eurent bientôt à combattre de front les troupes d'Annibal, qui, secondées par celles qui étaient en embuscade, en firent un grand carnage, et n'en laissèrent échapper que dix mille, qui se réfugièrent dans Plaisance.

Au reste, ce fut la seconde fois, dans ce siècle, que le sort de l'Italie fut décidé sous Plaisance. Le 16 juin 1746, le maréchal de Maillebois attaqua dès la pointe du jour, et battit d'abord l'aile gauche des Impériaux; mais la sienne avait été en même temps enveloppée, et, après neuf heures d'un combat très-acharné, les Français avaient été obligés de se retirer sous Plaisance : on croit relire la relation de la bataille de San-Giovani. La victoire du prince de Lichenstein fit rentrer le Milanais sous l'obéissance de Marie-Thérèse; celle du maréchal de Souworof décida l'évacuation de la Toscane.

Au moment où le général Macdonal s'était emparé de Modène, il crut devoir pousser cinq cents hommes jusqu'à Borgo-Forte, sans doute pour faire une reconnaissance; mais alors le pont de Borgo-Forte n'était défendu que par un corps très-faible, commandé par le général de Saint-Julien, qui se disposait, dans le cas où il n'aurait pu se défendre, à se retirer derrière

l'Oglio; et, si le général Magdonal avait voulu prévenir le général Foissac de ses mouvemens et du jour où il se présenterait devant Borgo-Forte avec cinq mille hommes, le général Latour, en faisant une sortie, et menaçant les derrières du général Saint-Julien, l'aurait bien vîte obligé à effectuer sa retraite derrière l'Oglio, et à laisser passer sur le pont de Borgo-Forte les cinq mille hommes qu'aurait envoyés le général Magdonal, et qui auraient pu non seulement entrer dans Mantoue, pour en augmenter la garnison, mais favoriser la sortie de plusieurs convalescens ou malades, qui étaient très à charge dans la ville assiégée.

Encore un mot sur ces différens mouvemens, et le plus grand parti qu'on aurait pu tirer peut-être des différens corps de troupes qui se trouvaient encore dans la partie méridionale de la péninsule.

Après que le général Magdonal eut pris le parti d'abandonner le royaume de Naples, n'aurait-il pas été aussi sage que possible de faire diriger sur Ancône toutes les garnisons qui étaient restées dans les différentes villes des républiques parthénopéenne et romaine, sans en excepter Rome, Civitta-Vecchia, ni Perugia, en y joignant tous les patriotes italiens qui auraient voulu les suivre? Arrivés à Ancône, ces différens corps en auraient formé un de plus de

trente mille combattans : ce corps, régularisé, eût pu marcher contre tous les révoltés, remplir les vides entre les généraux Magdonal, Moreau et son aile droite; il eût pu couvrir la rive méridionale du Pô; il eût défendu la Polésine et toute l'Adriatique, depuis Commachio jusqu'à l'embouchure du Tronto ; il eût pu soutenir la citadelle de Ferrare, ou raffermir les murs de Mantoue ; peut-être même eût-il concouru à empêcher les défaites de la Trebia et de Novi.

(162) Quoiqu'il fût très-incertain que l'artillerie et les bagages pussent être transportés par mer de Livourne à Gènes, le général Magdonal osa tenter ce moyen désespéré ; et, après avoir pris ce parti, il quitta son camp de Pistoia le 20 messidor (8 juillet), et commença à défiler par Sarzane pour marcher sur Lucques avec le reste de son armée, réduite à environ quatorze mille hommes.

La garnison de Livourne et celle de Porto-Ferrajo formèrent la dernière arrière-garde, et se retirèrent aussi par Sarzane.

Cependant tout arriva à Gènes vers le 15 thermidor (2 août) au nombre d'environ dix-huit mille hommes, après avoir été, un mois auparavant, plus de trente mille; mais aucun corps de cette armée, entourée de forces supérieures, et dont la perte entière avait dû pa-

naître infaillible, n'avait été enveloppé ni forcé de metre bas les armes en rase campagne ni dans aucun poste, que lorsque leur défense ne pouvait plus être d'aucune utilité.

Ainsi, le succès de la retraite du général Macdonal ne peut pas paraître équivoque, puisque après avoir vaincu des difficultés, pour ainsi dire insurmontables, il ramena son armée dans la Ligurie.

(163) Les généraux français disputaient le terrain pied à pied, en Suisse et en Italie, contre des forces supérieures et des troupes mieux pourvues de moyens de toute espèce, et ils auraient repris l'offensive si leurs bataillons et leur cavalerie recrutés et remontés eussent pu atteindre tout à coup la force numérique des alliés; mais des succès partiels n'auraient pu balancer le désavantage du manque d'ensemble et de communications ultérieures entre les armées françaises : en hasardant de faire la guerre en Suisse et en Italie avec des moyens insuffisans, il devenait impossible de pouvoir réparer les suites de l'imprévoyance du directoire.

Jusqu'à la campagne de l'an VII, on n'avait pas imaginé que la Suisse, hérissée de montagnes, divisées parallèlement à la frontière de la France, ne pût être pour elle d'aucun avantage dans une guerre devenue défensive,

Mais les événemens sont venus démontrer cette importante vérité ; obligé de se tenir sur la défensive depuis la mer Méditerranée jusqu'à Bâle et Mayence, il est indispensable de couvrir le midi, sur-tout si les ennemis le menacent d'une invasion par terre et par mer ; dès-lors, l'armée qui défend la frontière extérieure méridionale de la France ne peut abandonner le col de Tende et le cours du Var, et, si elle était obligée de quitter la plaine pour se retrancher dans des positions avantageuses, il faudrait qu'elle cessât de s'appuyer aux revers des montagnes du Valais, et c'est alors que l'on commence à s'appercevoir des avantages de l'inviolabilité du territoire des cantons suisses ; la défensive même du département de l'Isère, si la barrière est portée entre le petit Saint-Bernard et le Mont-Cenis, devient très-difficile, en ce qu'elle ne se lie plus intimement à celle des hautes Alpes et du Var, et qu'il devient plus important de tenir la plus grande masse de force à portée du centre de la ligne des frontières, et de soutenir l'armée qui défend la Suisse ; celle-ci, par les mêmes raisons, ne peut avancer et soutenir long-temps son principal appui, celui de son aile droite, dans le haut Valais, son aile gauche à Bâle, Huningue, Strasbourg et Mayence, étant la plus faible, et les conséquences dans cette partie étant bien plus graves.

Ainsi, quelque forte que puisse être la défense de la Suisse, du moment qu'elle cesse d'être liée à des opérations offensives en Allemagne et en Italie, elle oblige à des morcellemens de force, elle nécessite une connexité et des mouvemens par les flancs des armées depuis le bas Rhin jusqu'à la Méditerranée; elle force le replacement des troupes le plus défavorable et le plus cher pour la formation des magasins et pour les transports de toute espèce de munitions de guerre et de bouche.

(164) La prise de Mantoue fut d'une si grande importance pour les Autrichiens, elle eut des suites si funestes pour les armées françaises en Italie, elle fut la cause d'opinions si erronées, sur-tout, sur l'officier général qui défendit cette place, que nous croyons de notre devoir, comme historien, et aussi comme ami du respectable général Meyer, l'un des défenseurs de Mantoue, de faire quelques réflexions sur cet événement.

Indépendamment de la légèreté avec laquelle se permirent de juger de la reddition de Mantoue la très-grande majorité des personnes qui en parlèrent, la plupart s'appuyèrent sur des faits faux, et presque aucune n'était en état d'apprécier la conduite des officiers généraux et particuliers qui défendirent cette place.

Parmi beaucoup de faits faussement imputés, nous nous arrêterons à une lettre du général Foissac au général Magdonal, dans laquelle, disait-on, non seulement, le général Latour semblait desirer le siége de Mantoue, mais où il assurait que, quoi qu'il en fût, *on trouverait encore, au bout d'un an, Foissac Latour à Mantoue.*

Cependant nous avons lu et relu attentivement, plusieurs fois, d'un bout à l'autre, cette lettre écrite le 8 messidor (26 juin), au moment où l'on devait présumer que le général Magdonal marchait au secours de Mantoue, et nous n'y avons pas trouvé un mot de cette prétendue jactance.

Une accusation, bien plus grave en apparence, se trouvait dans le rapport du général Suchet, chef de l'état-major de l'armée d'Italie.

« Le 27 thermidor an 8, au soir, arriva « au camp ennemi, la plus grande partie des « troupes autrichiennes, occupées jusqu'alors au « blocus de Mantoue, *si prématurément ren-« due :* ainsi donc, dans un moment décisif, « l'armée austro-russe acquit une supériorité « de force, qui ne permettait plus d'attaquer. »

Et cependant le général Joubert avait marché sur Novi; et, dans le cas qu'il ne fût pas dans l'intention d'attaquer, au moins s'exposait-il à l'être avec des forces infiniment inférieures, et

avant de s'être procuré les secours de l'armée des Alpes.

Mais indépendamment de ces mouvemens, sinon coupables, au moins très-inconsidérés de la part du général Joubert, était-il bien vrai que la prise de Mantoue fût la cause essentielle de la perte de la bataille de Novi ?

Observons d'abord que Mantoue s'étant rendue le 10 thermidor, et la bataille s'étant donnée le 28, quand même Mantoue se serait rendue douze jours plus tard, ce qui aurait été à peu près impossible, vu la position où se trouvait la garnison et le délabrement du point d'attaque,[1] le général Krai aurait pu arriver à temps à Rivalta. Osons dire plus, c'est que, quand même Mantoue se fût défendue beaucoup plus long-temps, rien n'était plus facile que de la soumettre à un nouveau blocus, et d'envoyer vingt-cinq mille hommes au maréchal de Souworof, pour lui aider à battre le général Joubert, et revenir ensuite reprendre le siége.... Ce qui prouve cette assertion d'une manière irréve-

---

[1] Le 9 thermidor, Mantoue était réduite à deux cent soixante-un hommes, pour défendre le retranchement en terre qui pouvait être attaqué par trois mille hommes, à couvert de toute défense efficace : indépendamment, chaque jour coûtait trois ou quatre cents malades.

cable, c'est qu'au moment où le général Macdonal marcha du côté de Plaisance, le général Krai y envoya neuf ou dix mille hommes qu'il retira du siége, et que, lors des premiers mouvemens de l'armée française, dans la Ligurie, le général Krai avait déjà préparé un grand détachement pour renforcer l'armée du maréchal; enfin, et ceci nous paraît sans réplique, le jour où les vingt-cinq mille Autrichiens furent détachés de devant Mantoue fut antérieur à celui où le général Krai fit sa dernière sommation.

Terminons par une observation non moins importante; supposons que le général Joubert, qui n'avait marché sans doute sur Novi, que dans le projet de faire lever le siége de la citadelle de Tortone et celui de la ville de Mantoue, eût battu complètement les Austro-Russes, et qu'après les avoir chassés de devant Tortone, il eût voulu se porter sur le Mincio, bien assuré que les Austro-Russes étaient tellement battus, qu'ils ne pouvaient plus opposer aucune résistance; eh bien! en supposant encore qu'une armée de trente mille hommes, avec son artillerie et ses bagages, pût faire cinq lieues par jour, dans des routes coupées et difficiles, il aurait fallu que Mantoue se défendît encore trente-un jours de plus, avant que l'armée de secours fût à portée de l'armée assiégeante; résistance im-

possible, en supposant même le cas d'une place dans un parfait état de défense. Mais si l'on admet, au contraire, ce qui était beaucoup plus probable, que l'armée victorieuse aurait eu à livrer plus d'un combat sur les rives du Pô, dont l'ennemi était le maître ; si l'on admet la nécessité de garder le pays depuis Coni jusqu'à Mantoue, celle d'empêcher les Austro-Russes de passer sur la rive droite du Pô, et de se trouver sur les derrières de l'armée française, qui se serait portée vers Mantoue, par Parme et Plaisance ; enfin, la facilité de la part des ennemis, même bien battus, d'envoyer sur le Mincio encore au moins vingt mille hommes, qui, joints aux quarante-cinq mille qui faisaient le siége, auraient pu donner facilement une armée disponible de cinquante mille hommes pour marcher au-devant des Français et les combattre. Dans ces hypothèses, bien plus conformes à la suite naturelle des choses, quel aurait donc été le terme de la défense de Mantoue, pour n'attendre encore que l'événement d'une seconde bataille, dont le résultat heureux pouvait seul sauver la place ?

Que conclure de tous ces faits et de ces différentes observations ? Que le général Latour Foissac fut obligé de rendre Mantoue, par une infinité de raisons infiniment pressantes : *La première*, Mantoue n'avait pas été fortifiée comme

on aurait pu et dû le faire, depuis le temps qu'on s'en était rendu le maître. *La seconde*, le général Scherer avait laissé une garnison trop faible, composée en partie de soldats blessés aux affaires des 6 et 16 germinal, en partie de Piémontais et de Suisses, que l'on mettait facilement en insurrection. *La troisième*, le général Magdonal n'avait pas effectué son projet de marcher sur le Mincio. *La quatrième*, aux inconvéniens d'un blocus et d'un siége étaient venus se joindre l'intempérie des saisons, et l'air malsain de Mantoue qui avait occasionné des maladies affreuses. *La cinquième*, la pénurie dans les moyens de défense, le manque de secours, et l'impossibilité de pouvoir en espérer. *La sixième*, enfin, les imprévoyances du directoire qui aurait dû avoir une armée de réserve placée sur le Var ou dans le Mont-Blanc, toujours en état de remplacer les pertes de celles qui se trouveraient en Italie. Les guerres de 1701 et 1734 auraient dû donner des leçons qu'on négligea de suivre. Les secours successifs et partiels ne produisent, communément, d'autres résultats, que de ruiner en détail les forces de l'état.

(165) On est forcé de s'affliger profondément sur le sort de la malheureuse humanité, quand on réfléchit sur cet acharnement, dans

les combats, qui va toujours croissant, en raison du courage des soldats, des officiers et des généraux, ainsi que du fanatisme guerrier, qui a été porté à l'excès dans les guerres de la révolution. On pourrait cependant blâmer le général Joubert, qui fut la victime de ce fanatisme, et qui aurait fait bien plus sagement de se mettre à portée de juger des intentions du général Souworof, afin de les rendre de nul effet, ou de les tourner contre lui quand il les aurait eu pénétrées.

C'est aujourd'hui seulement, où l'on fait un si grand usage de l'arme blanche, que l'on peut juger si celles des anciens étaient plus meurtrières, et si l'on n'a pas à gémir sur des découvertes qui rendent si facile la destruction des hommes, entre les faibles comme entre les forts.

(166) Quand on suit le débouché successif des colonnes françaises sur la ligne de la Reuss; quand on voit le général Lecourbe rencontrer successivement, et à point nommé, les colonnes qui avaient franchi les plus grandes difficultés, et livré des combats très-vifs, pour arriver à ces rendez-vous, on trouve presque du merveilleux dans le succès, malgré la grande conception du plan des généraux Massena et Lecourbe, l'audace et l'intelligence des officiers et des troupes qui l'exécutèrent.

(167) On attribuera, peut-être un jour, les revers essuyés en Suisse par les alliés, à ce mouvement de l'archiduc qui pourra paraître faux et précipité, au moment où l'arrivée du maréchal de Souworof allait rétablir la balance des forces, et lui donner les moyens de reprendre le cours de ses premières opérations. Mais, en raisonnant ainsi, on ignorerait sans doute, que, si les Français s'étaient affermis sur la rive droite du Rhin, ils auraient menacé les derrières de l'armée des alliés et les communications, sans lesquelles les subsistances, rassemblées à si grands frais, aux environs d'Ulm et sur le haut Danube, ne pouvaient plus parvenir, dans la Suisse, à l'armée austro-russe qui en était dépourvue; jamais donc il n'y eut de motifs plus déterminans pour se hâter de grossir l'armée impériale, devenue nécessaire sur la rive droite du bas Rhin, et de se servir sur-tout, pour cet objet, d'une cavalerie nombreuse qui ne pouvait ni agir ni vivre dans les montagnes de la Suisse.

(168) En se rappelant les siéges et les actions qui, dans les guerres précédentes, illustrèrent les lieux que nous venons de citer, comme de simples postes, pris et repris en peu de jours, on pourrait s'étonner que les passages de l'Assieta, d'Exilles, que Mont-Meillan, Château-Dauphin, Pignerol, n'aient pas eu la même

importance qu'autrefois, même pour des corps de troupes à-peu-près de même force, si l'on ne cherchait le motif de cette différence dans l'objet même des opérations qui ne peuvent plus aujourd'hui être ainsi circonscrites.

(169) On s'étonnera moins de la prompte reddition de cette forteresse, si l'on réfléchit à la situation déplorable dans laquelle elle se trouvait lorsqu'on en fit l'investissement. Les armées françaises, ayant séjourné dans les environs, avaient consommé une grande partie de leurs approvisionnemens; leurs magasins de tout genre étaient entièrement épuisés; la retraite qui suivit la bataille de Genola s'était faite avec tant de précipitation, que la plus grande partie des blessés avait été laissée dans la place; les casemates en étaient encombrées, et ne pouvaient offrir aucun abri à la garnison, qui, sans cesse exposée aux bombes et au feu continuel de l'artillerie, n'avait pas un moment de repos.

Mais, indépendamment des circonstances particulières qui affaiblissaient les moyens de défense de Coni, ce serait à tort qu'on prétendrait juger la conduite d'un commandant de place dans cette guerre, en la comparant à celle des officiers qui commandaient dans les guerres précédentes.

En général, la guerre de siége n'a été qu'accessoire dans les plans d'une guerre qui ont toujours été plutôt des projets d'invasion qu'un système régulier et progressif d'attaques; aussi citerait-on vingt batailles où les plus grands talens ont été enployés de part et d'autre; et il n'y a pas, pour ainsi dire, un seul siége, dont la conduite, soit sous le rapport de l'attaque, soit sous celui de la défense, n'ait illustré les officiers qui en ont été chargés.

Les généraux en chef, décidés à profiter de leurs succès, se sont le plus souvent bornés à bloquer les grandes forteresses, et lorsqu'une place d'une médiocre étendue pouvait gêner leurs mouvemens ou les inquiéter dans la supposition d'une retraite, ils ont employé des moyens si extraordinaires, ils l'ont entourée d'une si formidable artillerie, qu'on a dû renoncer aux calculs qui, autrefois, faisaient juger qu'une place devait exiger trente, quarante, cinquante jours de tranchée ouverte.

La petite place de Coni fut peut-être foudroyée par un plus grand nombre de bouches à feu qu'on ait jamais employées dans les plus fameux siéges de la guerre de la succession; comment s'étonner, d'après cela, qu'une garnison peu nombreuse, placée au milieu d'un incendie, entourée de décombres, découragée par la désolation des habitans, et privée de

l'espoir d'une longue et honorable défense, ait été disposée à écouter des offres de capitulation?

Ces réflexions amènent bien naturellement à faire desirer toujours davantage que l'on mette enfin en usage le système de fortification du général Montalembert : avec lui seul on peut braver les bouches à feu, quelque nombre que l'ennemi puisse en mettre en batterie contre la place; avec lui on peut se mettre à l'abri des bombes, et n'avoir pas à craindre des dangers pour la garnison, les malades ou les habitans. Enfin, au moyen de ces fortifications, on peut surtout opposer à l'ennemi, sur les points d'attaque, une plus grande quantité de canons que celle qu'il peut employer sur le point qu'il cherche à battre en brèche, ou dont il voudrait obtenir de faire taire le feu.

(170) On aura pu voir dans cette histoire que dans tous les temps (du moins chez les modernes) l'Italie fut facilement conquise et reperdue. Bonaparte s'empara de la Péninsule dans deux campagnes, et ne s'arrêta qu'aux portes de Vienne; le maréchal de Souworof vint l'année d'après en reconquérir la plus grande partie en soixante et quelques jours; mais ce qui distingue cette dernière campagne, c'est particulièrement le talent qui a été déployé dans la défensive, et la conduite savante du général Moreau :

en choisissant une position ou en trompant l'ennemi sur ses desseins, il sut concentrer ses forces entre Alexandrie et Tortone, et non seulement tenir les armées ennemies en échec, mais même obtenir un succès important contre des forces infiniment supérieures ; le ralliement inespéré de l'armée de Naples avec les débris de l'armée d'Italie n'honore pas moins les talens des généraux Moreau et Macdonal.

(171) Déja une escadre russe avait menacé Ancône, lorsque, le 28 floréal an 7 (17 mai), une escadre turque vint se joindre à la première : ces escadres arrivaient sous les présages les plus heureux. L'armée d'Italie rétrogradait ; l'armée de Naples se hâtait de la rejoindre ; l'armée de Rome, affaiblie, se concentrait dans cette capitale et dans quelques places éloignées d'Ancône ; dans la plupart des départemens romains qui avoisinaient cette ville, les peuples, fatigués des vexations et des excès sans nombre qu'ils avaient éprouvés de la part des troupes qui y avaient passé ou séjourné, avaient sonné le tocsin de l'indignation ; la famine avait armé le désespoir, le désespoir avait soulevé tous les cœurs : on avait appelé de toutes parts la vengeance du ciel, et l'arrivée des Mahométans avait été regardée comme une de ses plus insignes faveurs.

Des provinces de Trente, de Barri et de la

Capitanate, l'indignation, exaltée au comble par les partisans de l'autel et du trône, s'était propagée dans l'Abruzze.

Au soulèvement des peuples se joignait la situation déplorable de la ville et du port d'Ancône à l'instant où l'ennemi jeta l'ancre à très-peu de distance de la ville : les batteries étaient en très-mauvais état; on manquait de canonniers et de marins, et les habitans d'Ancône étaient ou indifférens ou craintifs, ou faisant des vœux pour le succès des ennemis.

Le 29 floréal, le général Monnier, qui commandait dans la place, avait refusé de recevoir un parlementaire, et s'était préparé à se défendre; mais l'attaque des Russes dura vainement cinq heures : les bordées furent mal dirigées, les boulets des vaisseaux passèrent par-dessus la ville, et le commodore turc, s'étant placé au vent, cribla le pavillon russe et sa manœuvre : après des efforts aussi inutiles, les escadres alliées avaient repris leur mouillage pour se réparer, et revenir faire de nouvelles tentatives, afin de seconder les insurgés. Le général Monnier dut donc faire de nouveaux préparatifs pour se défendre; il en était occupé, lorsque, le 10 prairial (29 mai), il reçut un courrier extraordinaire, qui lui apportait l'ordre du directoire d'évacuer la place; mais cet ordre était si fort hors de mesure, qu'il fut unanimement

rejeté et regardé comme non avenu : en l'exécutant, ainsi que l'évacuation de Civitta-Vecchia et de Rome, on eût évidemment sacrifié les garnisons d'Ancône, de Naples, de Capoue, de Gaëte, etc. N'eût-il pas mieux valu les réunir, et en faire un corps assez respectable, pour se retirer en sûreté ?

Cependant la flamme de la rebellion gagnait avec rapidité toutes les villes qui entouraient Ancône, et cette ville se trouvait concentrée dans un quart de cercle, dont la rivière d'Egino et le fleuve Musone formaient les côtés.

Quoique ainsi resserré de toutes parts, le général Monnier n'en avait pas cru moins important de marcher contre Fano et Ascoli ; et, après avoir eu le bonheur de corriger les habitans de ces deux villes, de battre plusieurs fois les insurgés qui avaient tenté de s'opposer à sa marche, en moins de vingt jours, le général avait nettoyé sa droite et sa gauche, reconquis son autorité sur un cercle fort étendu, et était rentré dans Ancône.

Après s'être réparée à Venise, la flotte turco-russe avait reparu, le 18 prairial (6 juin), sur les rives du Métauro, et son apparition avait remis de nouveau tout le pays en insurrection : les Cisalpins, insurgés, s'étaient emparés de Pesaro, et la petite ville de Mondolphe s'était mise en pleine insurrection, ainsi que tous les can-

tons voisins. Instruit de ces événemens, le général Monnier n'avait pas tardé à prendre les moyens d'arrêter ce nouvel incendie; et il s'était associé le général Pino, pour marcher, avec lui, contre Pezaro, avec les Cisalpins fidèles, contre leurs concitoyens en rebellion. Arrivé devant la ville, l'artillerie commençait à en foudroyer les murs, quand on apprend que toutes les paroisses d'alentour sont armées, et marchent sous les ordres de leurs curés, guidés par les bannières de leurs patrons : il ne restait plus aux Français que quelques cartouches, ils s'en servent pour se faire jour à travers ces fanatiques furieux; mais, en se retirant, ils apprennent que les rebelles se sont emparés d'Yesi; ils l'emportent d'assaut, sans cependant pouvoir y saisir le général Lahoz, qui avait eu le bonheur de s'échapper.

Alors que l'on prenait la ville d'Yesi, et que l'on balayait la plaine féconde qui l'environne, les insurgés de Pezaro, secondés par six cents Esclavons et par des troupes débarquées de la flotte turco-russe, attaquaient Fano : à peine l'officier français en était-il sorti à la faveur des ténèbres, et déjà, au nom de la Madone libératrice, Fano était saccagé. Après s'être reposée trois jours, la sainte ligue avait marché sur Sinigaglia; les portes en avaient été brisées à coups de canon; les paysans s'y étaient préci-

pités avec furie : le troisième bataillon de la 8e légère se trouvait alors dans la ville; il se bat de rue en rue; il fait un carnage affreux, qui dure cinq heures; il atteint enfin la porte qui lui ouvrait sa retraite sur Fiumegino; mais, poursuivi par les hommes qu'il venait de combattre dans la ville, il est menacé par une multitude de paysans qui l'attendaient dans la campagne; il se partage alors : la première moitié fusille et contient les citadins; la seconde moitié fond, avec la baionnette, sur les paysans, les disperse, et toutes deux, réunies ensuite, gagnent Fiumegino.

Le sac de Sinigaglia avait été encore plus déplorable que celui de Fano, et avait excité une indignation générale; c'était un moment précieux, il fallait en profiter. Les différens corps des insurgés étaient disséminés depuis le Métaure jusqu'au Tronto : le général paraît se renfermer dans Ancône; les ennemis, trompés, menacent alors les positions de Camurano et d'Osimo; ils paraissent, en même temps, vouloir attaquer la redoute de Montagnole et un camp retranché placé à Fiumegino, pour en défendre le pont. Le général alors manœuvre sur leurs flancs et sur leur derrière; et, dès l'instant où il les voit réunis, le général Pino les attaque avec impétuosité, et les culbute au-delà de Castel-Fidardo et de Lorette : quelques

jours après, ils se présentent encore devant Osimo; mais une colonne, partie de Monte-Sicuro, s'attache à leur flanc gauche, et les oblige à se retirer dans le plus grand désordre. En même temps, l'escadre turco-russe quittait la rade de Sinigaglia, et les troupes françaises n'avaient pas tardé à entrer dans cette ville si malheureuse, ainsi que dans Fano, qui n'avait pas été mieux traitée.

Néanmoins la république romaine continuait à être inquiétée par les insurgés, qui se comportaient plutôt en brigands qu'en guerriers; et le général Monnier n'était occupé qu'à chercher les moyens d'écraser cette hydre toujours renaissante; mais il ne put empêcher les insurgés de s'emparer des hauteurs de Sainte-Marguerite, de faire flotter leurs étendards sur la redoute de Montagnole, et de l'obliger à se renfermer dans les murs d'Ancône. Ainsi le général Monnier, après avoir donné aux ennemis des preuves de sa capacité militaire dans l'offensive, allait être réduit à leur en donner dans la défensive.

L'ennemi, ne se trouvant pas assez fort pour faire des attaques de vive force, et ouvrir des tranchées, préféra de profiter de toutes les hauteurs qui environnaient Ancône, pour l'enfermer dans une espèce d'enceinte, et se mettre eux-mêmes à l'abri, derrière des redoutes, des

abattis et des remblais, à environ trois quarts de lieue de la place. Ainsi renfermé dans des redoutes se communiquant par des boyaux, l'ennemi s'était prolongé vers la place, à la distance de six cents toises; son objet était de dresser une batterie de dix-sept grosses pièces à couvert des sorties, et en avant des redoutes élevées depuis la mer jusqu'à Montagnole. Une fois achevée, cette batterie, malgré les trois forts, lançait la désolation sur eux et sur la ville; bientôt les édifices de la citadelle ne furent plus qu'un monceau de cendres: au crépuscule du soir, les assiégeans lançaient des obus et des pots à feu; depuis dix heures jusqu'à deux et trois du matin, vingt-deux chaloupes canonnières s'approchaient du port; et, dès qu'elles avaient formé leur ligne demi-circulaire, elles tiraient du 36 et du 24 contre les maisons, les remparts, les batteries croisées du lazaret, du môle et des trois vaisseaux embossés.

Le 1er fructidor (18 août), les ennemis avaient voulu tenter de s'établir sur le Monte-Pelago; mais le général Monnier, s'étant mis à la tête des carabiniers et des tirailleurs, après avoir dégagé sa cavalerie, et s'en être fortifié, avait culbuté, des monts Galeas et Pelago, les ennemis, qui s'en étaient emparés; il avait balayé ensuite la route de Sainte-Marguerite, et reconduit les assaillans, au pas de course, jusqu'au

pied de leurs ouvrages. Le 10, même tentative de la part de l'ennemi, en plus grande force; même défense et même succès de la part des assiégés.

Le 25, l'ennemi était sorti de sa grande redoute en colonne serrée, et s'était avancé sur le Mont-Gardetto dans la plus ferme contenance : ce fort, qui domine la mer par une falaise de plus de cent cinquante pieds en ligne perpendiculaire, n'avait rien à redouter de ce côté; en avant, la pente était presque aussi rapide; et, pour arriver aux premières palissades, on était forcé de se placer sur l'étroit plateau bordé par les précipices. Le général Pino avait laissé l'ennemi s'y loger, et avait détaché en même temps une colonne, pour pousser les ennemis et les attaquer par derrière au moment où lui-même, sortant du Mont-Gardetto, les chargerait de front. En effet, dès l'instant où le général voit arriver cette colonne, il fait faire une décharge à mitraille de toutes ses batteries; et, coïncidant avec elle dans une attaque vive et simultanée, la masse des ennemis, amoncelée sur le plateau est ouverte de toutes parts à la baïonnette; le massacre est épouvantable, et, ce qui en augmente l'horreur, c'est que ceux qui veulent échapper ou au fer ou au feu sont obligés de se précipiter, du haut du plateau, sur les rochers ou dans la mer. Comment se

représenter ces paysans, fanatisés, arrivés jusqu'aux palissades, et croyant toucher au moment de les renverser; des religieux, le sabre et le crucifix dans les mains, augmentant l'égarement des malheureux qu'ils ont séduits; la valeur des Cisalpins fidèles opposés à la fureur aveugle des compagnons du traître Lahoz; le feu des tirailleurs protégeant les deux sorties; la colonne ennemie resserrée de toutes parts sur un plateau, éparse, écrasée, foudroyée, et n'ayant d'autre ressource que de chercher la mort dans les précipices qui bordent le champ de bataille?

Le 3 vendémiaire (24 septembre), le général Lahoz échoua dans l'attaque du mont Galeas; ce point, qui commande la ville et les forts, à sept cents toises en ligne droite, aurait été infiniment plus avantageux aux ennemis; le Mont-Pélage, sur lequel ils s'étaient établis, était trop éloigné pour battre les forts de la ville avec avantage: mais vainement le général Lahoz avait-il fait creuser des boyaux pour se mettre à couvert, ces travaux sont renversés, et ces fossés, ouverts la nuit par les assaillans, comblés en plein jour par les assiégés, sont arrosés de sang et jonchés de mort.

Le 7, les Russes et les Turcs attaquèrent inutilement la maison brûlée; quelques jours après, tentative également inutile sur le Mont-Gardette.

Cependant les assiégeans, au nombre de vingt mille, ne sont point encore assez forts pour réduire quinze cents braves, fermés dans de mauvais remparts ; la Hongrie et la Croatie envoie huit mille six cents combattans ; déjà leur camp est assis devant ce mont Gardette, où l'on a vu périr tant de braves ; déjà le général Monnier est sommé de se rendre : pour répondre à cette sommation, le général imagine d'attaquer les Autrichiens qui viennent d'arriver, et il croit important de ne pas les laisser reposer de la longue marche qu'ils viennent de faire, et de les surprendre avant que leurs chefs aient pu acquérir une connaissance pratique du terrain inégal et fourré qui avoisine leurs tentes.

D'après ce projet, à neuf heures du soir, le 18 vendémiaire, le général français envoie une réponse honnête au général autrichien, et, cinq heures après, son camp était attaqué : on dirige la sortie sur trois points ; la marche s'exécute dans le plus grand silence : à quelques toises de l'ennemi, on bat le pas de charge ; après trois assauts la grande redoute est forcée, sept canons, deux mortiers sont encloués, sept drapeaux autrichiens sont enlevés, la tranchée est nettoyée ; de son côté le général Pino avait forcé la première redoute sur laquelle il s'était dirigé ; il marchait à la seconde, il était prêt d'atteindre le sommet de la montagne ; tout à

coup il est saisi par deux hommes vigoureux; il les terrasse, ils ne lâchent pas prise, il roule avec eux au fond du fossé, là il se défend de ses ennemis à coups de sabre; il entend alors que l'on bat la charge, il se hâte de remonter et de rejoindre les troupes qui sont à ses ordres: l'aurore osait à peine se montrer, on commençait cependant à distinguer les pitons des montagnes; le général Lahoz était à la tête des assaillans; le général Pino, son ancien ami, resté fidèle à sa patrie, veut le joindre pour le combattre; mais c'est en vain, Balbi, grenadier cisalpin, sur le point d'être immolé par le général Lahoz, l'ajuste à bout portant, le blesse à mort, et lui arrache son sabre et son panache.

Cependant les premiers rayons du soleil doraient déjà toutes les sommités, et les Français, protégés par l'artillerie des forts, exécutent leur retraite en bon ordre, laissant aux Autrichiens une haute idée de leur bravoure, et la conviction qu'il leur fallait pousser le siége pied à pied: en conséquence, ces nouveaux assaillans démasquèrent bientôt de nouvelles batteries, et, à leur faveur, s'emparèrent du mont Galeas et de San-Sthephano, à deux cents toises de la citadelle; dès-lors ils firent serrer la ligne de la mer par les Turcs, les Russes et les insurgés, qui s'emparèrent du chemin du rivage et de celui qui s'embranche vers Sinigaglia: l'ennemi cepen-

dant ne se trouvait point encore assez près des murs; mais, avant d'aller plus loin, il tenta une troisième sommation; et, dans l'espérance de la faire réussir, le général autrichien y joignit la nouvelle de la capitulation du général Garnier; celui-ci venait de remettre Rome entre les mains des ennemis, et de donner la facilité aux Autrichiens, qui se trouvaient devant cette ville, de marcher sur Ancône avec leur général Froelik; mais aucun de ces motifs n'avait pu déterminer le général Monnier à se rendre, et son refus avait décidé les ennemis à emporter la ville, par une attaque générale, le 10 brumaire, jour des Morts.

A la pointe du jour, quatre-vingts bouches à feu vomissent, sur les forts et la ville, des boulets, des bombes et des obus; au jour, tous les avant-postes sont vivement attaqués et repoussés jusque sous les murs de la place; établi à cent toises de la citadelle, l'ennemi déploie toutes ses forces, et seize cents hommes, déjà très-affaiblis par des fatigues continuelles essuyées depuis trois mois et demi, doivent se défendre hors des murs, contre environ dix mille assaillans.

Tandis que deux fortes colonnes, sortant de Monte-Pelago, se portaient, l'une par la mer, l'autre par le grand chemin de la porte Farine, sur le Monte-Gardetto, les grenadiers hongrois et croates s'établissaient sur la hauteur de San-

Stephano, à cent toises de la citadelle; plus près, ils enveloppaient la chapelle au-dessous du camp retranché, et se logeaient sous les murs, à l'abri de la mitraille, en même temps que les Turcs, les Russes, les insurgés repoussaient le poste avancé de la porte de France, et plantaient le drapeau rouge à cinquante toises de la citadelle.

Du côté des assiégés, les portes de France, de Campo di Monte Farina, de la citadelle, et du Monte-Gardetto, s'ouvrent à la fois; la colonne infernale court appuyer la défense du fort de Monte-Gardetto; mais c'était une fausse attaque de l'ennemi, son véritable but était de s'établir sur San-Stephano, d'où l'on plonge sur la citadelle, et d'où l'on domine entièrement Ancône. Déjà même il s'en était emparé et en avait été repoussé; cinq fois ce poste important est pris et repris; il reste enfin aux Français, après qu'ils ont fait mordre la poussière à plus de huit cents grenadiers hongrois. Le général Froelick n'est pas plus heureux contre le Monte-Gardetto.

Cependant, dans le silence lugubre qui succède au bruit sinistre de l'artillerie et de la mousqueterie, au choc des armes, à travers le bruit lointain des tambours autrichiens qui battent le rappel, on entend le son d'une trompette; c'est le général Froelich qui demande une trève trois heures pour enterrer les morts; on lui

en accorde quatre, et, pendant ce court espace de temps, on voit se mêler les soldats et les officiers français et autrichiens, pour se donner mutuellement des témoignages d'estime. La trève expirée, l'ennemi fait encore de vaines tentatives pour s'établir sur San-Stephano; la nuit survient enfin, et chacun reprend le chemin de la ville et du camp.

Depuis ce temps l'ennemi poursuit ses desseins, mais avec plus de circonspection et plus de succès, en se servant uniquement de son artillerie; le 20 brumaire (10 novembre), l'une des courtines du grand bastion de la citadelle s'écroule en deux endroits; l'artillerie des assiégés, épuisée, annonce leur détresse; de nombreuses colonnes des assiégeans s'ébranlent et menacent le Monte-Gardetto et le camp retranché; au milieu de tout cet appareil menaçant, il arrive un parlementaire chargé d'une quatrième sommation; elle est portée par le major général Skall; lui-même : refuser d'écouter les propositions du général autrichien, c'eût été vouloir, sans avantage pour la patrie, enterrer tant de braves gens sous des monceaux de ruines; le général Monnier se détermina à assembler un conseil de guerre, dans lequel, après que l'on y eut constaté l'impossibilité de se défendre davantage, on arrêta que l'on nommerait cinq commissaires pour se rendre auprès

du général autrichien, et là, avec des commissaires nommés par lui, arrêter les articles de la capitulation.

(172) Les troupes de la garnison d'Ancône obtinrent de sortir de la place, avec les honneurs de la guerre, pour se rendre en France, comme prisonnières de guerre. Afin de donner une preuve d'estime aux troupes de la garnison, pour la défense courageuse et hors de toute attente qu'elles avaient faite, le général autrichien accorda aux sous-officiers le port de leurs sabres, pour se rendre à leur destination, et au général Monnier une garde d'honneur de quinze cavaliers et trente carabiniers. Ces troupes devaient se rendre en France, par la route qu'elles jugeraient la plus commode, aux frais de sa majesté l'empereur. Quant aux bâtimens de guerre de la république française, et corsaires, avec leurs officiers et équipages, ils étaient autorisés de se rendre dans un des ports de la république, sous la garantie de l'empereur. Tous les citoyens, sans distinction, qui se trouvaient dans Ancône, devaient jouir du droit des gens; toutes les personnes qui voudraient suivre la division d'Ancône y étaient autorisées.

FIN DES NOTES DU LIVRE CINQUIÈME.

NOTES

DU LIVRE SIXIÈME.

(173) DANS un petit écrit intitulé : *La Première Année du Consulat de Bonaparte*; voici comment s'exprimait le C. Rœderer :

« Le mérite par-tout persécuté, les hommes « honnêtes par-tout chassés des fonctions pu- « bliques, les brigands réunis de toutes parts « dans leurs infernales cavernes, des scélérats « en puissance, des apologistes de la terreur à « la tribune nationale, la spoliation rétablie « sous le titre d'emprunt forcé, l'assassinat pré- « paré, et des milliers de victimes désignées sous « le titre d'otages, le signal du pillage, du « meurtre, de l'incendie, toujours au moment « de se faire entendre dans une proclamation de « la patrie en danger; mêmes cris, mêmes hur- « lemens dans les clubs qu'en 1793, mêmes « bourreaux, mêmes victimes; plus de liberté, « plus de propriété; plus de sûreté pour les « citoyens, plus de finances, plus de crédit pour « l'état; l'Europe presqu'entière, l'Amérique « même déchaînées contre nous; des armées en « déroute, l'Italie perdue, le territoire français

« presque envahi ; tel était, il y a un an, la « position de la France. »

(174) Le conclave qui ne fut guère composé que de cardinaux italiens et des cardinaux allemands, se réunit à Venise, où l'élection se fit sous les auspices de sa majesté impériale, et fut terminé le 23 ventose an 8 (14 mars 1800), par l'élévation du cardinal Gregorio Barnaba Chiaramonte sur la chaire de Saint-Pierre, et par la cérémonie ordinaire de l'acclamation; ce fut dans le mois de prairial suivant (juin) que ce nouveau pape fit son entrée dans l'ancienne capitale du monde, où à peine avait il pris possession de ses états, qu'il fut menacé de les perdre à la suite de la victoire remportée par les Français à Marengo; mais, loin d'user des droits qu'ils pouvaient avoir à cet égard, non seulement les Français les augmentèrent, mais ils délivrèrent sa sainteté de l'empire que la cour de Naples exerçait déjà sur elle et dans Rome.

Bonaparte, *premier Consul de la république française, à sa majesté le roi de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.*

Paris, 5 nivose an 8 (26 décembre).

(175) « Appelé par le vœu de la nation française à occuper la première magistrature de

la république, je crois convenable, en entrant en charge, d'en faire part directement à votre majesté. La guerre qui, depuis huit ans, ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? n'est-il aucun moyen de s'entendre?

« Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier, à des idées de vaine grandeur, le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins, comme la première des gloires?

« Ces sentimens ne peuvent pas être étrangers au cœur de votre majesté qui gouverne une nation libre, et dans le seul but de la rendre heureuse.

« Votre majesté ne verra dans cette ouverture que mon desir sincère de contribuer efficacement, pour la seconde fois, à la pacification générale, par une démarche prompte, toute de confiance et dégagée de ces formes qui, nécessaires peut-être pour déguiser la dépendance des états faibles, ne décèlent dans les états forts que le desir mutuel de se tromper.

« La France, l'Angleterre, par l'abus de leurs forces, peuvent long-temps, pour le malheur de tous les peuples, en retarder l'épuisement; mais, j'ose le dire, le sort de toutes les nations civili-

n'eussent aucun sujet de se défier des nouveaux chefs de la nation française, la révolution qui avait élevé ceux-ci n'était pas encore assez consolidée pour qu'il fût possible d'assurer qu'ils ne seraient pas renversés ainsi que l'avaient été leurs prédécesseurs.

(178) Vers la mi-nivose (premiers jours de janvier), lord Minto, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Vienne, et le général Bellegarde envoyé par le cabinet autrichien, se rendirent au quartier du général Souworof, à Prague. L'objet de leur mission était d'opérer une réconciliation entre les deux cours impériales. On espérait faire renoncer le maréchal au dessein de se retirer en Pologne, et l'engager à retourner avec son armée vers les bords du Rhin, ou à se rendre vers les Pays Bas par la Franconie. Aucune satisfaction, aucune prière ne put calmer le ressentiment du maréchal, et toute tentative pour appaiser le courroux de son maître ne fut pas moins vaine. La conduite de Paul Ier offrait un singulier mélange de générosité, de caprice et de folie. Les succès passagers de ses troupes avaient inspiré un orgueil excessif à ce prince, qui se donnait, à lui-même, le titre de restaurateur des rois, et de défenseur de la foi et de la liberté de l'Europe. Il avait caressé l'idée de rétablir le stathouder en Hol-

lande, et le roi de Sardaigne en Piémont; de relever le gouvernement vénitien; de rendre à la Suisse sa constitution fédérative, et même de ressusciter la monarchie en France, et de replacer sur le trône le chef de la maison de Bourbon. En quelques semaines, il vit ses armées défaites et presque anéanties; son espoir fut entièrement déçu, et il reconnut que ses alliés, sans foi, s'opposaient eux-mêmes à l'exécution des projets désintéressés qu'il avait formés. Par le traité qu'il avait conclu avec le roi de Naples, la ville et le port de Gaëte devaient lui appartenir à perpétuité, mais l'Autriche et l'Angleterre furent alarmées de ses efforts pour former un établissement dans la Méditerranée. Ses troupes et son pavillon avaient été insultés à Ancône par les Autrichiens, et les plaintes qu'il avait portées contre le général Froelick, qui commandait dans cette ville, n'avaient pu lui faire obtenir aucune espèce de satisfaction.

(179) Le 14 nivose an 8 (4 janvier 1800), il fut conclu à Paris un traité entre les républiques française et batave, par lequel la république française transporta et céda en toute souveraineté, à la république batave, tous ses droits sur les biens situés dans le territoire de celle-ci, et provenant, soit du clergé français, soit des émigrés, soit enfin de plusieurs princes

de l'Empire : elle s'engagea, de plus, à lui faire abandonner, lors de la paix avec le corps germanique, l'irrévocable et absolue propriété de ceux de la dernière classe. Il fut stipulé que les domaines cédés par le traité dont nous parlons l'étaient comme devant faire partie de l'indemnité territoriale promise à la république batave par le seizième article du traité de la Haye; pour la parfaite exécution duquel les parties contractantes se réservaient de prendre des arrangemens ultérieurs et définitifs. Pour prix de cette cession, la république batave promet de payer à la république française, et aux termes convenus entre les deux gouvernemens, une somme de six millions de francs.

(180) À son départ d'Égypte, Bonaparte avait laissé le commandement de l'armée au général Kleber, dont le premier soin avait été de dissiper les alarmes des troupes, en leur faisant part des motifs impérieux qui avaient forcé Bonaparte à s'exposer aux hasards d'une navigation dangereuse dans une saison défavorable, et sur une mer étroite, couverte d'ennemis. Ce départ était fortement lié à leur intérêt; il devait s'occuper à leur envoyer des secours, et une glorieuse paix ne tarderait pas à les rappeler dans leur patrie.

Cependant le grand visir était entré, avec une

nombreuse armée, dans l'Asie mineure, et il était enfin parvenu, après plus de six mois, à Ghazah, où il avait fixé son quartier-général. Informé de sa marche, le général Kleber avait fait un circuit dans le désert, et s'était trouvé derrière le camp de l'ennemi, avec environ quatre mille hommes, montés sur des chevaux ou des dromadaires; en même temps, son infanterie, au nombre de dix mille hommes, avait atteint les puits de Sebabieh, à une lieue et demie du camp du grand visir : celui-ci, effrayé de la position critique dans laquelle il se trouvait, après avoir précipitamment abandonné son camp et ses bagages, s'était retiré du côté de Damas avec les débris de son armée.

Le général Desaix continuait d'observer la haute Égypte, et le général Verdier tuait ou faisait prisonniers environ quatre mille hommes qu'avait fait débarquer près de Damiette le commodore Smith, de concert avec Osman-Pacha.

Malgré tous ces succès, l'armée française se trouvait dans une position désastreuse, et elle était tombée dans un découragement difficile à peindre, en apprenant que les flottes française et espagnole, que l'on croyait destinées à venir apporter des secours en Égypte, avaient passé le détroit, et étaient retournées à Brest; elle avait appris en même temps les revers des Français en

Italie et en Allemagne, l'invasion de la Hollande, le soulèvement de la Vendée, et les dangers sans nombre auxquels la république était exposée. Le général Kleber sentit alors combien il était important de renouer avec le grand visir une négociation déjà entamée par Bonaparte.... « Sans places fortes (disait-il dans ses « dépêches au directoire exécutif), sans vivres, « sans argent, sans vaisseaux, je devais me « demander ce que je pourrais faire pour la « conservation de l'armée; il ne restait aucun « moyen de salut. On ne peut traiter que les ar« mes à la main avec des hordes indisciplinées, « de barbares fanatiques qui méconnaissent tous « les droits de la guerre. L'évidence de ces motifs « a frappé tous les esprits; elle a déterminé mon « opinion. »

Heureusement, le grand visir, de son côté, était persuadé qu'il ne pourrait expulser les Français par la force des armes : en conséquence, les plénipotentiaires français et ottomans signèrent, le 4 pluviose an 8 (24 janvier 1800), une convention qui contenait les conditions auxquelles l'armée de la république française consentait à évacuer l'Égypte.

De quelque côté qu'on la considérât, cette convention paraissait devoir être infiniment avantageuse à la Grande-Bretagne. Par l'évacuation de l'Égypte, les établissemens britanniques

dans l'Inde cessaient d'être exposés à un très-grand danger, et les Français perdaient une colonie à laquelle ils avaient paru attacher une très-grande importance. On pouvait supposer que les puissances confédérées s'empresseraient d'accélérer l'exécution de cette mesure; et l'Europe apprit avec surprise que la politique du ministère anglais lui avait fait enjoindre au lord Keith de violer la convention, en s'opposant à l'embarquement et au passage des troupes françaises. Ainsi le refus que fit l'Angleterre de concourir aux conditions arrêtées entre le grand visir et le général Kleber mit le grand visir dans le plus grand embarras; il n'osa porter son camp à Belbeys. Cependant il exécuta la convention autant qu'il lui fut possible, en payant trois millions sur la somme stipulée; et, en retour, les Français le mirent en possession des ports qu'ils devaient rendre. Cependant l'Angleterre avait fait déclarer à la Porte, par son ambassadeur, qu'elle ne pouvait souscrire à la capitulation, et qu'elle s'opposerait à son exécution, à moins que les Français ne consentissent à poser les armes, à devenir prisonniers, et à livrer tous les vaisseaux et tous les magasins militaires qui se trouvaient dans le port et dans la ville d'Alexandrie. Le général Kleber, informé de ces dispositions, s'empressa de les faire connaître à son armée par une proclama-

tion : *Soldats*, leur disait-il en finissant, *nous saurons répondre à une telle insolence par des victoires....... Préparez-vous à combattre....*

Cependant l'aga des janissaires s'était avancé jusqu'à Matarieh ou Héliopolis, à deux lieues du Caire. Dans la position critique où se trouvait le général Kleber, ne pouvant consentir à abandonner le seul poste militaire qui lui restait, il prit le parti que lui dicta son audace, celui d'avoir recours aux armes : il informa donc le commandant turc qu'il se proposait de recommencer les hostilités ; et, bientôt après, il marcha vers Héliopolis, où se trouvait l'aga des janissaires avec la plus grande partie de l'armée turque. L'arrivée des Français fut suivie d'une bataille où presque toutes les troupes de l'aga furent taillées en pièces. A cette nouvelle, le grand visir, qui n'était qu'à deux lieues, voulut se disposer à livrer un nouveau combat ; mais ses soldats, saisis d'une terreur panique, jetèrent leurs armes, abandonnèrent leurs bagages, et se dispersèrent de toutes parts.

Instruits de ces désastres, le nouveau gouverneur de l'Égypte et Osman-Effendi, qui commandaient un corps de troupes turques et de Mamelouks, posté à une lieue à la gauche du janissaire aga, s'étaient rendus promptement au Caire, dont ils s'étaient emparés au moyen d'un

soulèvement excité par quelques Osmanlis qui s'y étaient introduits : tous les Français qui s'étaient trouvés dans la ville avaient été massacrés, ainsi que des Grecs et des Cophtes. Pendant cette trahison et ces meurtres, le général Kleber avait poussé ses avantages ; le fort de Belbeys s'était rendu à lui le 1er germinal (22 mars), et celui de Salahieh le lendemain ; les Turcs qui occupaient celui-ci s'étaient enfuis dans le désert, où il périt plus de dix-huit mille hommes de troupes ottomanes. Le 5, le général en chef avait reparu sous les murs du Caire, que l'ennemi s'était empressé d'évacuer, par une capitulation, après une faible résistance : en même temps, le général français conclut avec Mourad-Bey un traité qui, en paraissant satisfaire son ambition, le rendait néanmoins dépendant de la France. Des troupes furent ensuite chargées de reconquérir Damiette, que l'ennemi occupait en vertu de la convention d'*El-Arich* ; douze cents Osmanlis furent tués dans l'action qui eut lieu sous les murs de cette place ; le reste s'enfuit en Syrie.

(181) NOUS aimons à croire que nos lecteurs nous sauront quelque gré de leur faire connaître ici un *mémoire* remis au premier Consul par un officier-général français, peu de temps avant son départ pour Dijon.

« Le gouvernement français, obligé de faire de puissans efforts pour arracher la paix à des ennemis opiniâtres, est dans la nécessité de calculer ses opérations militaires de manière qu'elles produisent des résultats avantageux, sans hasarder ni la gloire de nos armes ni nos moyens d'agir, qu'il serait désormais très-difficile de remplacer, si on risquait légèrement de les perdre; il faut ajouter à ces considérations celle des troubles que susciteraient certainement les ennemis intérieurs du gouvernement, si le premier Consul ou ses lieutenans éprouvaient des revers marqués. Il importe donc, sous tous les rapports, de n'adopter d'autre plan militaire que celui qui promettra des succès rapides, solides, décisifs, sans avoir l'inconvénient de compromettre.

« L'armée de réserve qu'on rassemble à Dijon, pouvant se porter vers les Alpes ou le Rhin, il est à propos d'examiner laquelle de ces deux directions il vaut mieux lui faire prendre.

« On conviendra que, s'il n'est pas impossible à cette armée de franchir les Alpes, une semblable entreprise est au moins très-difficile, puisqu'on ne peut se servir que d'un petit nombre de passages, encore remplis de neige, et ordinairement peu fréquentés, tels que le Saint-Bernard et les défilés des Grisons, en supposant toutefois que les Autrichiens commettent la faute

de ne les pas masquer par des corps d'observation, et qu'afin que cette périlleuse tentative ne soit pas en pure perte, on ait la certitude que le général Massena pourra attendre qu'on vienne le délivrer. Il faudrait d'ailleurs transporter à bras les vivres, les munitions et l'artillerie; mesure à la fois lente et dispendieuse, et lorsqu'on arriverait entre les Alpes et le Pô, on s'y trouverait sans autre point d'appui que des places ouvertes, sans magasin et sans autres subsistances que celles qu'on pourrait se procurer à la pointe de la baïonnette, aux dépens des Autrichiens. On ne peut douter qu'à la première nouvelle de notre démarche, ils ne laissent devant Gènes un corps suffisant pour contenir Massena, et n'accourent avec le reste de leurs forces, soit pour nous fermer l'Italie, soit pour nous combattre au débouché des montagnes, avec tous les avantages qu'une armée fraîche, bien pourvue, établie solidement dans un pays dont elle occupe les places fortes, a nécessairement sur des troupes fatiguées et exténuées. Si les Allemands étaient battus, les places fortes leur serviraient de retraite, et notre position ne deviendrait guère plus avantageuse qu'auparavant, puisque nous manquerions des approvisionnemens nécessaires pour profiter de notre victoire en faisant des siéges. Si au contraire les Autrichiens nous battaient, notre armée pour-

rait être entièrement ruinée et même se trouver dans l'impossibilité de regagner la France. On ajoutera à ces réflexions que, si Gènes avait été forcé de se rendre, l'objet principal de la diversion serait manqué, et que, si la place tenait encore à l'arrivée de notre armée en Italie, celle-ci ne se verrait pas moins dans la nécessité de vaincre ou de périr : extrémité dangereuse dans laquelle les grands généraux ont toujours évité de se mettre ou de se laisser réduire.

« Ces considérations sont trop évidentes pour ne pas démontrer la convenance de porter l'armée de réserve en Allemagne plutôt qu'en Italie, dont on fera plus facilement, et à moins de frais, la conquête aux portes de Vienne, qu'en se hasardant contre toute prudence au-delà des Alpes, vers lesquelles il faut se borner à envoyer quelques troupes, pour montrer des têtes aux principaux passages, inquiéter le général Melas, et l'empêcher aussi long-temps qu'il sera possible de détacher des forces quelconques ou secours des états héréditaires de l'empereur.

« D'après les bases qu'on vient de poser, l'armée de réserve franchira rapidement l'espace qui sépare Dijon de Bâle, passera le Rhin sur le pont de cette ville ou à Brisach, se portera sur la droite du général Moreau, pour livrer, de concert avec lui, une bataille aux Autrichiens, dans

le triple objet de les éloigner d'Ulm, de pouvoir ensuite bloquer ou attaquer cette place, selon l'état où elle se trouvera, enfin de les rejeter entièrement, et de les retenir sur la rive gauche du Danube, tandis que le général Moreau occuperait la rive droite. La valeur de nos troupes et leur supériorité en nombre, par la réunion momentanée de l'armée de réserve, ne permettent guère de douter de la victoire; après laquelle, l'objet du général Moreau sera, 1° de protéger le blocus ou le siége de la ville d'Ulm; 2° d'empêcher les Autrichiens de repasser à la rive droite du Danube; 3° d'assurer les derrières de l'armée de réserve, qui se portera dans la direction de Vienne, sur laquelle l'ennemi, pris au dépourvu, ne pourra lui opposer de forces assez nombreuses pour l'arrêter. Si le général allemand détache de son armée des forces pour les envoyer défendre l'Autriche, en passant le Danube à Ingolstadt, Ratisbonne ou Regensbourg, Straubing, Passau ou Lintz, le général Moreau renforcera proportionnellement l'armée de réserve, qui se bornera à laisser en arrière deux ou trois garnisons, tant pour assurer sa retraite, au besoin, que pour entretenir sa communication avec le général Moreau, et à envoyer sur sa droite quelques détachemens vers les gorges du Tyrol, afin que les troupes autrichiennes qui pourraient se trouver dans cette

partie ne puissent venir inquiéter son flanc droit et ses derrières.

« Il est très-vraisemblable que cette entreprise, bien conduite, permettra au gouvernement français de forcer l'empereur à accepter la paix sous les murs de Vienne ; car, si, comme on a déjà dû le pressentir, le maréchal Krai marche avec la totalité ou une partie de son armée au secours de la capitale autrichienne, rien n'empêche le général Moreau de suivre ses mouvemens, en côtoyant la rive droite du Danube : d'ailleurs, le général allemand, supposé à la rive gauche, ne pourrait précéder les Français à Vienne, puisqu'il faudrait qu'il décrivît un arc, tandis que ceux-ci n'auraient que la corde à parcourir.

« L'armée d'Italie serait encore bien moins en mesure que celle d'Allemagne, de venir au secours de l'empereur, parce que, indépendamment de la longue route qu'elle aurait à faire, on pourrait la retenir derrière les Alpes, tant par les détachemens dont on a dit plus haut qu'il fallait garnir les passages, que par une seconde armée de réserve que l'on assemblerait, comme la première, à Dijon, soit pour venir renforcer, au besoin, les Français dans l'Empire, soit pour pénétrer en Italie, si le général Melas s'en éloignait ou s'y affaiblissait seule-

ment, soit pour l'empêcher de tenter une diversion en France.

Si, contre toute apparence, l'armée de réserve essuyait un échec en Allemagne, elle se retirerait facilement à la faveur de celle du général Moreau, et on pourrait la remettre bientôt en état de reprendre l'offensive, toujours dans l'objet de menacer Vienne.

« Le plan qu'on vient de lire est basé sur l'expérience du passé, du présent, et sur les idées du maréchal de Turenne. Depuis que la cour de Vienne a un système de politique, elle s'est constamment attachée à éloigner la guerre de son territoire, en la soutenant sur celui de ses alliés ou de ses ennemis, parce qu'elle a senti qu'en supposant qu'elle éprouvât des revers, elle ne pouvait perdre à la paix; et souvent même elle y a gagné, sur-tout avant la création de la puissance prussienne.

« Le maréchal de Turenne, à la sagacité de qui ce calcul ne put échapper, résolut, en 1646, 47 et 48, d'approcher autant qu'il serait possible le théâtre de la guerre des états héréditaires de la maison d'Autriche, par les cercles de Franconie, de Souabe et de Bavière; et cette combinaison, dans laquelle il fit entrer, quand il le put, les généraux de la Suède, alors alliée de la France, contribua essentiellement à forcer la cour de Vienne à signer à Munster, le 24

octobre 1648, la paix connue sous le nom de *traité de Westphalie*. En juin 1673, M. de Turenne, partant de Soest ou des bords de la Lippe, voulait s'avancer, en remontant le Mein, vers les frontières de Bohême et d'Autriche ; mais la jalousie ou de fausses vues du marquis de Louvois contrarièrent ce projet. En 1675, le maréchal, qui s'était affranchi de la dépendance du ministre, allait reprendre son ancien plan (de concert avec l'électeur de Bavière, qui avait traité avec Louis XIV), lorsqu'il fut tué à Sasbach, le 27 juillet. Ceux qui lui succédèrent dans le commandement se bornèrent à défendre l'Alsace ; mais, en 1677, le maréchal de Créqui, qui est celui de tous les généraux français qui, par l'étendue de son génie militaire, a le plus approché de Turenne, termina la campagne par la prise de Fribourg, qui lui permettait d'ouvrir la suivante, en 1678, entre la rive droite du Danube et les montagnes, et, par conséquent, de s'avancer vers la Bavière et l'Autriche. Bientôt la cour de Vienne demanda une suspension d'armes, et signa la paix à Nimègue, le 5 février 1679. En 1714, l'empereur, qui s'était opiniâtré à continuer la guerre contre la France, quoique l'Angleterre et la Hollande eussent traité, en 1713, avec Louis XIV, donna le commandement de son armée du Rhin au prince Eugène de Savoie ; mais, comme le ma-

réchal de Villars, à l'exemple du maréchal de Créqui, avait pris Fribourg à la fin de 1713, l'empereur, craignant, malgré la capacité éprouvée du prince Eugène, que les Français ne parvinssent à venir menacer ses états héréditaires, conclut la paix à Rastadt, le 6 mars 1714.

« Ces trois exemples, qui eussent été renouvelés à la fin de 1741, si l'armée française et bavaroise, au lieu de tourner vers Prague, eût marché à Vienne, comme le maréchal de Belle-Isle l'avait proposé, prouvent que, quand la France, en guerre avec l'empereur, veut le forcer à la paix, ou lui arracher des cessions quelconques, elle ne peut prendre de meilleur parti que de se tenir sur la défensive en Italie et sur le bas Rhin, pour concentrer et faire avancer ses principales forces entre la Suisse, les montagnes du Tyrol, de Carinthie et de Styrie, et la rive droite du Danube, avec la volonté bien annoncée de porter le fort de la guerre en Autriche; car, puisque la seule indication de ce projet a déjà déterminé trois fois, dans des conjonctures différentes, la cour de Vienne à la paix, on est fondé à croire que la même tentative produira constamment le même résultat.

« Ce qui s'est passé de nos jours vient encore à l'appui de cette opinion; la paix de Campo-Formio, au moment où Bonaparte était à trente

lieues de Vienne, et celle de Lunéville, lorsque le général Moreau n'en était qu'à dix-sept, le confirment.

« L'empereur ne se croira jamais vaincu que lorsqu'il verra les Français aux portes de sa capitale. »

(182) L'HORREUR que les hôpitaux inspiraient était si grande, que beaucoup de militaires restaient malades à leurs corps et aimaient mieux y mourir que d'aller à l'hôpital ; il y en a qui, malgré la neige et les frimas, mouraient à la porte des hôpitaux plutôt que d'y entrer ; il y en a qui, pour terminer les insupportables privations que l'on souffrait dans les hôpitaux, et pour échapper au spectale des horreurs qui s'y commettaient, se jetaient par les fenêtres.

Une anecdote achèvera de jeter un jour hideux sur les désordres auxquels cette partie était en proie.

« Un officier de santé, ne recevant rien de sa solde, pria l'économe des hôpitaux de Gènes, de lui donner pour subsister (en attendant que l'on payât quelque chose sur l'arriéré) une ration de vivres par jour ; l'économe le lui promit, à condition *qu'il mettrait* au quart de portion *des malheureux, qui, pour se rétablir, n'avaient la plupart besoin que de nourriture.* L'officier de santé, révolté, refusa avec indi-

gnation d'acheter, à ce prix, le soulagement que le besoin le plus pressant l'avait porté à solliciter.

Tel était le résultat de l'abandon où la régie avait laissé les hôpitaux, qui ne recevaient les principaux comestibles que par les soins de l'ordonnateur en chef et des commissaires des guerres.

(183) Les vingt-deux bataillons auxiliaires, destinés à recruter l'armée d'Italie, ne produisirent pas mille hommes; le bataillon de la Lozère arriva à Nice fort d'un homme; mais cette circonstance, qui, pour l'armée d'Italie, prouva la nullité de cette mesure de l'ancien gouvernement, ne fut pas le seul grand mal qui en était résulté : on peut en citer deux autres; le premier, les dépenses énormes que l'on fit pour ces bataillons auxiliaires, qui, en partant de leurs départemens, étaient armés, habillés et équipés à neuf, soldés à la journée, et qui, en sept ou huit jours de marche, furent à peu prés tous dissous; le deuxième, cette foule d'officiers, qui, après une longue oisiveté, fruit de l'inconduite chez plusieurs d'entre eux, n'ayant pas su conserver un des soldats qui leur avaient été confiés, arrivèrent à l'armée sous le nom du bataillon qu'ils avaient été chargés d'y conduire, et, leur vieux brevet à la main, réclamèrent, suivant la loi, des postes que, de cette

manière, ils prétendaient enlever à la valeur et à la bonne conduite.

(184) Avant d'entrer dans les détails de la campagne du premier Consul, on trouvera sans doute à propos de jeter un coup d'œil sur son plan d'attaque, et sur les obstacles qu'il devait s'attendre à rencontrer.

Les forces, destinées à se rendre et à agir en Italie se dirigeaient, par différens points, sur les parties où elles devaient agir de manière à pénétrer à la fois dans la république cisalpine, et dans plusieurs endroits du Piémont.

Ainsi le général Moncey, à la tête d'environ vingt mille hommes, traversait le mont Saint-Gothard, se dirigeait sur Bellinzone, et marchait ensuite sur Milan et l'Oglio.

Le général Berthancourt se portait sur le Simplon, avec trois mille hommes, pour descendre par Domo Dossola et Arona sur le Tésin.

Le général Berthier gravissait le mont Saint-Bernard, pour se porter, avec quarante mille hommes, par la vallée d'Aoste, sur le Pô, d'où il devait gagner Valence, Tortone, Alexandrie.

Le général Chabran, avec quatre mille hommes, marchait par le petit Saint-Bernard, pour se rendre dans la vallée d'Aoste, par la Thuile et Villeneuve.

Le général Thureau, avec environ dix mille

hommes, descendait en même temps le Mont-Cenis et le Mont Genèvre, pour se porter sur Turin et sur Pignerol.

Enfin, le général Suchet défendait les bords du Var, avec sept ou huit mille hommes, tandis que le général Massena était renfermé dans Gènes avec environ douze mille.

Ainsi les Français étaient en mouvement depuis les Alpes Pennines, jusqu'à celles Maritimes, et il entrait dans le plan du premier Consul, en inquiétant ou en attaquant les Autrichiens sur autant de points, de les réduire à une défensive d'autant plus difficile, que dans le cas où il réussît à se porter assez rapidement sur l'Oglio avec la division aux ordres du général Moncey, il espérait leur couper leur retour en Allemagne, et qu'avec l'armée, commandée par le général Berthier, il pouvait avoir passé le Pô, et se trouver dans les plaines du Parmesan et du Plaisantin avant le général Melas.

Au reste, les forteresses au pouvoir des Autrichiens ne pouvaient guère, par leur position, être d'un grand avantage à la défense du pays qu'ils occupaient. Alexandrie, Tortone et Serravalle, ne pouvaient empêcher le général Massena, dès qu'il serait débloqué, de se porter de Gènes sur Plaisance, où étaient les magasins de l'armée autrichienne ou sur Parme, Sarzane et Lucques. Le général Suchet, n'étant plus con-

tenu par des forces suffisantes, pouvait pénétrer dans le Piémont par le col de Tende, ou par les sources du Tanaro, s'il voulait éviter Coni. Aucune place, aucun point fortifié ne couvrait le Milanais, du côté de la Suisse; le château de Bard et la ville d'Ivrée étaient les postes, qui, dans le nord du Piémont, pouvaient arrêter la marche des Français.

D'un autre côté, à l'époque du 26 floréal (16 mai), la distribution des troupes autrichiennes, dans les différentes positions qu'elles occupaient, ne pouvaient être que très-favorables aux projets de Bonaparte; les principales forces des Autrichiens étaient employées au blocus de Gênes, ou concentrées vers Nice, et se trouvaient à plus de soixante lieues de la frontière septentrionale de l'Italie, où le général Melas avait commis la faute de ne laisser que des corps très-faibles et hors d'état de résister à ceux qui venaient les attaquer.

(185) D'APRÈS les ordres du premier Consul, le général Marmont avait fait publier, à son de trompe, dans le bourg Saint-Pierre, et tous les villages environnans, que chaque pièce de canon, avec ses affûts et ses caissons, serait payée pour son transport sur la montagne, et la descente à Etroubles, 600, 800 ou 1,000 francs, selon le calibre et le poids. A cette annonce,

une foule de paysans accoururent, des milliers de soldats se réunirent à eux, et se pressaient autour des pièces, pour avoir l'honneur de les traîner ; mais, arrivés de l'autre côté de la montagne, ils refusèrent constamment le salaire promis pour ces transports.

(186) Un habitant de la Savoie, nommé *Bernard* de Menthon, fonda, au dixième siècle, sur la montagne où se trouvait alors l'armée française, un monastère qui subsiste encore aujourd'hui, et lui donna son nom. Cette maison passe pour le point le plus élevé où l'homme ait osé fixer sa demeure ; un éternel hiver règne dans ce séjour. Le voyageur, ébloui par l'éclat de la neige, y chercherait inutilement un tableau de verdure, sur lequel il puisse reposer ses yeux : on ne rencontre, à deux lieues à la ronde, ni un arbre, ni une plante ; et c'est sur la cime de ce mont, dans ce pays oublié de la nature entière, que se trouve une société de bons cénobites, pratiquant tous les devoirs inspirés par la plus sublime vertu. Séquestrés du reste des humains, en communication seulement avec ceux que le hasard, la curiosité ou l'infortune, conduisent dans leur solitude, sans préjugés nationaux ou religieux, ils accueillent, avec le même empressement, tous les hommes qui leur demandent l'hospitalité, sans consulter leur rang,

leur pays, leur croyance. Ils ne se bornent pas à cet acte habituel de bienfaisance; le but essentiel de leur institution est de guider les voyageurs égarés, de chercher ceux que le froid aurait saisis au milieu des neiges, ou que des avalanches auraient précipités dans des fondrières.

Lorsque l'atmosphère est chargée d'épais nuages, lorsque la neige tombe à gros flocons, ces hommes intrépides se mettent en marche pour parcourir les glaciers dont ils sont environnés; armés de longues perches, ils sondent le terrain; des chiens, accoutumés à cette chasse, les précèdent et les ramènent sur la route couverte de neige, quand volontairement, ou par accident, ils s'en sont écartés. Ces excellens animaux sentent un corps humain, à quelque profondeur qu'il soit enseveli dans la neige; alors, avec la longue perche pointue, on sonde le terrain, le corps est bientôt dégagé. Que ces hommes soient morts ou qu'ils ne soient qu'asphyxiés, on les porte avec la plus religieuse précaution au monastère, où tous les secours de l'art leur sont prodigués. Ces secours sont souvent inutiles; mais quelquefois on parvient à rappeler à la vie des individus qui paraissent l'avoir perdue.

(187) Bonaparte, qui savait que, malgré la bonne volonté des cénobites du mont Saint-

Bernard, il leur était impossible de fournir des alimens à une armée de quarante mille hommes, leur avait envoyé de Lausanne une somme d'argent pour cet usage; jamais argent ne fut employé avec plus d'exactitude et d'avantage.

(188) Le grand Saint-Bernard, autrefois appelé *Mons-Penninus*, est, après le *Mont-Veland*, la montagne la plus haute de cette chaîne des Appennines, qui sépare la Suisse de l'Italie. La Drôme et la Doria, y prennent leur source; sur ces montagnes, si élevées et si inaccessibles, la nature semble avoir pris plaisir à entasser les spectacles les plus horribles et les plus effrayans. Des neiges éternelles, un froid excessif même pendant l'été, nul signe de végétation, aucune empreinte de traces humaines; ici, des rochers pendans; là, des gouffres et des abymes; plus loin, des avalanches prêtes à fondre sur votre tête; par-tout une solitude profonde, qui n'est interrompue que par le sifflement aigu des aquilons et le cri lugubre de quelques animaux farouches: tel est, en abrégé, le tableau que ces lieux offrent au voyageur isolé. Mais combien ces difficultés et ces dangers dûrent paraître insurmontables à celui qui, le premier, songea à se servir de ce passage, à peu près impraticable aux hommes à pied et aux bêtes de somme, pour transporter en Italie une armée nombreuse,

avec sa cavalerie, son artillerie, ses bagages, ses munitions de guerre et de bouche! Que d'obstacles à surmonter! quels dangers à prévoir! que de calculs pour les éviter! que de génie pour les vaincre! La postérité, déjà étonnée par les passages successifs d'Annibal, de Charlemagne et de François Ier, qui n'avaient que peu ou point d'artillerie, des armées assez peu nombreuses, et très-peu de cavalerie, sera bien plus émerveillée quand elle lira dans l'histoire les détails du passage du Saint-Bernard, et les prodiges relatifs à la petite ville de Bard et au rocher d'Albaredo.

(189) Le lord Keith s'était chargé, dans Livourne, d'une armée de débarquement, d'une grande quantité de munitions de guerre et de bouche, et de tout l'attirail nécessaire pour former des siéges par terre et par mer. La cour de Vienne, oubliant que toutes les tentatives faites par elle, depuis le règne de Charles-Quint jusqu'à la révolution de Gènes, en 1746, pour envahir la Provence, s'étaient constamment terminées par la ruine des armées auxquelles cette dangereuse commission avait été confiée, se croyait parvenue au moment d'opérer le morcellement de la France projeté dans le traité de Pilnitz.

Cet espoir se fondait non seulement sur l'état

extrême de faiblesse, de nullité, où tous les émigrés déclaraient, de concert, que la France était réduite, mais aussi sur l'assurance positive donnée par ces émigrés, des dispositions morales montrées par le peuple dans les provinces méridionales ; à les entendre, il ne fallait que déployer un drapeau blanc fleurdélisé sur les bords du Rhône, et les habitans des deux rives de ce fleuve allaient se rassembler en foule, pour détruire eux-mêmes les trophées de la république. Vaines déclamations follement répétées, et qui ne tendaient qu'à prolonger les maux que toutes les nations avaient un intérêt égal d'arrêter.

La tête du pont du Var était couverte par d'excellentes redoutes ; dix jours de suite, les Autrichiens tentèrent vainement de les forcer : enfin, renforcés par six bataillons de grenadiers hongrois arrivés, le 1er prairial (21 mai), sur les hauteurs à la gauche du Var, secondés par deux frégates anglaises et une artillerie nombreuse, les ennemis attaquèrent, pour la dernière fois, tous les retranchemens français, le 3 prairial (23 mai), et ils furent repoussés avec beaucoup de perte.

(190) Nice fut évacué le 10 prairial (30 mai) par le baron d'Elnitz ; dès-lors les généraux français se portèrent sur la gauche du

Var, reprirent l'offensive et harcelèrent vivement les Impériaux, qui ne conservèrent et ne défendirent plus leurs positions que pour protéger la retraite de leurs effets militaires; ils ne les ramenèrent cependant au nord des Apennins, vers les bords du Tanaro et de la Bormida, qu'avec des peines extrêmes, dans des routes presque inaccessibles. Poursuivi par le général Suchet, ayant l'ordre d'éviter le combat, le général Elnitz fut d'abord atteint à son aile droite, chassé du col de Tende, puis de celui de Brans, et forcé de faire un grand détour pour sortir des montagnes : de manière que le général autrichien n'était encore, le 18 prairial (7 juin), qu'à Ormea ; et que le général français avait réussi, en retardant sa marche, à priver plus long-temps le général Melas de cette partie assez considérable de ses troupes dont il avait si grand besoin.

(191) Dès les premiers jours de prairial, la fermentation dans la ville de Gènes était devenue alarmante : le mécontentement avait éclaté dans quelques-uns des corps de l'armée; des soldats avaient brisé leurs armes au milieu de la place Saint-Dominique ; le bombardement avait recommencé très-vivement, mais n'avait pas duré.

Le 10, le général en chef avait reçu une de-

mande d'entrevue de la part des généraux Keith, Ott et Saint-Julien; ils voulaient lui remettre une lettre du général Melas, pour lui renouveler les offres de la capitulation la plus honorable. Accoutumé à ne traiter avec les ennemis de son pays que les armes à la main, le premier mouvement du général Massena avait été de rejeter toute ouverture semblable. Mais on était arrivé au terme fatal où il n'était plus ni prudent, ni possible de résister; le moment où l'on aurait pu débloquer Gènes était passé; d'ailleurs la diversion que la défense de Gènes avait fait faire à l'ennemi, et qui avait facilité à l'armée de réserve le débouché des Alpes et son entrée dans le Piémont et la Lombardie, avait eu son effet; enfin il n'existait plus par homme qu'une ration de pain, encore distribuée par faibles portions. Cet objet ne pouvait pas mener au 14, presque tous les chevaux étaient mangés; il était au surplus temps de faire quelque chose pour des troupes qui, de leur côté, avaient tout fait, et que la patrie était si intéressée à conserver. Il n'était pas moins important de sauver six mille malades ou blessés; et tout indiquait qu'il fallait se soumettre à un événement que tous les efforts possibles avaient vainement concouru à prévenir, à éviter ou du moins à retarder.

Dans cette circonstance, le général en chef ras-

rappelé pour l'envoyer à El-Arich, où il avait signé la capitulation conclue avec le grand visir, et garantie par sir Sidney Smith. Cependant il n'était pas d'avis de l'évacuation de l'Egypte ; mais il obéit aux ordres du général en chef. Muni d'un passe-port signé par les deux commandans des troupes combinées, et accompagné d'un officier anglais chargé de faire respecter le traité, il monte sur un vaissoau neutre pour se rendre en France. Débarqué à Livourne, il fut détenu au lazaret comme prisonnier de guerre, par ordre du lord Keith, qui ne lui alloua que 20 sous par jour pour sa subsistance, ainsi qu'aux simples soldats renfermés avec lui, par la raison, disait l'amiral, que l'égalité française ne permettait pas qu'un général fût mieux traité « qu'un simple particulier. « J'ai traité avec les « Mamelouks, avec les Turcs, avec les Arabes « du grand désert, avec les Ethiopiens, avec les « noirs habitans du Darfour, fit dire Desaix « indigné l'amiral; ils respectaient leur parole « lorsqu'ils l'avaient donnée, et n'insultaient « point aux hommes dans le malheur. »

L'Angleterre ayant accédé à la convention d'El-Arich, la liberté fut rendue à Desaix. A son arrivée à Toulon, ce général apprit l'expédition de Bonaparte en Italie. S'étant promptement rendu à Milan, il y reçut le commandement d'une division, et marcha vers Marengo.

En route, il sentit une espèce d'abattement : « Voilà long-temps que je ne me bats plus en « Europe, dit-il à ses aides-de-camp ; les boulets « ne nous connaissent plus, il nous arrivera « quelque chose. » Son corps fut porté au monastère de Saint-Bernard, et déposé dans un mausolée, où une inscription rappelle son nom et ses exploits, et où les cyprès s'entremêlent avec les lauriers de Marengo.

(193) Quelques officiers autrichiens, qui ont écrit sur la campagne de l'an 7 et de l'an 8, ont voulu, à l'occasion de la dernière bataille de Marengo, rapeler celle qui fut livrée par le général Moreau, à peu près sur le même terrain, le 27 floréal an 7 (16 mai 1799); ils ont prétendu 1° que le général Moreau avait été battu ce jour-là par le général Lusignan; 2° que ce général voulait faire le siége de Tortone; 3° que, dans cette occasion, il commit les mêmes fautes, qu'une année après le général Melas, en cherchant à tourner les Autrichiens par leur droite et par leur gauche; 4° que le général Lusignan culbuta les Français, et gagna la bataille en faisant un effort sur le centre comme le général Berthier.

Nous avons cru important de nous arrêter à ces assertions de la part de ces historiens militaires, afin d'éclairer les personnes qui, par

ignorance, paresse ou difficulté de s'instruire des faits, ne pouvant ou ne voulant pas se donner la peine de les éclaircir, les croiraient aveuglément au détriment des troupes françaises et des généraux qui les commandaient.

1° Le général Moreau ne fut point battu par le général Lusignan, mais, au contraire, remporta sur les Autrichiens et sur les Russes un avantage complet ; ne se laissa point séduire par les mouvemens du maréchal Souworof, et remplit parfaitement le but qu'il avait d'empêcher les Russes de passer le Pô pour le tourner par sa gauche et le forcer à combattre.

2° Le général Moreau ne pouvait penser et ne pensait nullement à faire lever le siége de Tortone, mais bien à déjouer les projets du maréchal ; celui-ci avait exécuté un grand mouvement sur sa gauche, dans l'espérance que le général Moreau, pour mettre en sûreté sa droite et conserver ses communications avec Gênes, dégarnirait sa gauche, et donnerait par là les moyens à un corps russe de passer le Pô à Combio, de surprendre la gauche des Français, de l'envelopper et de l'engager à une action décisive qui n'aurait pas manqué de les perdre.

3° Toute la conduite du général Moreau, dans la journée du 27, n'eut aucun rapport avec celle que tint, une année après, le général Melas.

Le 25, la gauche du général Moreau avait été attaquée par une avant-garde vivement repoussée. Le 26, l'attaque avait été plus sérieuse; une division d'environ sept mille Russes avait passé le Pô à Basignana, et avait marché vers Pecceto, afin de couper la ligne des Français; mais, attaqués de front et en flanc, les Russes, obligés de plier de toutes parts, avaient été culbutés, et presque tous tués ou noyés dans le Pô. Ces tentatives malheureuses avaient décidé le maréchal Souworof à se porter en force sur la rive gauche du Pô, et à marcher sur Turin, dans l'espérance de faire sortir le général français de son camp pour rentrer dans le pays de Gènes; cependant, il n'avait pas été plus heureux dans ses conjectures : le général Moreau sortit bien de son camp, mais ce fut pour battre les Austro-Russes : instruit des mouvemens que faisaient les ennemis dans leur camp de Torre di Garafolo pour passer à la gauche du Pô, le général français fait jeter un pont sur la Bormida, passe le 27, de très-grand matin, cette rivière, à la tête de sept mille hommes, attaque et rompt la chaîne des postes avancés sur Marengo, détache quelques troupes sur sa gauche pour occuper le général Melas, marche rapidement au camp de Torre di Garafolo, force le général Lusignan à l'abandonner, maltraite sa division et celle du général Paucra-

ziani, se retire vers ses ponts, les passe, les replie et rentre dans Alexandrie.

Après ces détails, nous le demandons, quel rapport trouver entre ces actions et celles de la bataille de Marengo en l'an 8? et comment oser dire que le général Lusignan remporta une victoire sur le général Moreau? Quelle sagacité! Au contraire, dans la manière dont ce général pénètre les plans du maréchal Souworof et les déjoue; avec quelle promptitude il sait profiter de [illegible] faute des ennemis, et au moment où ils font un mouvement pour passer sur la gauche du Pô, tomber sur leur camp et y battre les Austro-Russes!

(194) On a quelquefois accusé la France, et ensuite l'Autriche, d'aspirer à la monarchie universelle de l'Europe; mais ces reproches tenaient plutôt à de vaines craintes qu'à des raisons solides. Ce project sera toujours impraticable sur le continent, tant que l'Europe sera partagée entre plusieurs grandes puissances, telles que la Russie, la maison d'Autriche et la France; accablées par leurs victoires comme par leurs défaites, ces grandes puissances sont bientôt obligées de se rapprocher après leurs divisions.

Mais un peuple insulaire n'éprouve pas les mêmes besoins; la guerre ne pouvant guère l'atteindre, il en propage, il en prolonge impuné-

ment tous les fléaux jusqu'aux extrémités du monde, fondant son commerce sur la ruine du commerce étranger ; il s'enrichit des pertes des autres peuples, il s'applaudit de son repos au milieu du bouleversement général ; son intérêt devient contraire à celui du genre humain.

Jamais cette assertion n'avait été prouvée avec plus d'évidence que durant la guerre dont la révolution française était le prétexte et le principe ; à écouter le lord Grenville et le chancelier Pitt, l'Angleterre devait sauver les débris de la civilisation menacée d'une ruine totale par les révolutionnaires français ; cependant, tandis que la France, couverte de trophées, rassurait, par sa modération, les états effrayés par l'éclat de ses victoires, le cabinet de Saint-James les alarmait par son despotisme ; maître des plus riches contrées de la terre, il en vendait les productions, et payait avec l'argent qu'il en retirait les souverains qu'il avait soulevés contre la France ; il ne lui restait qu'un pas à faire pour soumettre l'Europe entière à son joug ; il s'agissait d'imposer de telles entraves à la navigation des neutres par le despotisme de son prétendu droit maritime, qu'ils fussent obligés d'abandonner leur commerce pour acheter, des Anglais, tous les objets dont ils avaient besoin ; dès-lors, tous les métaux précieux auraient reflué en Angleterre. Tous les peuples se seraient trouvés tributaires

de l'industrie anglaise, et le cabinet de Saint-James, avec son or, eût remué à son gré l'Europe entière.

Depuis long-temps les entraves les plus multipliées gênaient la navigation générale, au gré des usages britanniques ; ces entraves dérivaient en partie de l'acte de navigation publié sous la régence de Cromwel ; d'autres étaient le résultat de traités onéreux avec les nations qui n'avaient pu résister à la marine anglaise ; le plus grand nombre s'étaient introduites par la manière arbitraire dont les amirautés prononçaient sur les prises en temps de guerre.

C'était une maxime chez les Anglais, qu'en temps de paix, les vaisseaux, de quelque nation que ce fût, devaient aborder dans tel ou tel port, ne voiturer que telles marchandises ; et, en temps de guerre, que toute contrée où l'Angleterre voudrait porter la famine, serait déclarée bloquée, et que, sur la proclamation du blocus, il serait défendu à tout bâtiment étranger d'y aborder. L'un de ces principes prenait sa source dans l'acte de navigation ; les peuples qui avaient une marine pouvaient le rendre nul, en publiant un acte de navigation semblable, et en traitant les Anglais comme les Anglais les traitaient ; la seconde maxime dérivait du droit de la guerre.

Un port est assiégé, l'armée assiégeante peut

arrêter les convois neutres dont les secours éloigneraient l'instant où ce port doit succomber; c'est un moyen dont elle se sert pour accélerer son triomphe. L'espace maritime, qui sert d'horizon à la portée de l'artillerie de la place, détermine les limites de son domaine, il lui appartient, comme il appartenait auparavant à la ville assiégée; plus loin la mer doit être libre, les assiégeans ne doivent pas avoir plus de droits, sur les vaisseaux neutres, que n'en avait le commandant de la place assiégée. Mais les Anglais, abusant d'un principe reconnu, avaient supposé que tous les ports de France étaient naturellement bloqués par les ports anglais ou par les escadres anglaises disséminées sur les mers. Ils avaient même étendu cette fiction aux places littorales de toutes les puissances avec lesquelles ils étaient en guerre. Dès-lors, le commerce des neutres avait été anéanti. En vain ceux-ci faisaient-ils convoyer leurs navires marchands, par des vaisseaux de guerre; le pavillon n'était pas respecté; les neutres, disaient les ministres britanniques, peuvent transporter chéz les nations avec lesquelles nous sommes en guerre, les seules espèces de marchandises que nous les autorisons à charger, et, puisqu'il ne leur est pas loisible de voiturer des marchandises non autorisées, nous avons le droit de visiter leurs bâtimens, de constater si leurs négocians se

sont conformés à nos règles maritimes. D'après cette décision, tous les bâtimens neutres avaient été insultés sur l'Océan. Vainement réclamait-on de toutes parts le droit des gens, les Anglais répondaient par des menaces.

Ce peuple avait presque tout envahi, il voulait envahir encore. Ses flottes égalaient en force celles de tous les autres peuples européens. Se croyant assez puissant pour insulter toutes les nations, toutes étaient insultées. On ne pouvait plus prévoir où s'arrêteraient les interdictions du droit maritime anglais. Après avoir déterminé les espèces de marchandises qu'il était permis aux peuples de voiturer sur l'Océan, qui pouvait empêcher l'amirauté anglaise d'ordonner que telle nation n'aurait que tel nombre de vaisseaux, que tel autre n'en aurait point du tout ?

On aurait vu, autrefois, la république de Venise interdire la navigation de l'Adriatique : le doge, à la vérité, épousait cette mer ; mais rien n'empêchait au roi d'Angleterre de descendre la Tamise et d'épouser l'Océan.

Pour mettre un terme à des prétentions aussi exagérées, il fut conclu une convention à Pétersbourg, le 16 décembre 1800 (25 frimaire an 9), par les cours de Russie, de Suède, de Danemark ; celle de Prusse y adhéra le lendemain. Cette convention était exactement calquée

sur la neutralité armée de 1780, durant la guerre d'Amérique. Les puissances contractantes convenaient que les stipulations relatives à la contrebande conserveraient leur force; mais qu'à l'avenir il ne serait conclu aucun traité de commerce sans prendre pour principe que le *pavillon neutre neutralise la cargaison*. La garantie des vaisseaux de guerre, escortant les bâtimens de commerce, devait affranchir les bâtimens de toute visite de la part des puissances belligérantes. Enfin, on décidait les mesures les plus rigoureuses, pour empêcher qu'aucun commerce illicite n'eût lieu sous la protection de la neutralité armée.

(196) Sept mille soldats russes se trouvaient en France; les uns avaient été faits prisonniers en combattant, avec les Anglais, dans les marais de la Nord-Hollande, les autres en combattant, avec les Autrichiens, en Suisse ou en Italie. La bravoure de ces troupes avait mérité l'intérêt de tous les militaires contre lesquels elles avaient combattu. Il était naturel que l'échange de ces hommes, accoutumés à un climat si différent de celui de la France eût lieu de préférence à celui des Anglais ou des Autrichiens; le gouvernement des deux nations avait refusé de comprendre les Russes dans les cartels d'échange; Bonaparte, révolté d'une injustice aussi mani-

feste, avait offert à Paul Ier de lui rendre ces prisonniers sans rançon. Cette générosité fut le germe heureux dont la paix de l'Europe devait éclore. Paul Ier envoya à Paris le général Spreng-Porten, pour régler les conditions de ce cartel. Il n'y eut point de conditions, ce fut un combat de bons procédés entre les deux nations les plus puissantes de l'Europe. Non seulement l'armée russe fut renvoyée sans rançon, mais Bonaparte, ayant ordonné qu'elle se rassemblât dans les départemens du Nord, dont le climat était plus analogue à celui dans lequel elle avait vu le jour, la fit habiller de neuf dans l'uniforme des régimens respectifs, les officiers et les soldats reçurent des armes des manufactures françaises.

Ce procédé généreux contrastait d'une manière assez frappante avec la conduite du gouvernement anglais, qui se donnait pour le réparateur de tous les droits violés en Europe, tandis qu'il accusait le gouvernement français d'être le destructeur de toute morale et de toute bonne foi; il fit la plus vive impression sur Paul Ier, qui ne tarda pas à envoyer à Paris une légation solennelle, dont la négociation fut suspendue par la mort subite de ce prince. Le traité de paix entre la France et la Russie ne fut signé que l'année suivante, sous le règne d'Alexandre Ier.

(196) « Le peuple français était loin de « croire que, dans la saison la plus rigou- « reuse, ses armées seraient forcées de combattre « de nouveau pour lui procurer une paix que « ses ennemis cherchaient à éloigner par les ru- « ses que la diplomatie n'emploie que trop sou- « vent. On ne devait guère s'attendre à voir un « négociateur se présenter sans le pouvoir de né- « gocier. Le gouvernement français, aussi franc « que doit l'être celui d'un état libre, s'était « empressé de faire à l'ambassadeur de la mai- « son d'Autriche les propositions les plus avan- « tageuses, et n'avait nullement douté de ren- « dre le repos et le bonheur à la république. « Le comte de Cobentzel avait déclaré qu'il ne « pouvait traiter de la paix que concurremment « avec des plénipotentiaires anglais : en vain « lui avait-on observé qu'un peuple à la solde « duquel étaient ceux qui voulaient s'armer « contre la France, ne consentirait point à voir « cesser une guerre que son gouvernement trou- « vait avantageuse, et cherchait à prolonger « par les moyens les plus odieux; la raison s'était « tue devant les pouvoirs impératifs, et de nou- « veaux succès semblaient devoir seuls faire « changer des dispositions si étranges. C'était « par de telles chicanes que les ennemis de « la France avaient cru gagner une saison qui « ne permettait pas aux troupes françaises de

« suivre leurs succès. Ils devraient mieux nous « connaître ; ils devraient croire que les soldats « français, aussi peu sensibles aux rigueurs de « la saison qu'ils l'ont été en conquérant la « Hollande et en défendant le fort de Kelh, « sauront surmonter les mêmes obstacles, pour « rendre à leur patrie une paix qui mettra le « comble à sa gloire et à sa prospérité. »

(197) Le premier article de cette convention portait que la ligne de démarcation entre l'armée gallo-batave et l'armée impériale serait particulièrement déterminée par les généraux respectifs. Cette ligne devait finir à Bayardof; et il fut réglé qu'à partir de ce point, l'autre ligne entre l'armée du prince Charles et celle du général Moreau passerait à Ratisbonne, d'où elle longerait la rive droite du Danube jusqu'à l'Erlaph, qu'elle remonterait entièrement; qu'ensuite elle se rendrait à Leoben, d'où elle suivrait la rive gauche de la Muerch jusqu'au point où cette rivière coupe la route de Saltzbourg à Clagenfurth, et qu'enfin elle passerait à Brixen, à Bolzen, pour s'arrêter à Bormio dans la Valteline. Il fut stipulé que les troupes impériales qui se trouvaient dans le pays des Grisons, dans le Tyrol et dans la Carinthie, se retireraient immédiatement, par la route de Clagenfurth, sur Pruck, pour rejoindre l'armée impériale d'All*e*

magne. Les forts de Kuffslein, de Schvernitz, et les autres points de fortifications permanentes dans le Tyrol, dûrent être remis à la disposition de l'armée française, pour être rendus, dans le même état, à la conclusion ou plutôt à la ratification de la paix, si elle suivait l'armistice sans reprise d'hostilités. Il dut en être de même des débouchés de Fiutersmuntz, de Nauders et des autres fortifications de campagne dans le Tyrol, ainsi que de Wurtzbourg et de Braunau. Les garnisons ne devaient, en les évacuant, distraire de ces places ni artillerie, ni munitions, ni approvisionnemens quelconques, à l'exception cependant de ce qui serait nécessaire à la subsistance des troupes autrichiennes jusqu'à ce qu'elles eussent atteint la ligne de démarcation. Les levées extraordinaires ordonnées dans le Tyrol dûrent être immédiatement licenciées, et les habitans renvoyés dans leurs foyers. On convint que la suspension d'armes ne pourrait être de moins de trente jours; qu'à l'expiration de ce délai, les hostilités ne recommenceraient qu'après un avertissement de quinze jours, qui serait prolongé indéfiniment jusqu'à l'avis de rupture. Nul corps, nul détachement des armées respectives, ne devaient passer de l'Allemagne en Italie, tant qu'il n'y aurait point de trève entre

traces des malheurs de la guerre, la république française renonçait à toute poursuite au sujet d'événemens quelconques dont elle avait eu lieu de se plaindre. Ferdinand IV, voulant, de son côté, contribuer à réparer les malheurs qui furent les suites des troubles de ses états, consentait que tous ses sujets, poursuivis en justice, bannis ou forcés à s'expatrier volontairement, à l'occasion des mouvemens révolutionnaires, de quelque nature qu'ils fussent, pussent retourner dans leur patrie, et fussent réintégrés dans leurs biens, et que toutes les personnes détenues à raison d'opinions politiques obtinssent sur-le-champ leur liberté. Il fut stipulé en même temps qu'on restituerait à la république française les statues, les tableaux et les autres objets d'arts qui avaient été enlevés à Rome par les troupes napolitaines. Outre ces articles, il y en eut quelques autres qui accordaient aux Français la faculté de faire entrer des troupes dans les états de sa majesté sicilienne, et d'y occuper quelques places fortes sur la mer Adriatique.

Observation.

L'objet de ces derniers articles, qui furent traités comme secrets dans un temps où la plus redoutable effervescence ébranlait les fondemens de la société, lorsque les arts en pleurs, le com-

merce en stagnation, une partie du peuple en délire, et l'autre en alarmes, offraient le spectacle le plus effrayant, devait être également de garantir les émigrés napolitains rentrant dans leur patrie des injustices du gouvernement, et le gouvernement lui-même des tentatives ténébreuses auxquelles pouvaient se livrer des hommes ulcérés par de longs malheurs.

La partialité constante avec laquelle le roi des Deux-Siciles avait favorisé les Anglais, dans toutes les époques de la révolution de France, obligeait aussi le gouvernement français à surveiller avec exactitude l'accomplissement de toutes les stipulations maritimes, insérées dans le traité.

(200) LA république cisalpine était de nouveau reconnue; elle devait s'étendre jusqu'aux bords de l'Adige. Les possessions autrichiennes, en Italie, se trouvaient bornées par ce fleuve, jusqu'à son embouchure dans la mer. Le grand duché de Toscane était abandonné à la France, par le grand Duc Ferdinand, qui devait être indemnisé, en Allemagne, des pertes éprouvées par lui en Italie. Cet état, sous le titre de royaume d'Etrurie, fut accordé au fils de l'infant, duc de Parme.

Les avantages assurés à la France, par ce traité, et par celui de Campo-Formio étaient les

mêmes. Le Rhin et les Alpes devenaient les limites françaises, vers l'Allemagne et l'Italie. L'empereur cédait à la France le petit pays de Frichtal, conservé jusqu'alors par la maison d'Autriche, à la gauche du Rhin, dans les enclaves du canton de Bâle. Le gouvernement français se proposait de donner cette province au corps helvétique, en échange du Bas-Valais, dont la possession aurait livré, à la république française, tous les passages conduisant en Italie, depuis le Simplon jusqu'à la Méditerranée.

Il n'était rien stipulé au sujet du Piémont, dont les troupes françaises étaient en possession. Les princes laïques allemands perdant des souverainetés, à la gauche du Rhin, devaient être indemnisés à la droite de ce fleuve, en sécularisant quelques bénéfices princiers. Ce traité fut ratifié à Ratisbonne, le 16 ventose an 9 (7 mars 1801), par la diète de l'Empire, et à Paris le 28 ventose (19 mars), par le corps législatif.

(201) La bataille d'Héliopolis venait d'assurer de nouveau la possession de l'Egypte aux Français, lorsque le 25 thermidor an 8 (13 août 1800), le même jour où le général Desaix perdait la vie en Italie, un Arabe assassinait le général Kleber dans la maison qu'il occupait au Caire.

A sa mort le commandement de l'armée était

passé au général Menou, qui, en se livrant principalement à la partie administrative, avait cru essentiel de faire de grands changemens dans tout ce qu'avait ordonné Bonaparte, et consolidé le général Kleber : on assure que ces innovations ne furent pas heureuses, et occasionnèrent des mécontentemens dans l'armée et dans le pays.

Cependant, pénétré de la mauvaise foi des agens britanniques, dont le gouvernement annullait ou ratifiait les actes, selon qu'il lui convenait, on avait refusé de négocier avec sir Sidney Smith, pour reprendre l'exécution de la convention d'El-Arich ; dès-lors le cabinet de Saint-James avait saisi avidement cette occasion pour attaquer ouvertement l'Égypte. Le général Menou n'avait pas même tardé à en recevoir l'avis de la part de Mourad-Bey. L'armée anglaise, d'après son rapport, devait être de dix-huit mille hommes ; elle devait opérer son débarquement, avec le capitan pacha, tandis que le grand visir traverserait le désert, et qu'une flotte anglaise, partie de l'Inde, arriverait à Suez avec un corps de troupes considérable. On a prétendu que le général Menou, non seulement n'avait pas voulu ajouter foi à ces avis; mais qu'il avait refusé les offres de secours de la part de Mourad-Bey.

Néanmoins sir Ralph Albercombrie, qui avait

parcouru la Méditerranée, s'étant embarqué à Malte, sur la flotte du lord Keith, était arrivé le 11 nivose an 9 (1er janvier 1801), dans la baie de Marmorice, sur la côte de Caramanie, pour y prendre les chevaux, les vivres et les munitions de guerre, que la Porte Ottomane devait lui fournir; mais le divan, qui n'avait demandé que quelques auxiliaires, alarmé en voyant arriver une flotte nombreuse et une armée de vingt mille hommes, avait été plus disposé à contrarier l'expédition, qu'à la seconder: ce ne fut donc qu'après deux mois d'attente que la flotte anglaise put être approvisionnée, quitter la baie de Marmorice, et paraître à la vue d'Alexandrie, le 10 ventose (1er mars).

D'après la conviction où paraissait être le général Menou de l'impossibilité d'une pareille expédition, on n'avait envoyé aucuns bâtimens pour observer les Anglais et surveiller leurs mouvemens; il n'existait sur la côte aucun corps de réserve qu'on pût opposer avec succès au débarquement des Anglais; on l'avait même dégarnie de troupes, et les places n'étaient pas suffisamment approvisionnées: on savait qu'Aboukir était le seul point où l'ennemi pût opérer une descente; tous les militaires qui avaient un peu étudié le système de défense de l'Égypte, et qui connaissaient les forces de l'armée française,

étaient convaincus que la seule bonne disposition était de la réunir. Quelques généraux représentèrent au général Menou la nécessité de ce rassemblement, et celle bien plus urgente de marcher sur Aboukir ; on le pouvait encore, on avait connu au Caire l'apparition de la flotte anglaise, le 13 ventose (4 mars), et les vents du nord et du nord-est, qui avaient régné jusqu'au 17 ventose (8 mars), avaient empêché les Anglais d'effectuer leur débarquement ; mais le général en chef en avait jugé différemment, en prenant la résolution de rester de sa personne au Caire, et de disperser ses forces sur Belbeis, Damiette, Boulak, le Caire et Aboukir, où il s'était contenté d'envoyer deux cent trente chevaux ; il semblait néanmoins qu'en se portant en force sur le point du débarquement, on aurait pu battre les Anglais avec d'autant plus de facilité, que le visir paraissait ne vouloir marcher en avant, qu'autant qu'il fût assuré du succès du débarquement.

Cependant, à l'arrivée de la flotte anglaise, le général Friant, qui commandait à Alexandrie, s'était empressé de se porter à Aboukir avec quinze cent cinquante hommes d'infanterie et cent quatre-vingts de cavalerie, après avoir envoyé cent cinquante hommes à Rosette, trois cents à la maison carrée, et avoir laissé la garde d'Alexandrie aux marins et aux invalides.

Ces forces étaient trop faibles pour résister au débarquement d'une armée, qui avait à sa disposition une grande quantité de chaloupes, et tous les moyens de la marine anglaise ; il aurait fallu avoir une assez grande quantité de troupes pour culbuter dans la mer les premiers ennemis qui débarqueraient, avant que le reste eût eu le temps de se former ; il aurait fallu aussi pouvoir mettre du désordre dans les chaloupes, par un feu d'artillerie bien dirigé.

Les Anglais, qui ne fondaient leurs espérances que sur la faiblesse du corps chargé de garder les côtes, après avoir embarqué, dans leurs chaloupes, cinq mille huit cent cinquante hommes d'élite, et les avoir partagés en cinq divisions, s'étaient approchés lentement de la côte ; les troupes françaises, pendant ce mouvement, pour se garantir du feu des chaloupes canonnières ennemies, avaient été obligées de prendre position derrière des mamelons de sable ; bientôt les troupes anglaises sont débarquées, déjà elles se sont emparées de la hauteur importante des Puits ; vainement les Français font ils par-tout des prodiges de valeur, vainement repoussent-ils la première ligne, la seconde vient la soutenir, et le général Friant est obligé d'ordonner la retraite.

Lorsque les Anglais furent bien certains de la retraite des troupes françaises, ils envoyèrent

un corps sur la hauteur qui domine le village d'Aboukir pour bloquer le fort, et poussèrent leur avant-garde jusqu'au défilé de l'Embarcaduaire.

On apprit au Caire, le 20, le débarquement des Anglais, et on y sentit plus fortement encore la faute de n'avoir pas marché au premier avis; ce moment perdu, le parti à prendre devenait bien plus embarrassant. On savait que le visir se disposait à passer le désert; on ne pouvait savoir si on aurait le temps d'aller battre les Anglais, et de revenir sur la frontière de Syrie; on apprenait aussi qu'une partie de la flotte anglaise, venant de l'Inde, était déjà dans la mer Rouge; on ignorait si les Anglais n'avaient pas emporté Alexandrie par un coup de main; cette ville ne pouvait pas tenir huit jours contre une attaque régulière; et, si les Anglais ne l'avaient pas attaquée, au moins avaient-ils eu le temps de se fortifier dans quelque position avantageuse: tous ces motifs devaient déterminer à rassembler promptement tout ce que l'on pourrait avoir de troupes disponibles, en ne laissant dans les postes les plus importans que de faibles détachemens. Au lieu de prendre ce parti, le général Menou s'en tint encore à laisser beaucoup trop de troupes à Damiette, au Caire, à Belbeis, à Salahieh et dans la haute Egypte.

Pendant que les Anglais avaient débarqué,

le général Lanus était arrivé à Ramanieh, y ayant entendu le bruit du canon d'Aboukir; il avait marché sur-le-champ au secours du général Friant, et effectué sa jonction avec lui le 19, sur les hauteurs de Nicopolis, en avant d'Alexandrie. Le 21, le corps de l'armée anglaise qui s'était porté le 20 vers l'Embarcadaire, déjà occupée par son avant-garde, s'était mis en marche à huit heures du matin, et avait repoussé la grande-garde française, qui envoya prévenir de leur approche. Le lac Mareotis n'étant pas praticable dans cette saison, et les généraux Friant et Lanus, courant les risques d'être séparé de l'armée, si les Anglais s'établissaient sur les digues du canal d'Alexandrie et du lac Mahadieh, ils résolurent de s'opposer, avec quatre mille trois cents hommes, à la marche des ennemis, qui comptaient plus de dix-huit mille combattans. En conséquence ils s'avancèrent sur les hauteurs voisines du camp des Romains; lorsque les Anglais, qui s'avançaient seulement, virent les troupes françaises posées sur les hauteurs qu'ils voulaient occuper, ils s'arrêtèrent, et on se canonna réciproquement. Le 22, ils se remirent en marche; et, dans la crainte de l'impétuosité française, ils se formèrent sur trois lignes, ayant au centre un carré dont les côtés étaient composés de bataillons en colonnes serrées. L'aile gauche s'était ébranlée

la première, en longeant les bords du lac Mahadieh, afin de s'appuyer au canal, et de tourner la droite des Français. Le centre qui marchait plus lentement, étant masqué par une hauteur, laissait croire que l'aile gauche était isolée. Le général Lanus, trompé par cette fausse apparence, espéra la culbuter au moyen d'une attaque très-vive, avant qu'elle pût être secourue; mais, tandis que ce général commence ce mouvement, le centre des Anglais paraît sur la hauteur qui le cachait : on ne peut plus alors arriver sur le flanc de l'aile gauche avant de l'attaquer. On se décide donc à le faire; on traverse la première ligne, le 22e régiment de chasseurs fait mettre bas les armes à deux bataillons; les feux exécutés avec beaucoup de vivacité et de précision, par la seconde ligne anglaise, forcent alors les Français à se retirer et à abandonner leurs prisonniers. En vain, d'un autre côté, avait-on fait plier cette première ligne, et la 18e légère se formait-elle en bataille sur sa gauche, la colonne qui marchait à la droite du centre des Anglais se déploie rapidement sur son flanc, son feu y met du désordre; la 18e ne peut plus achever son mouvement pour lui faire face; la 4e légère et la 22e de chasseurs ne peuvent soutenir seules le combat, et commencent leur retraite. Pendant ces attaques, le général Friant avait tenté inu-

tilement d'inquiéter l'aile gauche des Anglais ; le mouvement projeté par le général Lanus n'ayant pu réussir, il fut obligé de se retirer sur la digue du canal : les deux généraux sentirent alors qu'il serait imprudent de s'engager plus long-temps avec une armée aussi supérieure, et qu'on tenterait mal à propos de l'empêcher d'occuper la position qu'elle venait d'attaquer ; avec cette conviction, ils ordonnèrent aux troupes de se retirer, et vinrent prendre position sur les hauteurs de Nicopolis.

Quelques tentatives infructueuses sur le canal avaient décidé l'armée anglaise à camper, la droite à la mer, vers le camp des Romains, la gauche au canal d'Alexandrie, vis-à-vis la pointe du lac Mahadieh, et à fortifier cette position par une ligne de redoutes du côté des Français. Les généraux Friant et Lanus, sentant que la position des hauteurs de Nicopolis n'était pas susceptible d'être défendue, ne songèrent plus qu'à la sûreté d'Alexandrie, et renvoyèrent, pendant la nuit, la plus grande partie de leur cavalerie à Ramanieh, au devant de l'armée, dont la situation devenait très-difficile. Les Anglais, maîtres des digues, mettaient des obstacles à la réunion des troupes sous Alexandrie ; heureusement on découvrit une route praticable pour l'artillerie, dans le bassin du lac Mareotis ; et l'armée fut enfin réunie, le 29, à

Alexandrie. Pendant ces mouvemens, le petit fort d'Aboukir, écrasé par une artillerie supérieure et des bombes, avait été forcé de capituler; et les Anglais, après avoir pressé, avec beaucoup d'activité, la confection des retranchemens de leur position, y avaient transporté beaucoup d'artillerie pour armer leurs redoutes.

Les troupes françaises une fois réunies, on aurait dû attaquer aussitôt les ennemis. Une victoire assurait la possession de l'Egypte, en donnant les moyens d'arrêter la marche du grand visir, et celle des Anglais venant de l'Inde. En temporisant, au contraire, on consommait les faibles provisions d'Alexandrie; on laissait arriver le grand visir, et on donnait le temps à l'armée anglaise de se fortifier davantage et de recevoir des renforts. Cependant les ennemis étaient tellement supérieurs en nombre, et dans une position si bien fortifiée, qu'il y avait peu d'apparence de succès; on ne pouvait en attendre que d'un coup de vigueur sur une de leurs ailes.

La droite et la gauche des Anglais étaient flanquées par des chaloupes canonnières; la gauche était fortifiée par des redoutes et couvertes par des étangs. Les redoutes placées sur la hauteur occupée par le centre de l'armée prenaient des revers sur toute cette gauche, et le centre était également flanqué par la position

de la droite, et par une redoute élevée à côté de l'ancien camp des Romains. L'attaque seule de la droite était praticable ; on pouvait espérer de la culbuter par un grand effort, de la déborder par la marche supérieure de l'infanterie franchise, de faire ensuite agir toutes les troupes sur le centre, tandis que l'aile gauche serait occupée par une fausse attaque ; de profiter enfin d'un moment favorable pour décider le succès avec la cavalerie, et d'acculer les ennemis au lac Mabadieh.

Les troupes françaises furent réunies aux avant-postes, une heure avant le jour ; le général Lanus fut chargé d'attaquer la droite : l'aile droite française devait se déployer entre les étangs et le centre, pour attaquer celui des ennemis, aussitôt que la gauche aurait enfoncé leur droite ; elle devait aussi détacher un corps entre les deux lacs pour occuper la gauche des Anglais ; deux régimens de cavalerie devaient remplir le même but dans le lac Marcotis, ainsi qu'une fausse attaque des dromadaires du côté de Bedah ; la cavalerie devait marcher derrière l'infanterie, jusqu'à ce que la gauche eût enfoncé la droite des Anglais, et qu'elle pût saisir l'instant de ce désordre pour décider la victoire par une charge.

Les dromadaires avaient commencé leur attaque au crépuscule, et, en s'emparant d'une

redoute, ils avaient fortement attiré l'attention de l'ennemi ; le général Lanus se met alors en mouvement, ainsi que les autres divisions ; mais l'obscurité ayant mis du désordre dans la marche, presque toutes les troupes ayant attaqué isolément et sans seconde ligne, bientôt le général Lanus avait été blessé mortellement, les principaux chefs mis hors de combat, et les soldats exposés à un feu très-vif sans recevoir d'ordres : dès-lors, ils s'étaient dispersés derrière des mamelons ; l'aile droite, d'après les dispositions, attendait les succès de la gauche pour commencer l'attaque. Dès l'instant où le général Regnier qui la commandait est instruit de la blessure du général Lanus et du désordre de la gauche et du centre, il veut s'avancer avec l'aile droite pour les soutenir ; mais après le peu de succès de cette dernière attaque, la dispersion des troupes, la perte du général Lanus, des efforts ultérieurs devenaient inutiles, et, si l'on s'était retiré, alors la perte aurait été peu considérable, et l'armée eût resté assez forte pour tenir la campagne et profiter de quelque occasion favorable. Cependant, le général en chef ne donnant aucun ordre, les généraux Regnier et Friant avaient voulu faire une nouvelle tentative avec l'aile droite sur celle de l'ennemi, qui, dès l'instant qu'il avait vu l'attaque se diriger sur ce point, y avait fait marcher sa réserve ; en outre,

le général Menou, on ne conçoit pas trop pourquoi, avait donné dans le même moment ordre à la cavalerie de charger : vainement lui avait-on représenté l'inconvenance de cet ordre, il avait persisté, et cette cavalerie, en passant dans les intervalles des bataillons qui étaient alors en mouvement, avait arrêté leur marche, de manière qu'il n'y avait eu aucune troupe à portée de profiter de la déroute dans laquelle la cavalerie avait d'abord mis la première ligne des Anglais, et qu'à l'instant où elles arrivèrent, la cavalerie était repoussée et emportait avec elle tout espoir de succès. Cependant le général Menou ne s'occupait pas de la retraite, et ne songeait nullement à l'ordonner, les troupes restaient sous le feu des lignes et des batteries, sans former aucun mouvement, et perdaient beaucoup de monde ; enfin, après deux heures d'indécision, on ordonna la retraite, qui se fit dans le plus grand ordre ; les Anglais n'osèrent pas sortir de leurs retranchemens, et l'armée française reprit, à onze heures du matin, sa position sur les hauteurs de Nicopolis ; cette position était trop étendue, il aurait fallu se hâter d'en prendre une meilleure, et des considérations majeures auraient dû même faire préférer un plus grand parti : c'était de laisser des garnisons suffisantes à Alexandrie, dans la citadelle du Caire, au fort Julien et à Lesbeh, et de réunir à

Ramanieh tout le reste des troupes qui se trouvaient en Égypte, afin de profiter des occasions favorables pour battre les Anglais lorsqu'ils quitteraient leurs positions pour se porter sur Alexandrie ou sur Rosette, et, suivant les circonstances, marcher contre le visir sitôt qu'il passerait le désert. Ces idées ne furent pas celles du général en chef; il préféra de conserver sa position devant Alexandrie, et de s'arrêter à des demi-mesures; il hésita, il laissa la terreur s'emparer des esprits: les Anglais, qui d'abord avaient été découragés par la mort du général Albercombrie, qui étaient affaiblis par leurs pertes et dégoûtés du pays par les chaleurs de climat brûlant et la disette d'eau douce, reprirent courage; il leur arriva un renfort de six mille Turcs, ils occupèrent la maison Carrée, ils marchèrent sur Rosette, et s'en emparèrent, et forcèrent le fort Julien à capituler; en même temps le grand visir traversait le désert.

L'armée française se trouvait alors divisée en trois corps, l'un à Alexandrie, de quatre mille cinq cents hommes, ne pouvant rien entreprendre contre le camp des Anglais, gardé par huit mille hommes; le second à El-Aft, de trois mille neuf cents hommes, exposé au corps des ennemis qui occupait Rosette, composé de sept mille Anglais et de six mille Turcs; le troisième au Caire, de deux mille cinq cents hommes pour défendre

cette ville, contre l'armée du visir de vingt-cinq mille hommes. Peut-être, en s'arrêtant à l'idée du général en chef, de rester devant Alexandrie, aurait-on pu encore dérober quelques marches aux Anglais, porter les troupes qui étaient à El-Aft au Caire, attaquer et battre le visir, le rejeter dans le désert, et redescendre avec toutes les troupes à Ramanieh, en remettant la garde du grand Caire à Mourad-Bey. Dans cette hypothèse, si les Anglais avaient voulu quitter Rosette pour marcher contre les Français, ceux-ci, supérieurs en cavalerie, auraient pu espérer de les battre dans un pays ouvert; telles n'étaient pas les idées du général en chef : ce qui, en encourageant les Anglais à commencer de nouvelles opérations, leur facilita les moyens de repousser les Français de leur camp d'El-Aft, bientôt après de Ramanieh, et de s'emparer de la flottille française chargée de munitions, d'artillerie et de vivres, ainsi que d'un convoi considérable qui venait du Caire, et qui, n'ayant pas été prévenu, tomba entre leurs mains.

Les troupes repoussées de Ramanieh, obligées de se réunir à celles du Caire, ayant tenté vainement d'attaquer l'armée du visir et celle des Anglo-Turcs, se virent bientôt investies dans la capitale de l'Égypte par ces différentes armées. Dans cette position, malgré le zèle et le

dévouement des soldats français, disposés à tout souffrir et à tout entreprendre pour conserver l'Égypte, ou du moins en différer la perte, on manquait absolument de moyens : on ne pouvait sortir pour combattre les ennemis, sans s'exposer à de grands revers ; la retraite dans la haute Égypte n'offrait aucune ressource ; si les ennemis tentaient une attaque contre l'une des parties de l'enceinte, ils devaient réussir à la forcer, et contraindre les troupes à se rendre à discrétion. Il ne restait donc d'autre parti que d'en imposer à des ennemis aussi timides, par une contenance fière, et de leur dicter les conditions de la retraite avant que des succès leur eussent appris à connaître leur force. On réussit, en effet, à intimider les ennemis ; de faibles fortifications leur présentaient sans doute un extérieur redoutable : on signa en conséquence, le 9 messidor an 9 (28 juin 1801), une convention, par laquelle les troupes françaises devaient évacuer le Caire avec les mêmes conditions que celles du traité d'El-Arich. La garnison eut douze jours pour préparer cette évacuation ; elle se rendit ensuite à Aboukir, où elle s'embarqua.

L'article du traité d'évacuation du Caire, qui donnait au général Menou la faculté d'en profiter pour la garnison d'Alexandrie, lui fut notifié le 18 messidor (7 juillet), et il ne vou-

lut pas en profiter. Instruits du refus du général en chef, les Anglais se disposèrent à resserrer Alexandrie, et à lui couper tous les moyens de tirer des vivres ou des secours de l'extérieur; ils y réussirent au point que bientôt les vivres et l'eau furent sur le point de manquer dans la ville : les soldats, qui ne recevaient depuis long-temps que du pain composé moitié blé et moitié riz, avec un peu de viande de cheval, étaient épuisés par cette mauvaise nourriture; et l'eau, devenue saumâtre, donnait naissance à beaucoup de maladies; les hôpitaux étaient encombrés de plus de deux mille malades; d'autres, convalescens ou éclopés, n'étaient en état de faire que le service des forts; il ne restait pas trois mille hommes en état de se battre, et ils étaient accablés par les privations et la fatigue des journées précédentes. D'après cet état, on fut convaincu que, lors même que l'on pourrait défendre encore quelque temps Alexandrie, la famine forcerait bientôt à capituler, et qu'il valait mieux s'y résoudre avant que les Anglais eussent resserré davantage la place et obtenu quelques succès; en conséquence, le général Menou envoya aux Anglais un parlementaire le 9 fructidor (27 août), et la capitulation, signée le 12, fut ratifiée le 13 par les généraux en chef.

(202) Comme le Danemarck avait paru provoquer le premier la querelle, il fut résolu, dans le cabinet de Saint-James, de lui faire sentir le premier poids de l'indignation de l'Angleterre, contre laquelle on était bien convaincu qu'il ne pouvait pas lutter seul. L'étendue, la population, les revenus du Danemarck, sont bien peu considérables, en effet, comparés avec ceux de la Grande-Bretagne : en temps de guerre, ses moyens de défense et d'attaque devaient être proportionnés à la faiblesse de ses ressources; un long repos avait rendu problématiques le courage de ses soldats et l'habileté de ses officiers. Cependant, animée par l'injuste agression de la Grande-Bretagne, la cour de Copenhague s'était empressée de réunir tous ses moyens de défense; il paraît même que les puissances confédérées avaient jugé que l'Angleterre, intimidée, temporiserait une seconde fois, ou qu'occupée de sa guerre contre la France, il lui serait impossible de prévenir l'exécution de leurs desseins, et de les attaquer isolément avant que leurs préparatifs fussent achevés; elles se trompèrent dans leurs conjectures.

La flotte anglaise entra, le 29 ventose an 9 (20 mars 1801), dans le Catégat; et, le jour suivant, M. Drummond, envoyé britannique, transmit une note officielle au gouvernement danois. La Grande-Bretagne, dans son ultima-

tum, exigeait que le Danemarck abandonnât la confédération du Nord; qu'il permît le passage du Sund à la flotte anglaise, et qu'il renonçât à faire convoyer ses vaisseaux : sur le refus positif, le 30, au matin, la flotte anglaise entra dans le Sund. Les cinq vaisseaux qui passèrent les premiers essuyèrent le feu des batteries de la forteresse, y répondirent, et ne souffrirent pas de grands dommages : le reste de la flotte, ayant rangé de plus près la côte de la Suède, effectua heureusement son passage.

En apprenant l'approche de la flotte anglaise, le gouvernement danois se hâta de mettre la capitale en état de défense. Le port de Copenhague contenait alors dix ou douze vaisseaux de ligne, nouvellement construits ou réparés; on en avait, en outre, armé un grand nombre d'anciens, dont on avait fait une ligne extérieure de défense. Le prince royal prit le commandement de la ville, et se mit à la tête des troupes : des batteries de mortiers et de canons furent dressées sur les points les plus propres à la défense, et sur ceux d'où les vaisseaux ennemis pouvaient être atteints; on fit échouer, sur la même ligne que la ville, et le long du canal, sept vaisseaux de guerre, deux frégates et six bâtimens plus petits; ce cordon était flanqué, au nord, par la batterie des Trois Couronnes, qui elle-même était commandée par

deux vaisseaux de soixante-dix canons, et par une frégate mouillée dans la rade intérieure; deux autres vaisseaux, de soixante-quatre, étaient embossés à l'entrée de l'arsenal.

Après avoir reconnu la position de l'ennemi, l'amiral Parker, résolu d'attaquer, sépara sa flotte en deux divisions; il donna le commandement de l'une au lord Nelson, il se réserva l'autre. Le 11 germinal (1er avril), la division du lord Nelson traversa le canal; dans l'après-midi, elle mouilla à la portée des bombes de l'ennemi; le lendemain, à six heures du matin, le lord Nelson donna le signal de l'attaque: en même temps, la division de l'amiral Parker fit voile vers le fort des Trois Couronnes; mais, autant le vent était favorable à la division Nelson, autant il était contraire à celle de l'amiral Parker.

Dès que le premier vaisseau de lord Nelson eut dépassé ceux des ennemis placés vers le Sud, l'amiral danois Ficher, qui commandait la ligne extérieure de défense donna le signal du combat; en s'avançant, les vaisseaux anglais se serrèrent, mais n'ayant pu franchir les bas-fonds du milieu, plusieurs vaisseaux de cette ligne touchèrent et ne purent occuper la position qui leur avait été assignée: entre dix et onze heures l'action devint générale, et comme les bas-fonds et la sinuosité des canaux ne permettaient pas

aux Anglais de se retirer facilement, il n'y avait d'alternative pour eux qu'une victoire complète ou une défaite totale. Dès que toute la ligne fut formée et que les bombardes se furent rangées le long des vaisseaux qui occupaient le milieu, les deux flottes furent enveloppées dans un tourbillon de feu et de fumée ; le combat avait duré près de cinq heures avec un acharnement inoui, lorsqu'à quatre heures après midi tous les vaisseaux danois, au sud de la batterie des Trois Couronnes, ayant été abandonnés par les équipages, les Anglais s'en emparèrent et les coulèrent à fond ou les brûlèrent ; lord Nelson en fit monter le nombre à dix-sept, celui des blessés et des morts, parmi les Danois, à dix-huit cents, parmi les Anglais, à mille. Si l'amiral anglais avait pu, comme il l'avait projeté, serrer de près la partie gauche de la ligne de défense, le succès du combat eût été encore plus complet. On attribua la longue durée de cette action à la bravoure des Danois et au peu de profondeur de l'eau qui fit toucher plusieurs vaisseaux anglais ; on reproche aux Danois de n'avoir pas employé, pour couvrir leur ligne de défense extérieure, les batteries formées avec des mortiers, qu'ils avaient dressées sur le rivage.

Vers la fin du combat, le lord Nelson fit porter, par un parlementaire, la proposition

d'entrer en pourparler : il demandait au Danemarck de renoncer à la confédération du Nord ; de permettre aux Anglais de réparer leurs vaisseaux dans les chantiers danois, et de recevoir les blessés anglais dans les hôpitaux. Le prince royal rejeta les deux premiers articles, et offrit, pour le troisième, de remplir tous les devoirs prescrits par l'humanité ; cependant, on convint d'un armistice qui dura jusqu'au 19 germinal (9 avril), jour où l'on en conclut un autre pour quatorze semaines.

(203) Depuis son avénement à l'empire, Paul Ier avait excité quelques mécontentemens par ses caprices, et la police gênante qu'il avait établie dans sa capitale, ainsi que ses nombreux édits quelquefois contradictoires, en avaient rendu le séjour peu agréable.

Pendant le séjour du roi de Suède à Saint-Pétersbourg, tandis qu'on y négociait le traité de neutralité armée, Paul Ier avait donné, en l'honneur de sa majesté suédoise, un tournois, auquel il avait pris part comme passionné pour ces sortes de divertissemens. A la suite de ces idées de chevalerie, on avait prêté à l'empereur l'idée burlesque d'un défi

à tous les souverains de l'Europe, pour mettre fin à une guerre qui les désolait depuis onze ans.

Ce défi imaginaire avait occupé les gobe-mouches politiques pendant quelques mois ; mais la haute importance des affaires du Nord l'avait fait oublier : l'armement britannique venait de forcer le passage du Sund, lorsque la capitale de l'empire russe retentit tout à coup du bruit de la mort de l'empereur. L'histoire de Russie tracera sans doute un jour les détails de cet événement, qui sont encore peu connus.

A neuf heures du soir, le 2 germinal an 9 (23 mars 1801), après avoir passé la journée gaiement et sans aucune indisposition, l'empereur s'était retiré dans son appartement; à minuit, il y fut trouvé mort : on publia alors qu'une attaque d'apoplexie avait terminé les jours de ce prince.

Ainsi mourut Paul Ier, à l'âge de quarante-six ans et quatre mois; il eut pour successeur Alexandre, son fils aîné, qui a montré depuis les vertus les plus propres à faire l'ornement du trône, et à présager à ses sujets le règne le plus heureux.

A l'avénement à l'empire, Alexandre publia

une proclamation par laquelle il prit l'engagement de gouverner d'après les lois et dans l'esprit de feu son aïeule de glorieuse mémoire, Catherine la Grande, dont le souvenir devait lui être éternellement cher, ainsi qu'il l'était au peuple : parmi les premiers actes de ce prince, on remarqua la révocation de tous les édits tyranniques, le rappel de tous les exilés innocens, la cessation de toutes les entraves mises au commerce. Ainsi, dès les premiers jours du règne d'Alexandre, la bienveillance parut présider à toutes ses actions, et les peuples virent en lui le génie tutélaire de l'empire.

La nouvelle de la mort de Paul Ier parvint le 13 germinal (3 avril) à Berlin, et le 14 germinal (4 avril) à Stockolm. Le message envoyé à l'amiral Parker était une déclaration par laquelle l'empereur Alexandre annonçait qu'il acceptait la proposition que la Grande-Bretagne avait faite à son prédécesseur de terminer, par une convention à l'amiable, les différens qui avaient allumé la guerre dans le nord de l'Europe, assurant que, quoique disposé à repousser la force par la force, il persisterait dans ses intentions pacifiques, si la justice et la modération de la cour de Londres lui permettaient de concilier l'hu-

manité avec ce qu'il devait à la dignité de sa couronne et aux intérêts de ses alliés.

La substance des propositions de la Russie était que le droit de recherche serait reconnu, mais qu'il ne pourrait être exercé que par des vaisseaux de ligne; que la visite des bâtimens convoyés se ferait sur-le-champ, et en présence d'un officier ou de toute autre personne déléguée par le commandant de l'escorte; que, si, après en avoir examiné les papiers, on jugeait devoir arrêter un navire, on en déduirait les motifs au chef du convoi; qu'enfin on réglerait, par une négociation, quelles seraient les marchandises que l'on considérerait comme articles de contrebande en temps de guerre maritime. D'après ces propositions, le droit de visite était reconnu; et, en même temps qu'on s'efforçait d'en prévenir les abus, on adoptait tout ce qu'il avait d'essentiel : c'était donc se rapprocher infiniment des prétentions de la Grande-Bretagne, et s'éloigner extrêmement de celles du Danemarck, et par conséquent de la coalition.

(204) PAR ce traité, l'Angleterre restituait aux Français, aux Espagnols et aux Bataves, tous les territoires occupés par les forces britanniques durant la guerre, à l'exception de l'île de la Trinité, et des établissemens bataves dans

l'île de Ceylan, cédés à la Grande-Bretagne en toute souveraineté.

Tous bâtimens appartenant aux Français, aux Anglais et aux Espagnols, obtenaient la liberté de relâcher au cap de Bonne-Espérance, pour acheter les approvisionnemens qui leur seraient nécessaires, sans payer d'autres droits que ceux auxquels les bâtimens bataves étaient assujettis. Le gouvernement des îles de l'Archipel était reconnu par les puissances contractantes sous le nom des républiques des Sept Isles.

Les possessions du Portugal et de la Turquie étaient maintenues dans leur intégrité, telles qu'elles étaient avant la guerre : cependant les arrangemens entre l'Espagne et le Portugal, pour la rectification de leurs frontières en Europe, et entre la France et le Portugal, pour la rectification de leurs frontières dans la Guyane, devaient être exécutés.

Malte resterait sous la domination des chevaliers de Saint-Jean; son indépendance devait reposer sur la garantie de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Russie et de la Prusse.

(205) A L'ÉPOQUE à peu près où l'on parlait en France d'y assembler les états-généraux, M. Wilberfox faisait la motion dans le parlement d'Angleterre d'abolir la traite des nègres;

bientôt après il se forma à Paris une espèce de réunion, sous le nom d'amis des noirs, dans laquelle on s'occupa du même objet. Plusieurs des membres de cette réunion, ayant été nommés à l'assemblée constituante, se firent un devoir d'y proposer aussi l'abolition de la traite. M. Mirabeau avait préparé sur ce sujet un discours plein de force et d'éloquence, qu'il prononça aux jacobins, où il fit la plus grande sensation. Il ne put pas le lire à l'assemblée; un parti puissant s'y était formé, et s'était attaché à dénigrer les amis des noirs, en prétendant qu'ils ne sollicitaient l'abolition de la traite que pour obtenir ensuite la liberté des nègres. Cependant ni M. Mirabeau, ni M. Brissot, ni aucun membre de la société des amis des noirs, qui desiraient et sollicitaient ardemment l'abolition de la traite, n'avaient songé à la liberté indéfinie des nègres, seulement, disaient-ils, que l'on adoucît leur sort, que l'on ne se permît plus avec eux des traitemens aussi barbares, et que l'on pût voir augmenter dans les colonies le nombre des affranchis.

Cependant quelques ambitieux, qui desiraient représenter dans le corps législatif, parvinrent à faire décréter, le 4 avril 1792, qu'à l'avenir tout homme, de quelque couleur qu'il fût, serait citoyen actif, dans les colonies, aux mêmes conditions qu'en France : de là naqui-

rent tous les maux qui accablèrent ces malheureux pays; bientôt trois commissaires français arrivent à Saint-Domingue, et l'on ne tarde pas à y voir déporter trois gouverneurs en chef, une assemblée coloniale, la moitié de la commission intermédiaire, trois gouverneurs de provinces, des procureurs-syndics de la commune, et plus de quinze cents citoyens. Enfin, le 30 août 1793, la liberté des nègres est solennellement proclamée. Environ deux mois après, la ville du Mole se livrait aux Anglais, qui s'emparaient en même temps de la Martinique; de là des désordres, des agitations et des malheurs sans nombre, sur-tout à Saint-Domingue et à la Guadeloupe.

Cependant le nègre Toussaint Louverture, qui avait d'abord servi l'Espagne, après être rentré au service de la France, ne tarde pas à rattacher les colons épouvantés à la défense de la colonie, et à être nommé gouverneur de province. Ce fut à cette époque que la convention nationale vit des députés nègres prendre place parmi les législateurs; bientôt après Santhonax, qui reparait à Saint-Domingue, envoyé par le directoire, confère toute l'autorité civile et militaire à Toussaint Louverture; celui-ci, qui exerçait déjà une puissance absolue, réussit à obtenir des Anglais le Mole, le Port-au-Prince, Jérémie, et leur éloignement de Saint-Domin-

gue; dès-lors il arrêta les meurtres, étancha le sang, s'empara de la partie espagnole au nom de la république, et fit une constitution.

Neuf mois plus tard, 17 brumaire an 10 (8 novembre 1801), le général Leclerc parut à la vue de Saint-Domingue, à la tête de forces très-considérables; arrivé devant l'île, il est obligé de descendre de force, et de repousser les noirs qui s'étaient armés, et qui s'opposaient à la descente, sous les ordres de Toussaint, Christophe, Dessalines, et plusieurs autres généraux de la même couleur. Cependant le général Leclerc s'était déjà emparé de plusieurs villes; et, après une résistance sanglante, avait obligé les noirs de capituler, et s'était vu contraint d'envoyer Toussaint Louverture en France. Peu de temps après, les noirs reprennent les armes; le général Leclerc meurt; le général Rochambeau le remplace : mais l'excessive chaleur, les fatigues continuelles, l'intempérance, avaient conduit au tombeau une très-grande partie des soldats français, et le général Rochambeau est forcé d'abandonner l'île au général Dessalines, secondé par les Anglais.

(206) Après la fin tragique de l'eunuque aga Mamet-Kan, en 1796 (an 4), son neveu Baba-Kan, qui commandait ses armées, s'étant concilié l'estime et la bienveillance des grands

royaume, parvint incontinent à s'en faire connaître le souverain absolu, et monta sur trône, sous le titre de Sathali-Chah : depuis cette époque, il a régné avec applaudissement, et sans avoir eu aucune espèce de concurrent. Toute la Perse, excepté le Candahar et la Géorgie, lui est soumise, et il la gouverne avec beaucoup de douceur : âgé d'environ quarante-cinq ans, il est spirituel, affable, courageux, bon général, et sans ambition.

La belle et vaste contrée de la Géorgie est passée, à la mort d'Héraclius, sous la puissance des Russes, qui paraissent avoir pour but d'assujettir les meilleurs ports de la mer Caspienne, sur-tout la fertile et vaste contrée du Guilan.

(207) La horde des Wahabis, aujourd'hui si puissante, n'était, il y a cinquante ans, qu'un amas de misérables familles nomades qui, par une étroite confédération cimentée par les liens du sang et de l'intérêt, et sur-tout par une conformité de mœurs et d'usages, s'érigèrent à l'indépendance dans l'Yemen, en adoptant un nouveau culte et des institutions absolument différentes des autres Bedouins du désert.

Mais, par la suite, cette horde, si faible, si méprisable dans ses commencemens, s'accrut considérablement par la réunion de plusieurs

autres castes d'Arabes ; ses succès dans le brigandage furent si rapides, qu'en moins de dix à douze ans elle parvint à s'assujettir toute la province où elle avait pris naissance ; et, depuis huit à neuf ans, elle a envahi presque toutes les meilleures contrées de l'Arabie.

Forts, robustes, accoutumés dès l'enfance aux travaux et aux fatigues, leur vie active prolonge la vigueur de leur corps, et ils parviennent à un âge avancé sans presque avoir éprouvé les infirmités naturelles aux humains ; graves, flegmatiques, grossiers et superstitieux, leur orgueil est moins dans leurs procédés que dans leurs sentimens ; inviolablement attachés à leurs coutumes, ils méprisent celles des autres peuples, et rejettent tout ce qui est au-dessus de la sphère de leurs connaissances ; sobres dans leur nourriture et leurs boissons, ils ne fument point, et ne boivent jamais que de l'eau, se contentant d'un peu de mauvais pain non levé, de dattes, de riz et de viande de chameau ; aussi s'accoutument-ils de bonne heure à se passer, pendant des jours entiers, de toute espèce de nourriture, et se désaltèrent, dans le besoin, avec l'urine fétide de leurs montures.

(208) Le 25 fructidor an 9 (12 septembre 1081), des plénipotentiaires respectifs signè-

rent, au nom du pape et du premier Consul de France, un concordat, qui fut converti en loi de la république par le corps législatif, dans la séance du 18 germinal an 10 (8 avril 1802); concordat qui statuait le libre exercice public du culte catholique, apostolique et romain en France, et une nouvelle circonscription des diocèses et des paroisses; le Consul devait nommer les archevêques et les évêques, et l'institution canonique leur être donnée par le saint siége; tout le clergé devait prêter le serment de fidélité à la constitution; le gouvernement devait assurer un traitement convenable aux archevêques, évêques, vicaires-généraux et curés; et, dans le cas où les successeurs du premier Consul ne fussent pas catholiques, on devait faire une nouvelle convention.

(209) Dans les gouvernemens tempérés, les engagemens sont volontaires; mais, comme l'on peut supposer la circonstance où la sûreté du pays serait compromise, l'établissement des milices formées par le sort donne le moyen de remplacer, dans les garnisons ou dans l'intérieur, les troupes régulières qui se portent aux frontières ou sur le territoire ennemi.

Dans les gouvernemens militaires, l'usage des milices n'est pas connu; tout sujet naît soldat; à l'exception des pères de famille ou

des fils uniques, tout homme requis doit rejoindre les drapeaux, et reste engagé pour la vie.

Dans certains gouvernemens, l'armée excitant l'attention des citoyens, qui craignent que l'habitude nécessaire de l'obéissance ne la livre trop à la disposition de l'autorité exécutive, on a imaginé l'établissement de milices, que l'on regarde comme le plus ferme appui des constitutions légales : en conséquence, l'opinion attache une grande considération aux milices des pays libres, telles que celles levées en Suisse, en Angleterre, dans les États-Unis; et les hommes les plus considérables s'empressent à remplir des emplois que leur confère le choix de leurs concitoyens.

Ces milices, qui ne sont point soldées, qui ne sont pas destinées à combattre hors du territoire, qui doivent être composées de propriétaires qui veillent pour la liberté autant que pour l'indépendance du pays, sont véritablement des *gardes nationales*, dont l'institution, maintenue dans ses véritables bornes, est, selon nous, la plus avantageuse pour maintenir la tranquillité et l'ordre dans l'intérieur, accroître sans danger, et recruter sans peine les armées d'une grande puissance.

L'organisation d'une garde nationale n'est essentiellement autre chose que le recensement

des citoyens en état de porter les armes, et leur répartition dans des cadres où ils puissent se former avec promptitude, et agir sans confusion : cette garde doit être destinée à arrêter les entreprises de l'autorité qui menacerait la liberté publique, et la populace qui menace la propriété ; sans privilége, sans prérogative ; sans solde, n'étant pas un corps militaire, mais le corps de la nation.

Les hommes appelés par le vœu du monarque et le choix de leurs concitoyens à régulariser le gouvernement en France, voulant établir une force publique proportionnée à l'étendue du pays, au développement de ses frontières et à son immense population, saisirent l'idée d'une garde nationale ; et les vrais principes de cette institution n'échappèrent pas aux premiers législateurs : il est vrai que plusieurs circonstances nuisirent aux succès qu'on devait s'en promettre. L'esprit populaire en étendit trop le cercle de l'admission, et la morgue nobiliaire et même bourgeoise fit trop négliger aux grands propriétaires, aux hommes de robe, de finances, aux grands commerçans, aux riches enfin, l'influence que la nature des choses, l'habitude et le consentement général, s'accordaient à leur attribuer. On établit aussi impolitiquement une correspondance de grades dans la garde nationale et dans l'armée : cette corres-

pondance exalta l'amour-propre des citoyens ; qui, sans aucun service antérieur, se virent promus à des commandemens, et blessa justement les militaires, qui n'avaient acquis de pareils titres qu'au prix de longs services, ou de leur sang versé dans les combats. Cette institution, dont on abusa, répandit un goût trop vif pour les armes dans une nation naturellement guerrière ; et ce goût, devenu une passion, éloigna des travaux productifs, dont le résultat constitue la richesse et le bonheur d'un état.

Au reste, la garde nationale, dans presque toutes les circonstances, a été en France le plus ferme appui des lois, et cette institution peut offrir d'immenses moyens, pour une augmentation rapide des armées de ligne et pour le recrutement pendant la guerre. Le contrôle de la garde nationale en France, dans l'année 1790, présentait une masse de plus de trois millions d'hommes, tous exercés au maniement des armes, à la marche, à l'ordre du service ; la levée d'un seul homme par compagnie, donnait la faculté d'envoyer sur-le-champ soixante mille hommes dans les armées de ligne. Quelle force dont on pouvait disposer dans un moment de crise! quelle ressource pour un gouvernement investi de l'opinion et de l'estime publique ! On ne sentit pas assez en 1792, au moment où la guerre commença et dans les années suivan-

tes, que c'était là le grand, le seul, l'important service à tirer de la garde nationale, et on fit un crime capital au ministre de la guerre qui voulut alors le proposer et le mettre en usage.

(210) Lorsqu'une nation arrive à un certain degré de perfectionnement, le progrès des arts et des sciences donnant un plus grand développement à l'agriculture et au commerce, les travaux de la campagne, les manufactures, toutes les branches de l'industrie, des professions utiles ou d'agrément, réclament et occupent habituellement un grand nombre d'hommes qui ne pourraient, sans un dommage réel pour la prospérité nationale, être distraits et éloignés de leurs travaux; ainsi, chez les nations industrieuses et commerçantes, il n'est guère possible que l'on puisse prélever, sans nuire à la société, plus de la centième partie des habitans pour la concentrer à la profession des armes. Ainsi l'établissement des troupes réglées devait nécessairement être la suite des progrès des nations vers les sciences, les arts, le commerce et l'opulence. Ainsi, chez les Grecs, les Romains et les Carthaginois, les troupes soldées avaient remplacé le service personnel; chez les peuples modernes, les armées permanentes furent substituées à l'appel du ban et de l'arrière-ban.

Mais ce nouveau mode, nécessité par l'accroissement de la population et des richesses, en bornant le nombre des soldats que chaque état peut entretenir, diminue en même temps le moyen de les recruter; la convention, après avoir imaginé en France la réquisition sur les hommes et sur les choses, ne sachant se borner sur rien, avait requis tous les Français pour porter les armes depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de vingt-cinq, ce qui aurait dû procurer environ seize cent mille combattans, et n'en fournit jamais, encore très-momentanément, qu'environ sept cent mille. On crut ensuite devoir remplacer la réquisition par la conscription, bornée aux jeunes gens en état de porter les armes depuis vingt-un jusqu'à vingt-cinq ans; mais, si l'on faisait marcher ces cinq âges, on outre-passerait infiniment la proportion du centième calculée assez unanimement par les plus habiles auteurs en économie publique; aussi ne prend-on ordinairement, chaque année, qu'un certain nombre d'hommes de l'âge de vingt-un ans, partie pour recruter l'armée active, le reste pour l'armée permanente.

(211) Depuis la formation de l'artillerie à cheval, on a pu, sans entraver, ni retarder les mouvemens des avant-gardes fortes en cavale-

rie, faire marcher et manœuvrer avec elles une plus nombreuse artillerie avec les réserves qui pouvaient être nécessaires à cette arme, ce qui en prouve assez l'importance.

On croit que Gustave Adolphe avait déjà apperçu les avantages que l'on pourrait tirer d'une artillerie à cheval ; le grand Frédéric fut le premier à mettre en pratique une idée probablement encore confiée à la théorie. L'artillerie à cheval fut ensuite introduite dans les armées autrichiennes pendant le règne de Joseph II, mais on n'en fit point un objet principal ; elle resta dans un état d'imperfection qui ne permettait pas d'en saisir tous les avantages.

En France, les inventions les plus utiles étaient rarement accueillies dans les corps à talens, parce que les vieux officiers, plus nombreux, y opposent leur expérience et la routine de l'usage aux efforts des jeunes officiers, dont la théorie est ordinairement plus savante ; on proposa, vainément, pendant long-temps, de former une artillerie légère ; on avait fait cependant quelques essais avant la révolution ; on n'avait adopté aucune base. En 1791, M. Duportail, ministre de la guerre, autorisa la formation de deux compagnies de grenadiers à cheval, qui, en quelques semaines, firent voir combien les Français étaient propres à ce service. En 1792, MM. de Narbonne, Graves et Servan,

qui avaient succédé à M. Duportail, s'occupèrent de perfectionner et d'étendre dans l'armée française l'usage de l'artillerie à cheval, dont les troupes françaises ont tiré un parti très-avantageux dans les campagnes de la révolution. Cette arme est devenue actuellement indispensable dans toutes les armées ; elle peut suivre presque par-tout la cavalerie ; elle traverse les rivières, les marais, dont le passage est interdit à l'artillerie à pied ; elle se porte rapidement en masse sur un point d'attaque imprévu, tourne un corps ennemi, le bat en flanc ou en queue, peut faire le service des avant-postes, celui de l'artillerie de position, celui de l'arrière-garde, et enfin celui du corps de réserve d'où on la détache au besoin ; enfin elle n'a point l'inconvénient tant reproché à l'artillerie à pied de ralentir et de gêner la manœuvre des troupes.

(212) La topographie, bornée d'abord au résultat des opérations de trigonométrie et de géométrie rectiligne, avait beaucoup acquis pour l'art de la guerre ; à mesure que l'art du dessin devint plus usuel et que son mérite original fut plus senti, la topographie profita du goût qui se répandait pour ce genre de dessin ; on commença à mieux exprimer le terrain, à se rapprocher de la nature ; on exigea que les cartes topographiques fussent des images exac-

tes, des vues plates d'un pays, que les moindres plis fussent exprimés, que la différence des niveaux, le jeu des ombres et des reflets fussent sentis. Dès-lors, les travaux topographiques se multiplièrent de toutes parts; ils embrassèrent les plans des différens fronts des frontières, les moyens d'attaque et de défense se perfectionnèrent à mesure que la topographie apprit à mieux connaître, à mieux combiner l'occupation des postes sur les dehors des places avec les positions intermédiaires et les diverses suppositions de la guerre défensive.

Enfin le corps des ingénieurs-géographes des camps et armées porta l'art de lever et dessiner les cartes et les plans au plus haut degré de perfection, multiplia et facilita les applications de la grande tactique aux divers terrains; leurs travaux accrurent les richesses topographiques, et, avec leur secours, il n'y eut presque plus de grandes frontières, de théâtre de la guerre en Europe, dont on ne fût assuré d'être bientôt en possession. Aussi a-t-on éprouvé, dans les dernières guerres, de quel secours pouvait être, pour les opérations militaires les plus compliquées, cette perfection de la topographie.

(213) Après avoir rendu la terre navigable par les canaux, il restait à rendre l'air lui-même navigable par les ballons. On avait long-temps

cherché à imiter le vol des oiseaux ; mais ce que la nature a fait pour eux, l'art refusait de le faire pour l'homme : c'était la chimie, et non la mécanique, qui devait lui prêter des ailes.

Le général Meusnier avait fait sur les aérostats un mémoire que sa mort seule empêcha d'achever. Après dix mois de recherches sur l'aréostation, recherches auxquelles le général Meusnier avait eu beaucoup de part, on vit s'élever dans le champ de Fleurus un ballon, dans lequel les observateurs restèrent, pendant plus de deux heures, à la hauteur de deux cents toises, et d'où ils envoyèrent des renseignemens sur la position, les mouvemens et les dispositions des ennemis, qui aidèrent à assurer la victoire, à conquérir bientôt après toute la Belgique, et à délivrer les frontières de la France.

La précieuse découverte des télégraphes, qui, à de grandes distances, transmettaient rapidement les nouvelles, et donnaient les moyens de faire parvenir des ordres avec une célérité incalculable, ne fut pas moins utile à l'art de la guerre.

(214) Il fallait armer neuf cent mille hommes ; pour cela, les anciennes manufactures d'armes n'étaient rien ; celles situées sur les frontières étaient envahies ; on les recréa partout

avec une activité jusqu'alors inconnue. Des savans simplifièrent leurs procédés, perfectionnèrent le forage des canons, et inventèrent l'art de renouveler leurs lumières ; la fonte des cloches donna le cuivre nécessaire. L'acier manquait, l'art de le faire était ignoré, des savans le créèrent. On avait besoin de dix-sept millions de poudre dans l'espace de quelques mois, et la France manquait de salpêtre, celui qu'elle faisait ordinairement ayant pour base du salpêtre tiré de l'Inde : ici les savans sont encore consultés ; ils offrent de procurer tout le salpêtre nécessaire, et de l'extraire du sol de la république. Une instruction courte et simple suffit ; bientôt l'art de faire le salpêtre devient une pratique vulgaire ; M. Lavoisier, qui avait fait des expériences précieuses sur cet objet, vient contribuer en même temps à augmenter la force de la poudre ; enfin les sciences contribuèrent puissamment au mouvement général qui avait sauvé la république.

(215) En entendant raconter la nouvelle manière dont on a fait la guerre, pendant les dernières années, sur les bords du Rhin, en Suisse, dans le Tyrol, en Italie, où l'on avait lié les mouvemens des différentes armées qui occupaient ces espaces immenses, de manière qu'ils se correspondissent et ne fissent qu'un, on de-

mandera sans doute si l'on employa alors de nouvelles armées, de nouveaux moyens dans les combats; si les rapports et l'application des manœuvres, des diverses armes, aux différentes natures de pays et de terrain, furent changés: non, sans doute; et il paraît présumable que le grand Frédéric a laissé peu de branches à perfectionner dans la tactique moderne.

Mais, sous ce prince, les combinaisons générales ne s'étaient jamais autant élevées ni étendues; et, de même que les Français avaient appris à l'Europe que la supériorité du nombre, la rapidité des marches, la multiplicité des combinaisons d'attaques et d'affaires de postes, détruisent l'importance des meilleures places fortes, [1] de même ils lui apprirent que, dans les pays de montagnes, des lieux regardés autrefois comme inexpugnables ne l'étaient plus. [2]

---

[1] Ce qu'on appelait autrefois la guerre de siége n'existe plus; son influence n'est que secondaire dans les vastes plans de guerre offensive et dans la défensive, nécessairement toujours active, d'une ligne très-étendue. Les forteresses, considérées comme de grandes machines de guerre immobiles, ne peuvent plus arrêter l'ennemi supérieur en nombre, ni déconcerter ses plans, qu'autant qu'elles s'enchaînent, qu'elles se soutiennent mutuellement, et sur-tout qu'elles soient bien plus fortes qu'elles ne le sont, d'après le système de M. Vauban.

[2] Si ces postes n'assurent pas la possession des

Depuis que l'on a frayé des sentiers à travers des abymes de glace, et que les talens et l'audace militaires, secondés par la science, en surprenant les secrets de la nature, ont parcouru les grandes Alpes, perfectionné les cartes topographiques, et recueilli les moindres détails, les généraux et les officiers d'état-major ont eu des idées plus grandes et plus simples ; dès-lors on a osé détacher des corps, à de grandes distances, pour s'assurer du point dominant qui peut rendre maître des grands intervalles ; et les coups portés à trente ou quarante lieues des positions centrales des armées, se faisant sentir à l'instant, nécessitaient des mouvemens, faisaient changer des desseins, comme si ces divisions avaient été contiguës au gros de l'armée dont elles étaient détachées, aucun obstacle ne pouvant plus arrêter le mouvement général d'une manière propre à empêcher le parti supérieur en force de chercher à déborder les ailes de son ennemi, de tourner, de ruiner leurs appuis, sans égard à leur position propre et à leur éloignement.

---

sommités les plus hautes et les plus escarpées, s'ils ne sont pas la clef des moindres interstices dans la chaîne, celle des premiers passages ouverts par les eaux, qui, s'agrandissant peu à peu, et s'aplanissant comme leur cours, donnent l'entrée des vallées fertiles et étendues, ils n'ont qu'une importance relative et momentanée.

Aussi les lecteurs ont-ils pu voir les succès du général Souworof et la supériorité de ses forces lui permettre de détacher des corps qui, occupant successivement les vallées, et contenant dans les gorges et dans les passages vers la Suisse les troupes françaises, dont les derrières n'étaient plus assurés, purent donner à l'archiduc les moyens de sa rapide invasion dans le pays des Grisons, et de forcer le général Massena à lui céder, en moins de quinze jours, tout le cours du Rhin et la moitié du territoire de la Suisse.

(216) Ce Muséum, consacré, dans l'origine, à la culture des plantes médicinales, n'offrait que des cours destinés à en faciliter la connaissance, ou à en indiquer les applications; mais Buffon et Daubenton en avaient fait le dépôt général de toute l'histoire naturelle. Pendant le cours de la révolution, il fut constamment défendu par les administrations qui l'eurent successivement dans leur dépendance : cette circonstance singulière, jointe à la grande union des professeurs, avait maintenu ce bel établissement dans un état de conservation. A la renaissance de l'ordre, on songea à lui donner de l'extension : on agrandit le jardin de botanique; on doubla l'étendue du terrain destiné à l'établissement; une ménagerie fut formée; de nouvelles serres, de nouvelles galeries, s'éle-

vèrent; on confirma l'addition des nouveaux professeurs; toutes les dépenses nécessaires furent faites avec magnificence. Ainsi, dans le même lieu où toutes les productions du globe se trouvaient réunies, l'histoire naturelle fut, pour la première fois, enseignée dans son ensemble; et ces cours, devenus célèbres par l'éclat des faits qu'on y expose, le nombre des élèves qui les fréquentent, et les grands ouvrages dont ils ont été la cause ou le motif, ont fait du Muséum d'Histoire naturelle un des premiers établissemens d'instruction qui existent en Europe.

(217) Le Collége de France ne devait sa conservation ni à son antique célébrité, ni à de riches collections qui pussent attirer les regards, ni à des biens particuliers qui pussent tenter l'avidité; il fut simplement oublié par les révolutionnaires, et dut son salut à leur ignorance. Les professeurs partagèrent l'honorable persécution qui s'attachait alors à tout ce qui avait un mérite reconnu; mais aucun d'eux ne perdit la vie: enfin, dès l'instant où le calme, renaissant, permit à la vertu de se montrer, et aux talens de reparaître, les professeurs revinrent dans cette école, illustrée par leurs travaux et ceux de leurs prédécesseurs, reprendre leurs honorables fonctions, seulement animés par l'habitude d'être utiles, bientôt cependant

récompensés de leur zèle par le gouvernement et la considération publique.

(218) L'instruction provisoire des corps destinés aux services publics ne répondait ni aux besoins de l'état, ni à sa gloire; les hommes que l'on chargea du plan d'une nouvelle école des travaux publics en conçurent un vaste dans son objet, mais simple dans son exécution et sûr dans ses résultats; en conséquence, on eut dans la nouvelle école des cours de mathématiques pures et appliquées, des leçons de géométrie descriptive, de fortification, de dessin, et d'architecture navale et militaire. Les détails pratiques furent renvoyés aux anciennes écoles, qu'on laissa subsister en élevant toutefois leur enseignement. On rétablit le corps des ingénieurs géographes, on créa une École des Mines.

C'était peu néanmoins d'avoir choisi des professeurs parmi les premiers savans de l'Europe, si l'on ne fixait leurs leçons dans l'esprit des élèves, pour transmettre leurs actions et leurs idées : il était essentiel de donner à l'École Polytechnique sa forme définitive, et il fallait qu'un essai, fait en grand, assurât la méthode, classât les élèves, et montrât ce que l'on en pouvait attendre. On développa donc à leurs yeux, dans des cours rapides, le plan général de l'instruction : on parcourut en trois mois la matière de trois années.

Les résultats d'une si grande expérience surpassèrent toutes les espérances qu'on en avait conçues. On répartit alors les élèves en brigades, et l'enseignement prit la marche qu'il devait toujours conserver.

(219) On avait tout fait pour l'École Polytechnique, mais il ne fallait qu'un moment d'orage pour renverser ce phare dressé aux sciences, et replonger la France dans les ténèbres. On voulut qu'un vaste monument conservât en France les lumières, et pût les propager dans l'avenir; ainsi, depuis l'art de la parole, qui réunit les hommes en société, jusqu'à ces méditations profondes d'où sortent les lois générales de la nature, il fallut tout reprendre, tout recréer, et ce vaste projet fut conçu, entrepris et exécuté dans l'espace de quelques mois.

L'École Normale offrit le premier exemple de leçons orales données en même temps sur toutes les parties des connaissances humaines. Des sténographes recueillaient ces leçons qui, sur-le-champ, multipliées par l'impression, se propageaient dans tous les points de la France avec une inconcevable activité. On apprit enfin la véritable manière d'enseigner les sciences; on mit en activité la métaphysique de leurs principes.

(220) Les Écoles de Médecine avaient été supprimées à l'époque où leur service devenait le plus nécessaire pour fournir à nos nombreuses armées les officiers de santé dont elles avaient besoin ; leur rétablissement fut un des premiers objets dont on s'occupa quand la tourmente qui avait agité la France commença à s'appaiser. Jusqu'à ces derniers temps, la médecine et la chirurgie s'étaient disputé mutuellement la prééminence ; la révolution termina leurs disputes en les réunissant dans les mêmes malheurs ; lors de leur rétablissement, elles adoptèrent un enseignement complet sur toutes les parties de l'art de guérir ; la physique et la chimie s'y trouvèrent naturellement comprises, et rien de ce qui peut y contribuer dans l'état actuel des sciences ne fut oublié.

(221) Pour compléter les moyens qui pouvaient contribuer au rétablissement des lumières, on songea à l'organisation de l'enseignement élémentaire, le plus difficile et le plus important de tous ; on établit des écoles primaires, des écoles centrales, et on négligea les écoles secondaires comme inutiles ; on a trop vu, heureusement depuis, combien cet intermédiaire était indispensable pour les anneaux extrêmes de l'enseignement. Cependant, malgré ce vide, les écoles centrales fournirent un grand nombre

d'élèves, produisirènt d'excellens livres élémentaires, et conservèrent pures à la jeunesse les sources de l'éducation ; mais il affaiblit leur force, et fut une des causes qui dut amener leur ruine.

(222) Une instruction simple et lumineuse pour fixer l'art de fabriquer le savon et le mettre à portée de tous les citoyens ;

L'invention de la pâte qui compose les crayons que l'on tirait précédemment de l'Angleterre ;

Et, ce qui était inappréciable dans ces circonstances, la découverte d'une méthode pour tanner, en peu de jours, les cuirs qui exigeaient ordinairèment plusieurs années de préparation.

FIN.

PRINCIPAUX LIVRES

DE BERNARD,

LIBRAIRE A PARIS,

Quai des Augustins, N° 31.

HISTOIRE DES GUERRES DES GAULOIS ET DES FRANÇAIS EN ITALIE, *avec le tableau des événemens civils et militaires qui les accompagnèrent, et leur influence sur la civilisation et les progrès de l'esprit humain;* dédié à S. M. I. par Joseph SERVAN, général de division, ex-ministre de la guerre, auteur d'une partie de l'*Art militaire* dans l'Encyclopédie. 7 vol *in*-8°, brochés, avec le portrait de S. M. I., dessiné par *Isabey*, gravé par Alexandre *Tardieu;* et un atlas *in-folio* jésus, composé de douze cartes nouvelles dressées par *Lapie*, capitaine, ingénieur-géographe attaché au dépôt de la guerre; gravées par François *Tardieu*, et de deux vues dessinées par *Lejeune*, officier de l'état-major, auteur de la bataille de Marengo, exposée au salon des

Arts. *Prix pour Paris*, 7 vol. *in*-8° sur carré fin, brochés, portrait; atlas *in-folio* sur jésus, en feuilles, 65 fr.

Idem, atlas cartonné, 67 fr.

Idem, papier vélin, broché, portrait, atlas papier jésus-vélin, demi-reliure. *Prix* : 130 fr.

Idem, papier vélin, broché, portrait, atlas colombier-vélin, demi-reliure. *Prix* : 150 fr.

On a mis en six volumes format *in*-12, les volumes des *Guerres des Français en Italie*, qui renferment les événemens civils, politiques et militaires depuis 1774 jusqu'au traité d'Amiens, 1802. On y a joint *quatre* cartes qui donnent le théâtre de la guerre pendant cet espace de temps. *Prix des 6 volumes in*-12, brochés, avec les quatre cartes, *pour Paris*, 18 fr.

On ne les enverra pas, franc de port, par la poste.

On vendra, séparément, la carte de la *Campagne de l'armée* de réserve, enluminée, *in-folio* jésus. *Prix*, *pour Paris*, 6 fr.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ASTRONOMIE PHYSIQUE, par *Biot*, membre

de l'institut national, et professeur au collége de France; 2 vol. *in*-8°, avec 16 planches. *Prix, pour Paris*, 10 fr.

Le même *Traité*, en 2 vol. *in*-4°, 16 planches. *Prix, pour Paris*, 15 fr. Il sert d'introduction aux ouvrages de M. Laplace. Son succès a justifié l'attente du public.

GÉORGIQUES DE VIRGILE, traduites en vers français, avec le texte latin, et des notes propres à en faciliter l'intelligence, par *Cournand*, professeur de littérature au collége de France; 1 vol. *in*-8° *Prix, pour Paris*, 3 fr. 50 cent.

GÉOGRAPHIE COMPLÈTE, PHYSIQUE, HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DE L'EMPIRE FRANÇAIS, *avec une carte comparative de la France ancienne et moderne*, enluminée, dessinée par *Lapie*, gravée par *Tardieu*; 1 vol. *in*-8°, broché, 7 fr. C'est l'ouvrage le plus complet dans ce genre, et le plus intéressant sous tous les rapports.

COURS DE COSMOGRAPHIE, DE GÉOGRAPHIE, DE CHRONOLOGIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE, par *Mentelle*, membre de l'institut national; en 4 vol. *in*-8°, avec un atlas de

vingt cartes enluminées, et de plusieurs tableaux *in-folio*, *seconde édition*. *Prix*, *pour Paris*, 30 fr. On ne l'envoie pas franc de port.

C'est le livre qui renferme, dans le cadre le plus méthodique, le plus concis, la foule de connaissances essentielles à l'homme qui veut connaître la science des faits, des lieux et des temps. Le suffrage unanime de l'Europe éclairée a sanctionné depuis long-temps cette opinion.

ABRÉGÉ ÉLÉMENTAIRE DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, 2 vol. *in*-8° avec six cartes, et la carte enluminée de l'empire français. *Prix*, *pour Paris*, le premier volume, qui contient des notions de cosmographie, un traité de géographie ancienne, la description des quatre parties du monde, les époques majeures de l'histoire, 3 fr.

Le deuxième volume est la *géographie de l'empire français*, annoncée ci-dessus.

TABLEAU SYNCHRONIQUE DES ÉVÉNEMENS IMPORTANS DE L'HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE, par ordre de siècles, *avant* et *après* l'ère vul-

gaire, *in-folio*, avec une explication *in-8°*, par Mentelle. *Prix :* 2 fr.

ATLAS DE MENTELLE, broché en noir, sans tableaux, vingt cartes, 7 fr.

TRAITÉ DU GOITRE ET DU CRÉTINISME, par Fodéré. 1 vol. *in*-8°. *Prix :* 4 fr.

TRAITÉ DES MOYENS DE DÉSINFECTER L'AIR, *de prévenir la contagion et d'en arrêter les effets*, par Guiton-Morveau. 1 vol. *in*-8°, *Prix :* 4 fr. 50 cent.

THÉORIES DES VENTS ET DES ONDES. 1 vol. *in*-8° *Prix :* 3 fr.

MANUEL DE L'ESSAYEUR, par Vauquelin. 1 vol. *in*-4°. *Prix :* 2 fr. 50 cent.

EXPÉRIENCES NOUVELLES ET OBSERVATIONS SUR L'OR ET SES ALLIAGES. 1 vol. *in*-4°, planches. *Prix :* 9 fr. Ce livre est nécessaire à tous les métallurgistes et à tous les orfèvres.

RECHERCHES CHIMIQUES SUR UN NOUVEL ORDRE DE PLANTES POLYPIERS. 1 vol. *in*-4°, 36 planches. *Prix :* 15 fr.

MANUEL D'UN COURS DE CHIMIE

par Bouillon-La-Grange, avec 23 planches. Troisième édition. *Prix* : 18 fr.

MANUEL DU PHARMACIEN, par le même. 1 vol. *in*-8°, 9 planches. *Prix* : 6 fr.

HISTOIRE COMPLÈTE DU GALVANISME depuis sa découverte jusqu'à ce jour, par Sue aîné. Deuxième édition. 4 vol. *in*-8°, planches. *Prix* : 15 fr. On vend séparément les tomes 3 et 4 pour ceux qui ont eu les tomes 1 et 2 de la première édition. *Prix* : 8 fr.

COURS DE MORALE destiné aux jeunes personnes. 2 vol. *in*-12 *Prix* : 4 fr.

THÉORIE DE L'IMAGINATION, par Pouilly. 1 vol. *in*-12. *Prix* 2 fr. 50 cent

RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE, depuis Guillaume en 1066, jusqu'à ce jour. 1 vol. *in*-8° *Prix* : 4 fr.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE de la Grèce, 2 vol. *in*-8° avec trois cartes, dont le plan d'Athènes, de Sparte et de Syracuse, et trois tableaux. *Prix* : 8 fr.

ARITHMÉTIQUE UNIVERSELLE DE NEWTON, traduite en français, avec des notes explicatives par Beaudeux. 2 vol. *in*-4°, 14 planches. *Prix* : 18 fr.

TRAITÉ DU CALCUL DIFFÉRENTIEL ET INTÉGRAL, par Cousin. 2 vol. *in*-4°, 6 planches. *Prix* : 21 fr.

TRAITÉ DE L'ANALYSE MATHÉMATIQUE OU D'ALGÈBRE, par le même. 1 vol. *in*-8° broché.

ŒUVRES MATHÉMATIQUES ET ASTRONOMIQUES de Gondin, 1 vol. *in*-4°, planches. *Prix* : 8 fr.

RECUEIL DE MÉCANIQUES par Person. 1 vol. *in*-4°, 18 planches, *Prix* : 8 fr. 50 cent.

RÉFLEXIONS SUR L'ARCHITECTURE, LA SCULPTURE, LA PEINTURE, avec la note de tous les objets de sciences et arts conquis en Italie par les Français, et recueillis au Musée Napoléon. 1 vol. *in*-8° *Prix* : 4 fr.

LETTRES POSTHUMES ET INÉDITES DE MADEMOISELLE DE LAUNAY (madame de Staal) au chevalier de Ménil. 2 vol. *in*-12. *Prix* : 5 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE MONTESQUIEU, 5 vol. *in*-4°, *papier vélin*, avec 13 planches et des manuscrits inédits. *Prix* : 150 fr. Il en reste peu d'exemplaires.

On en a tiré, *in*-12 et *in*-8°, les *œu*-

vres posthumes pour servir de *supplément* aux éditions de ces formats.

On trouve chez le même Libraire le *Journal de l'École Polytechnique, les Annales de Chimie et de Pharmacie. Prix* du Journal des Annales de Chimie, 18 fr., franc de port, douze Numéros par an.

Sous presse pour juin 1805.

ESSAIS DE GÉOMÉTRIE ANALYTIQUE APPLIQUÉE AUX COURBES ET AUX SURFACES DU SECOND ORDRE, par *Biot*. Deuxième édition.





